

P E U G O E T



MANUEL D'UTILISATION

**3008
5008**



Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Peugeot 3008/e-3008 ou une Peugeot 5008/e-5008.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.

Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement. Automobiles PEUGEOT se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce

Manuel d'utilisation au nouveau propriétaire.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :



ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>



Scannez ce QR Code pour un accès direct.

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau PEUGEOT.

Introduction Introduction Utilisation de ce manuel Type de propulsion Modifications - Altérations du véhicule	1 2 3 4 6
Présentation du véhicule Clés ADML Proximity Système de sécurité du véhicule Portes Vitres Rétroviseurs Réglages mémoire Utilisateur Appuie-tête Sièges Sièges de troisième rangée Ceintures de sécurité Système d'airbags Systèmes de retenue pour enfants Volant Commutateur d'allumage Essuie-glace et lave-glace Éclairage extérieur Éclairage intérieur Toit ouvrant Espace de rangement intérieur- Caractéristiques intérieures Hayon	2 8 12 15 17 17 19 20 21 21 27 28 32 35 48 49 50 53 61 62 63 70
Instruments et commandes du tableau de bord Présentation du tableau de bord Combiné d'instruments Témoin d'avertissement, indicateurs et messages Commandes de climatisation Écran tactile et Écran d'informations	3 75 77 81 95 101
Système d'infodivertissement Présentation du système d'infodivertissement	4 104
Radio Système multimédia	109 112
Démarrage et utilisation Procédure de démarrage Freins Transmission Modes de conduite Carburant Charge Chargement du véhicule Traction d'une remorque Conseils de conduite	5 125 129 133 140 142 143 158 159 165
ADAS - Systèmes avancés d'aide à la conduite Présentation des systèmes d'aide Capteurs de détection Système d'aide à la régulation de vitesse Système anti-collision Système d'aide à la stabilité du véhicule Système d'aide à la performance de freinage Système d'aide à l'amélioration de la visibilité Système d'aide au maintien dans la voie Système d'aide au stationnement et à la marche arrière Système de détection de perte d'attention du conducteur Aide à l'arrêt d'urgence actif Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires	6 170 171 173 181 182 185 185 187 200 208 210 215 215
Maintenance et entretien du véhicule Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule Entretien programmé Fluides, lubrifiants et pièces recommandés Compartiment moteur Entretien du véhicule Fusibles Remplacement des feux Pneus et roues Entreposage du véhicule Carrosserie - Entretien de l'extérieur Entretien de l'intérieur	8 241 241 242 243 244 247 247 249 251 252 252
Caractéristiques techniques Identification du véhicule Données du véhicule Roues et pneus	9 255 255 266
Informations eu client Déclaration de conformité Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	10 268 270
En cas d'urgence Feux de détresse Assistance et SOS ASSISTANCE Triangle de présignalisation Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	7 223 223 224 225 226

Introduction

ÉCO-CONDUITE

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (ICE et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement. Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride 48 V, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter

la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.

Avec une boîte de vitesses EAT8, sélecteur de vitesses en mode D, hors mode de conduite Sport, favoriser le passage en "roue libre" en relevant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur afin d'économiser du carburant. En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle.

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt les commandes de siège chauffant et de volant chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides 48 V

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par ex. lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules PHEV

Brancher le véhicule dès que possible.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant la fonction de freinage régénératif (indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler. Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule.
- Sélectionner le mode de conduite **Hybride**.
- S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- Éviter l'utilisation de la fonction e-Save.
- Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

Véhicules BEV

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **"CHARGE"**.

L'intensité du freinage régénératif peut être modifiée à l'aide des palettes au volant. Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Geofencinn (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule détecte en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

À l'entrée d'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite BEV, si

l'état de charge de la batterie de traction est suffisant.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

LÉGENDE DES SYMBOLES

Danger

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

Note

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Avertissement

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser au Réseau de concessionnaires du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

REMARQUE :

Symboles



Avertissement pour la sécurité



Symboles de conseils



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Cela permet d'identifier les spécificités de votre véhicule :

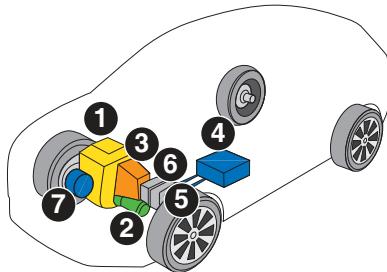


3008



5008

HYBRIDE 48 V



1. Moteur Essence

2. Moteur électrique

3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)

4. Batterie de traction 48 V

5. Batterie d'accessoires 12 V

6. Convertisseur DC/DC

7. Démarreur à courroie

La technologie hybride de 48 V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride 48 V** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

Type de propulsion

VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique (ICE) uniquement.

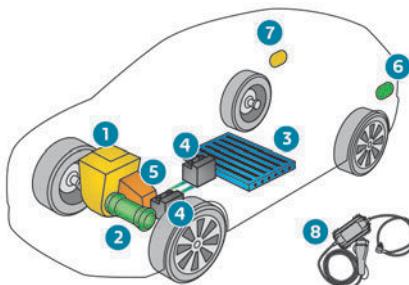
- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

SYSTÈME PHEV



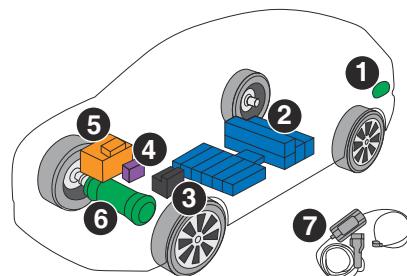
1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries accessoires de 12 V
5. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 7 vitesses (e-DCS7)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction). Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique** et en mode **Hybride**.

en cas de demande modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération. L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

VÉHICULE BEV



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge 1 permettent 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé

- Charge accélérée en mode 3 via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox)
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V 3 alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargeée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur 4 assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué 5 gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique 6 assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après larrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télematique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

Note

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

Avertissement

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Modifications - Altérations du véhicule

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule.

Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le Constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

ACCESOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par ex., radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il

doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

Avertissement

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Fabricant autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du Fabricant.

Avertissement

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le Constructeur ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés

par le Constructeur et/ou non installés conformément aux instructions données.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION RADIO

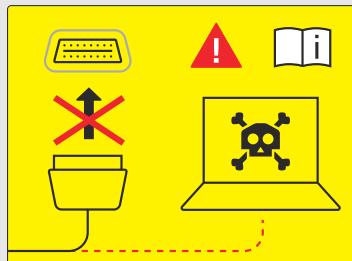
Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Attention

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule.

Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise de diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués

équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Clés

Danger

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Avertissement

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule.
Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Attention

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE RADIO



La télécommande peut être utilisée pour exécuter les fonctions à distance suivantes (selon la version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les procédures de sauvegarde, consulter la rubrique correspondante.

SYSTÈME DE CLÉ ÉLECTRONIQUE

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon la version) :

- ▶ Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- ▶ Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- ▶ Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- ▶ Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- ▶ Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE ou hybride 48 V).

La porte conducteur est déverrouillée (PHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- ▶ Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déplient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- ▶ Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.
- ▶ Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

Note

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



- ▶ Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Note

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



Avertissement

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- ▶ Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

- ▶ Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyez plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage.
- ▶ Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

Avertissement

Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.
Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.
Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- ▶ Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- ▶ Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- ▶ Allumage des plafonniers.

- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton.

Avertissement**Télécommande**

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

**Avertissement****Protection antivol**

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

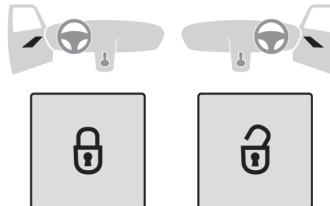
Avertissement**Verrouillage du véhicule**

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électrique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

Note**Achat d'un véhicule d'occasion**

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau PEUGEOT afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

VERROUILLAGE CENTRAL**Manuel**

- ▶ Appuyer sur ces boutons pour verrouiller/déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'intérieur de l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

Avertissement

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Note**En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur**

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-intrusion)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

Note**Transport d'objets longs ou encombrants**

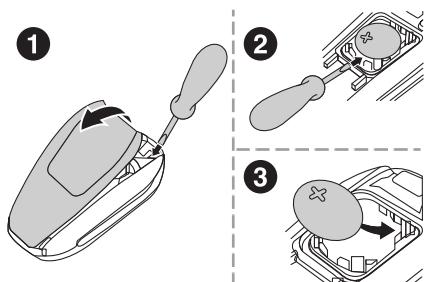
Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

REEMPLACEMENT DE LA PILE

Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les

contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.

Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

**Restriction**

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

**Avertissement**

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

**Avertissement**

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

**Avertissement**

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

CLÉ DE SECOURS**Clés perdues, télécommande, clé électronique**

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

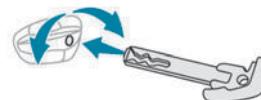
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

i Note

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

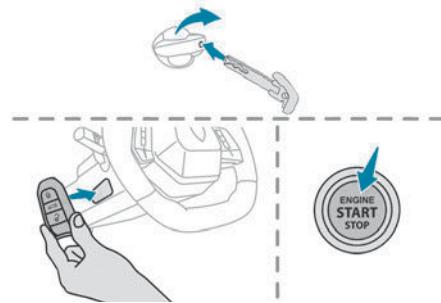
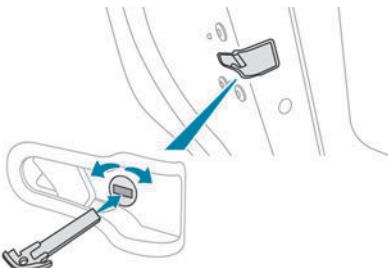
Porte avant gauche

- ▶ Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



- ▶ Ouvrir les portes.

- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après le remplacement de la pile ou en cas de panne, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.

- ▶ Placer la clé électrique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.

- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, depuis le mode P, appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

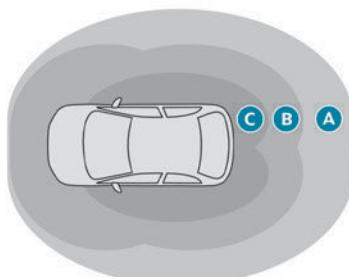
ADML Proximity

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électrique.

Lorsque le conducteur a la clé électrique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

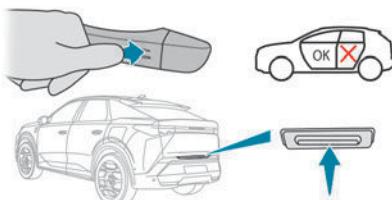
Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

DÉVERROUILLAGE DU VÉHICULE



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone C, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.



Note

Si la clé électrique reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée de porte conducteur.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électrique et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE ou hybride 48 V).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (PHEV ou BEV).

- ▶ Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- ▶ Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

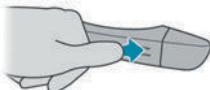
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

VERROUILLAGE DU VÉHICULE



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Contact coupé, portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- ▶ Soit automatiquement en sortant de la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

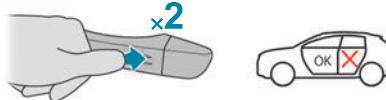
Super-verrouillage



Avertissement

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- ▶ Contact coupé, appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Note

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Note

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

Note

Coffre motorisé

Après fermeture complète, le véhicule se verrouille automatiquement même si la clé électronique se trouve en dehors des zones de reconnaissance.

Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avertissement

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Avertissement

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

– La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée conducteur. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

– Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

– L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à

l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur. Les rétroviseurs extérieurs se déploient uniquement lorsque le contact est mis.

Note

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Système de sécurité du véhicule

ALARME ANTIVOL

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

Note

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Note

Véhicules hybrides rechargeables

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

Avertissement

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

► Couper le contact et sortir du véhicule.

► Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule. Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périphérique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique après 45 secondes.

Avertissement

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périphérique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Avertissement

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périphérique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

i Note

Range-lunettes central

S'assurer que le range-lunettes, situé dans la console de toit, est fermé avant de sortir du véhicule et d'activer l'alarme.

Désactivation

- Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.

ou



Appui long.

- Déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande ou en appuyant sur l'une des poignées des portes avant.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

i Note

Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes

sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périphérique extérieure seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

- Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périphérique est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Note

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Neutraliser la surveillance périphérique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.
Le voyant du bouton s'éteint.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ANTIDÉMARRAGE

Les clés contiennent un code, qui doit être reconnu par le véhicule avant que le démarrage à distance ne soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

Portes

OUVERTURES MANUELLES DES PORTES

De l'extérieur

- ▶ Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Note

- ▶ Déverrouillage sélectif activé :
 - L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
 - L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

SERRURES DE PORTE MANUELLES



Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 10 km/h (6 mph).

SERRURES DE PORTE ÉLECTRIQUES

Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 10 km/h (6 mph).

Note

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Vitres

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche

4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

Note

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Note

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. Les vitres électriques arrière peuvent toujours être commandées à l'aide des commandes du conducteur.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Note

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.

La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

Avertissement

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

LUNETTE ARRIÈRE

PARE-BRISE

Avertissement

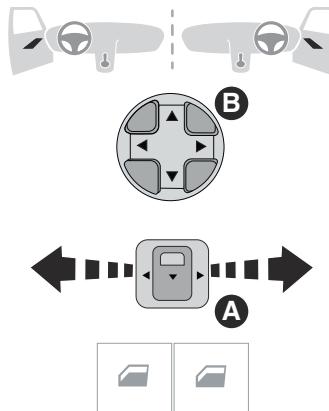
En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Rétroviseurs

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ELECTRIQUES

Réglage électrique



- Déplacer la commande **(A)** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.

- Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande **A** en position centrale.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.
- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

Note

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déplientront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.

- De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas. Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

Note

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



Le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage/dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **désembuage/dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

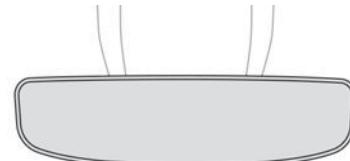
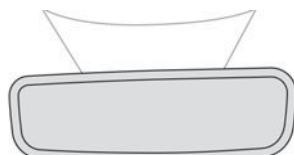
! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

RÉTROVISEURS CONVEXES

La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur intérieur electrochrome



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Note

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaire automatiquement dès que la marche arrière est engagée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

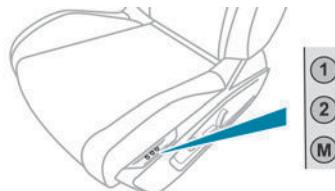
Réglages mémoire Utilisateur

RÉGLAGES MÉMOIRE CONDUCTEUR

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.

Avec les boutons 1/2/M



- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

RAPPEL D'UNE POSITION MÉMORISÉE

Avertissement

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entre dans le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

Pour rappeler la position correspondante à l'aide des boutons :

- Appuyer sur la touche **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel. Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège. Le rappel de position est impossible en roulant.

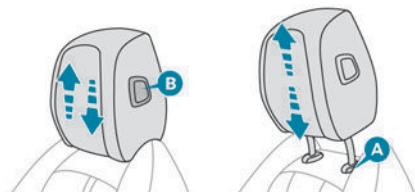
Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Appuie-tête

POSITION DES APPUIE-TÊTE

APPUIE-TÊTE AVANT

Réglage en hauteur



Vers le haut

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot A ou sur le bouton B puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

Note

L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Retrait d'un appuie-tête

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

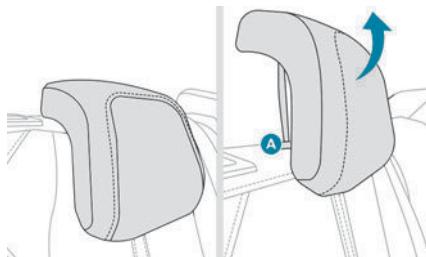
Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

Avertissement

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

APPUIE-TÊTE ARRIÈRE



Ils peuvent prendre deux positions :

- Position haute**, lorsque le siège est occupé :
 - Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande 1.
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Avertissement

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

POSITION DES SIÈGES AVANT

Avertissement

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

Avertissement

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Avertissement

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avertissement

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

Avertissement

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

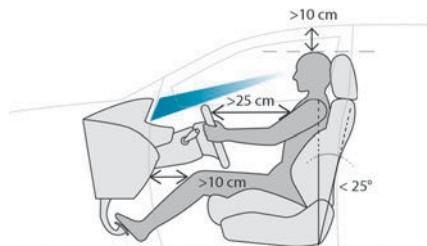
Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.

Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accèsibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise. La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies. La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.

Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.

Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.

Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.

Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.

Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.

Avertissement

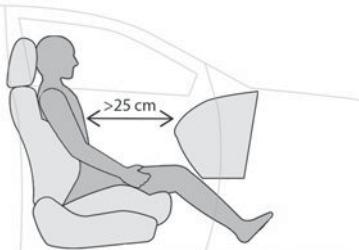
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

Note

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.

S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

Note

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

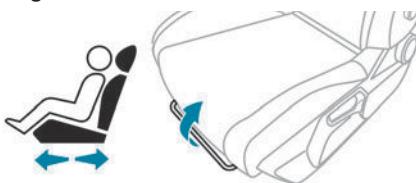
Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

Avertissement

! Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

SIÈGES AVANT MANUELS

Longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Avertissement

! Après le réglage, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison des dossiers



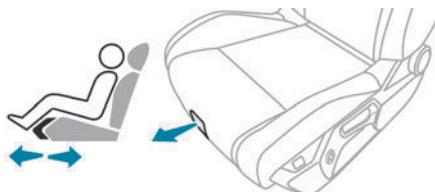
- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Lombaire

SIÈGES CERTIFIÉS « AGR »

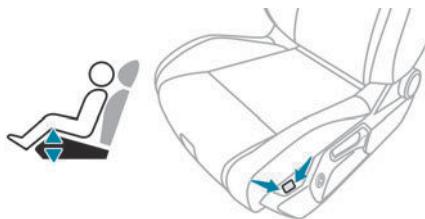
En plus des réglages manuels, ce siège comprend un réglage manuel de la longueur du coussin de siège, un réglage électrique de l'angle du coussin de siège et un réglage lombaire électrique.

Longueur de l'assise



- ▶ Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

Inclinaison de l'assise



- ▶ Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- ▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- ▶ Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

SIÈGES AVANT ÉLECTRIQUES

Avertissement

! Par mesure de sécurité, les réglages de sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Note

Pour éviter de décharger la batterie, effectuer ces réglages moteur tournant.

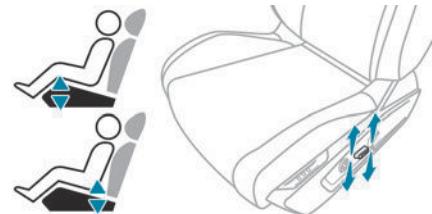
Ce siège bénéficie également des réglages manuel de la longueur d'assise et électrique du soutien lombaire précédents.

Longitudinal



- ▶ Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- ▶ Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- ▶ Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossier



- ▶ Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

SIÈGES CHAUFFANTS/SIÈGES VENTILÉS

La fonction de chauffage n'est active que lorsque le moteur tourne et que la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lombaire.

ou



- ▶ Appuyer sur l'application **Sièges**.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.
- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



- ▶ Si les réglages conviennent, appuyer pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Pla-ces**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).

Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.



Restriction

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



Avertissement

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

SIÈGES MASSANTS

Système permettant de choisir le type de massage et d'en régler l'intensité.
Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lombaire.

ou



- ▶ Appuyer sur l'application **Sièges**.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Massage**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



- ▶ Si les réglages conviennent, appuyer pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Pla-ces**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).
- ▶ Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

RABATTEMENT DES SIÈGES ARRIÈRE

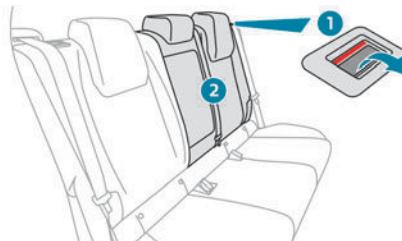
Rabattement des dossier

Avertissement

Les manœuvres de dossier doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Premières étapes :

- ▶ Abaisser les appuie-tête des dossier.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossier (par exemple, vêtements, bagages).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.



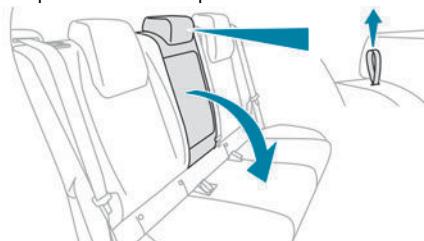
- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

Note

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Dossier central

La partie centrale du dossier peut être rabattue indépendamment des parties latérales.



- ▶ Au préalable, vérifier que l'accoudoir arrière n'est pas déployé et que l'appuie-tête central n'est pas relevé.
- ▶ Depuis l'habitacle ou depuis le coffre, tirer la sangle pour déverrouiller.

- ▶ Basculer le dossier sur l'assise.
- ▶ Lors de la remise en place, relever complètement le dossier jusqu'au verrouillage.

Remise en place des dossier

Avertissement

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossier.



- ▶ Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

Avertissement

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Sièges chauffants

Marche / Arrêt



Les boutons de réglage de chaque siège latéral se trouvent à l'arrière de la console centrale.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



Restriction

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

Avertissement

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Sièges de troisième rangée

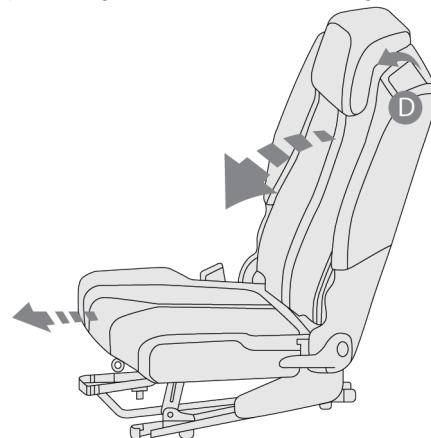


Avertissement

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

ACCÈS AUX PLACES DE TROISIÈME RANGÉE

L'accès aux sièges de troisième rangée se fait par les sièges latéraux de deuxième rangée.



Depuis l'extérieur ou depuis les sièges de troisième rangée :

- ▶ Soulever la palette D et accompagner le dossier vers l'avant pour l'incliner et avancer le siège.

Pour remettre le siège en place :

- ▶ Redresser le dossier jusqu'au verrouillage du siège.

Quelque soit la position initiale du siège, il se place automatiquement au tiers de la plage de réglage longitudinal afin de préserver un espace suffisant pour les passagers des sièges de troisième rangée.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement de ce système (palette D) les passagers de troisième rangée peuvent également sortir après avoir rabattu le dossier des sièges de deuxième rangée à l'aide de la sangle. Ne laisser pas les enfants manipuler les sièges sans surveillance.

APPUIE-TÊTE DE TROISIÈME RANGÉE

Réglage

Pour plus d'informations sur les **Appuie-tête arrière**, y compris leur réglage, reportez-vous à la rubrique correspondante ➔.

! Avertissement

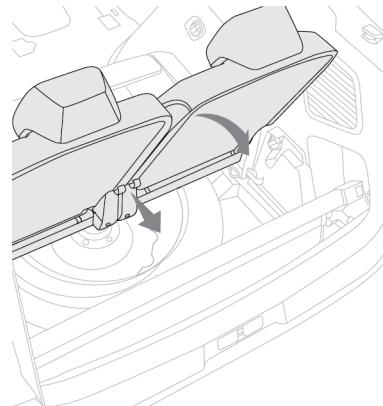
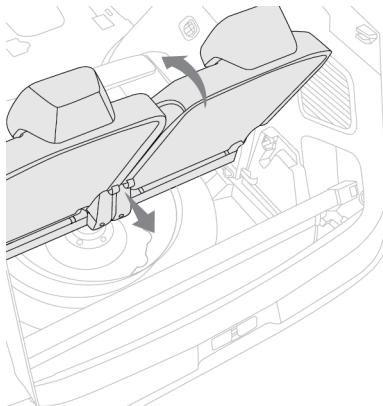
Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

DOSSIERS DE TROISIÈME RANGÉE RABATTABLES

Rabattement des dossiers de la troisième rangée à partir du coffre :

- ▶ Tirer sur les sangles au milieu de la rangée pour déverrouiller le siège souhaité et poussez légèrement le dossier vers l'avant.

Il est possible de rabattre 1 ou 2 dossiers.



REPOSITIONNEMENT DES DOSSIERS DE TROISIÈME RANGÉE

Redresser le dossier jusqu'à son verrouillage.

Ceintures de sécurité

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

ENROULEUR

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

PRÉTENSION PYROTECHNIQUE

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

LIMITEUR D'EFFORT

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

LIMITEUR D'EFFORT

PROGRESSIF

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.

Avertissement

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de

sécurité par le Réseau PEUGEOT ou par un atelier qualifié.

CEINTURES AUX PLACES

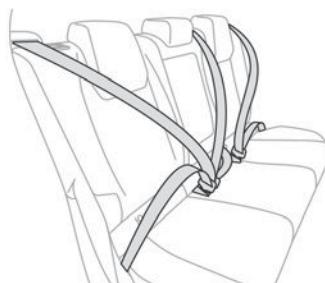
AVANT

Les places avant sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort progressif.

CEINTURES AUX PLACES

ARRIÈRE



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

VERROUILLAGE

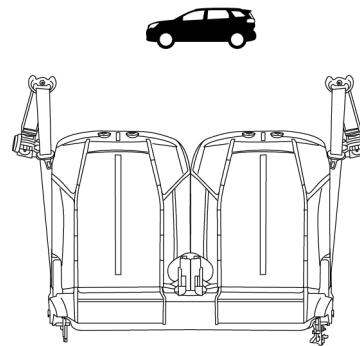
- Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.

- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

DÉVERROUILLAGE

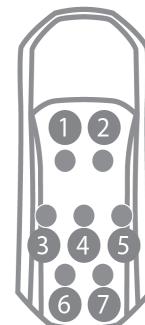
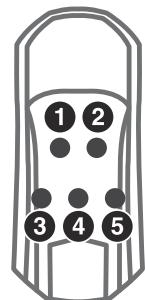
- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

CEINTURES DE SÉCURITÉ DE TROISIÈME RANGÉE



Les ceintures de sécurité de la troisième rangée sont toujours visibles et fixées.

ALERTE DE NON-BOUCLAGE ET DE DÉBOUCLAGE



1 Témoin de ceinture de sécurité avant gauche

- 2** Témoin de ceinture de sécurité avant droite
- 3** Témoin de ceinture de sécurité gauche de la deuxième rangée
- 4** Témoin de ceinture de sécurité centre de la deuxième rangée
- 5** Témoin de ceinture de sécurité droite de la deuxième rangée
- 6** Témoin de ceinture de sécurité gauche de la troisième rangée
- 7** Témoin de ceinture de sécurité droite de la troisième rangée

Témoin de localisation des ceintures non bouclées/débouclées

Les voyants allumés en rouge (**1 à 5 ou 7**) sur le tableau de bord indiquent l'emplacement des ceintures de sécurité non-bouclées ou débouclées.

Alerte de bouclage/débouclage



Il s'allume en rouge au combiné d'instruments dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Dans ce cas, le symbole du véhicule contenant les témoins de ceinture de chaque siège s'allume également en rouge.

Alerte de non-bouclage à l'avant



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant

(**1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7**) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le témoin reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**3, 4 ou 5**) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager détache sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1, 2, 3, 4 ou 5**) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le témoin reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, lorsque le conducteur ou un passager boucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (**1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7**) s'allume en vert dans le tableau de bord.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme

étant inoccupé, le témoin correspondant (2, 3, 4, 5, 6 ou 7) s'allume en gris dans le tableau de bord.



Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les témoins verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Avertissement

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne s'entortille pas
- ne doit maintenir qu'une seule personne
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les

Sièges enfants, consulter la rubrique correspondante.

Avertissement

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la

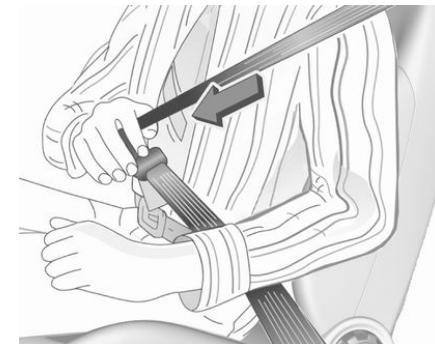
compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

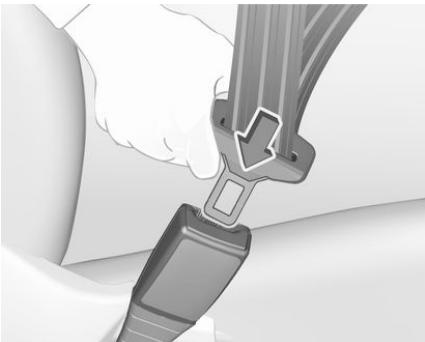
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Bouclage



Tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer la languette de verrouillage dans la boucle. S'assurer que la ceinture de sécurité soit placée en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

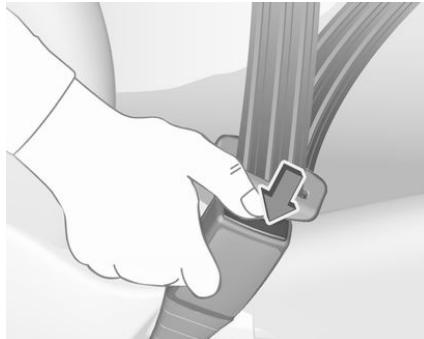
! Avertissement

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité.

Réglage en hauteur, selon l'équipement.

Débouclage



Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



! Avertissement

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Système d'airbags

INTRODUCTION DU SYSTÈME D'AIRBAGS

Remarques générales

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

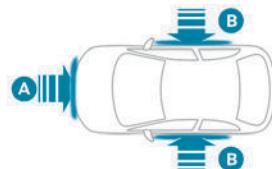
- en cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants,
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations. L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

Avertissement

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



- A.** Zone d'impact frontal
- B.** Zone d'impact latéral

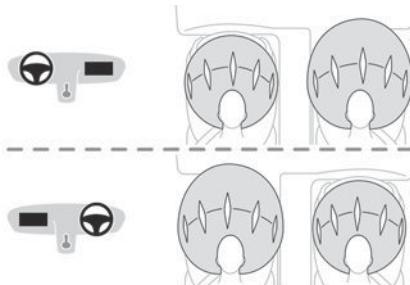
Note

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

AIRBAGS FRONTAUX



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé¹, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

AIRBAGS LATÉRAUX



Ce système protège le conducteur et le passager avant en cas de choc latéral violent.

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est monté dans le cadre du dossier du siège, du côté de la porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

AIRBAGS RIDEAUX

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central)

¹ Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante

afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déploie simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**. L'airbag rideau se gonfle entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

Avertissement

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

DYSFONCTIONNEMENT

Avertissement

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau PEUGEOT ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Avertissement

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau PEUGEOT.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossier des sièges (par ex. : des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces

capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau PEUGEOT ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Systèmes de retenue pour enfants

Note

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

Note

Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :
- « **dos à la route** » jusqu'à 3 ans.
- « **face à la route** » à partir de 3 ans.

Avertissement

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Avertissement

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

Avertissement

Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.

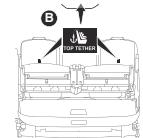
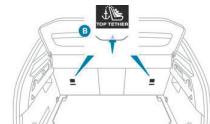
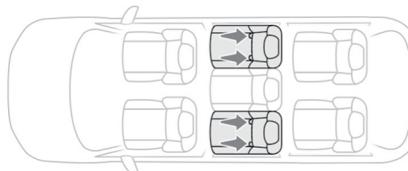
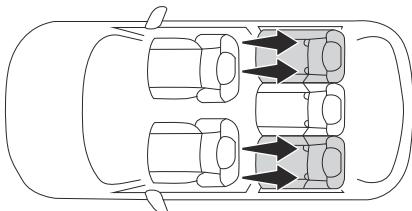
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

POSE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujetti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

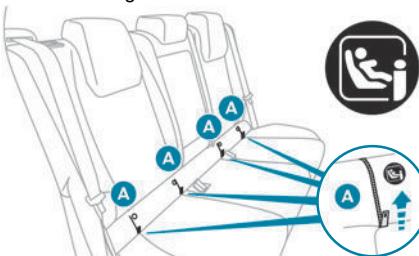
CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les sièges illustrés ci-dessous sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX :



Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

Note

Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

Note

Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrez sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- Ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

SIÈGES POUR ENFANTS RECOMMANDÉS**"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"**

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services

Nous vous recommandons d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 135 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.

Note

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Note

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i Note

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.

Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size pour 3008

	Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands ISOFIX et i-Size sur les places assises équipées de fixations ISOFIX dans le véhicule.
---	--

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b) rangée 2		
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			

Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e) (g) (h)	non	oui (e)	oui (e) (i) (j)	oui (e)
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f) (g) (h)		oui (f)	oui (f) (i) (j)	oui (f)
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non		oui	non	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non		oui	non	oui

Place équipée d'une attache Top Tether	non	non	oui	non	oui
Numéro du siège					
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b)	
	1	3	4	5	6
	3	1	4	5	6
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)		
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non		non	non
Siège enfant ISOFIX « Dos à la route » (R1/R2/R3)	non	non		R3 (k) (l)	non
Siège enfant ISOFIX « Face à la route » F2/F2X/F3)	non	non		F3 (n)	non
Siège enfant « Réhausseur » (B2/B3)	non	B3 (h) (m) (n)		B3 (n)	B3 (i) (m) (n)
					B3 (n)

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2 et F2X, F2, B2.**
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1 et R2.**
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1.**
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X et F2.**
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2.**

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e) Pour un siège enfant universel « **dos à la route** » et/ou « **face à la route** » (U), de groupes **0, 0+, 1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel « **face à la route** » (**UF**) de groupes **1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maxi.

- (h) Régler le siège du passager avant en position longitudinale complètement arrière.
- (i) Si un système de retenue pour enfants est installé sur le siège passager arrière central, le siège passager arrière gauche est bloqué et NE DOIT PAS être occupé.
- (j) Un siège enfant avec bécuelle ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (k) Régler l'appui-tête dans la position de hauteur maximale ou le retirer.
- (l) Régler le siège devant le siège équipé du système de retenue pour enfants à la position de hauteur maximale.
- (m) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
- (n) Déposer le repose-tête.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size pour 5008

	Numéro du siège						
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3
	1	3		4	5	6	7 9
	3	1		4	5	6	7 9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				

Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e) (g) (h)	non	oui (e)	oui (e) (i) (j)	oui (e)	non	non
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f) (g) (h)		oui (f)	oui (f) (i) (j)	oui (f)	non	non
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non		oui	non	oui	non	non
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non		oui	non	oui	non	non
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non		oui	non	oui	non	non
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		L2 (j)	non	L1 (j)	non	non

Siège enfant ISOFIX « Dos à la route » (R1/R2/R3)	non	non	R3 (k) (l)	non	R3(k) (l)	non	non
Siège enfant ISOFIX « Face à la route » F2/F2X/F3)	non	non	F3 (n)	non	F3 (n)	non	non
Siège enfant « Réhausseur » (B2/B3)	non	B3 (h) (m) (n)	B3 (n)	B3 (m)(n)	B3 (n)	B3 (m)	B3 (m)

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a)** Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b)** Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c)** Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d)** Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e)** Pour un siège enfant universel « **dos à la route** » et/ou « **face à la route** » (**U**), de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f)** Pour un siège enfant universel « **face à la route** » (**UF**) de groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g)** Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maxi.

(h) Régler le siège du passager avant en position longitudinale complètement arrière.

(i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.

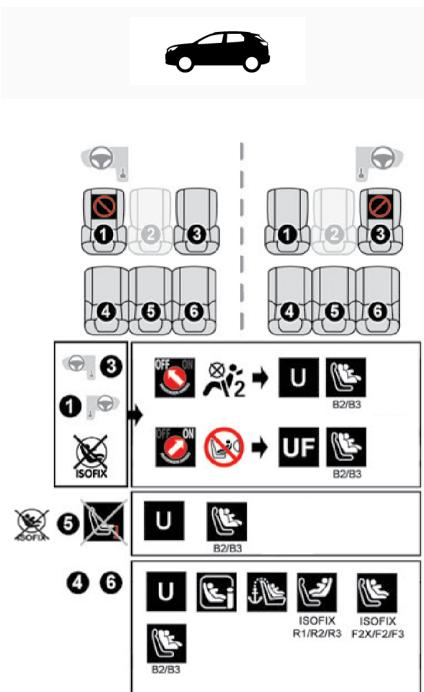
(j) Si un système de retenue pour enfants orienté latéralement est installé sur les sièges extérieurs de la 2^e rangée de sièges l'utilisation des autres places assises de cette rangée est exclue.

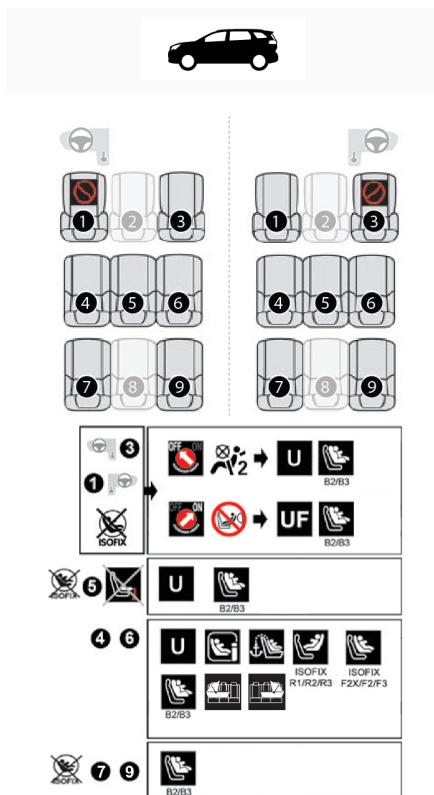
(k) Régler l'appui-tête dans la position de hauteur maximale ou le retirer.

(l) Régler le siège devant le siège équipé du système de retenue pour enfants à la position de hauteur maximale.

(m) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.

(n) Déposer le repose-tête.

Points de fixation ISOFIX

**Cle**

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant désactivé.



Airbag frontal passager activé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**face à la route**" (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec bécquille.



Présence d'un ancrage **Top Tether**.
Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISO-FIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

– **F1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.**

– **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.**

– **R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille.**

– **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**

– **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**

– **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**

Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations **ISO-FIX** :

– **B2 : siège réhausseur de largeur réduite.**

– **B3 : siège réhausseur de grande largeur.**



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Siège enfant **ISOFIX** de type "**Nacelle**" :



Siège enfant à l'avant



Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

- L1 : orienté du côté gauche.
- L2 : orienté du côté droit.

POSITION DES SIÈGES ENFANTS

Face à la route ou dos à la route



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

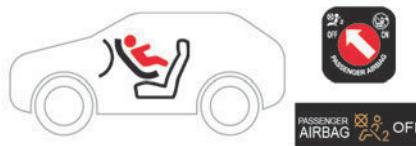
Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.

"Face à la route"



Avertissement
Laisser impérativement l'airbag passager avant actif.

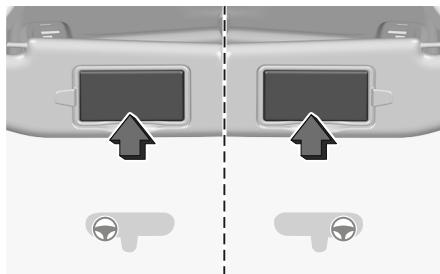
"Dos à la route"



Avertissement
L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



Danger

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la roue sur un siège protégé par un AIRBAG à l'avant ACTIVÉ. Cela peut BLESSER GRAVEMENT L'ENFANT.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Désactivation de l'airbag passager avant



Airbag passager OFF

Avertissement

Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

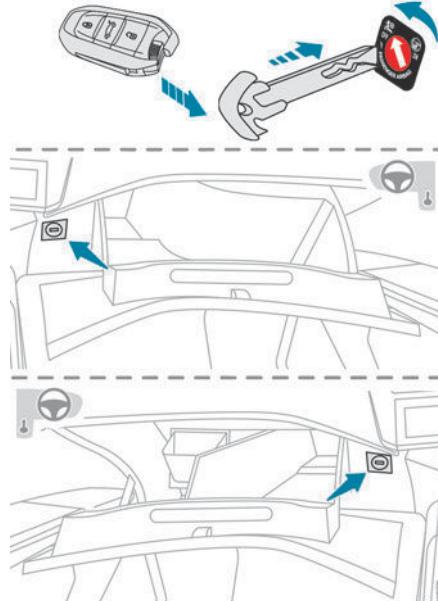
Avertissement

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position « OFF ».
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position « ON »

À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

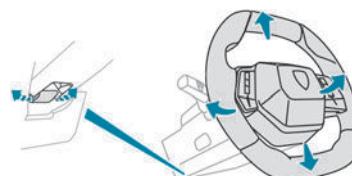
Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Réglér la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Note

PEUGEOT panoramic i-Cockpit®

Les informations de conduite et l'infodivertissement sont disponibles sur deux écrans de 10 pouces côté à côté ou sur un double écran incurvé de 21 pouces (selon version).

Les informations du combiné sont visibles au-dessus du volant pour plus de sécurité et de confort de conduite.

Régler la hauteur du volant de façon qu'il ne masque pas le combiné.

Commandes au volant

Avertissement

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

CHAUFFAGE DU VOLANT

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

AVERTISSEUR SONORE



► Appuyer sur la partie centrale du volant.

AVERTISSEUR SONORE PIÉTON (HYBRIDE 48 V, PHEV OU BEV)

Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (Électrique), lors de la conduite en mode de conduite tout électrique (Hybride 48 V) ou en mode de conduite **Électrique** (PHEV). L'avertisseur sonore pour piétons se déclenche une fois que le véhicule est en mouvement et

à des vitesses allant jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant ou en marche arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Commutateur d'allumage

Avertissement

! Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

Avertissement

! Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

BOUTON D'ALIMENTATION

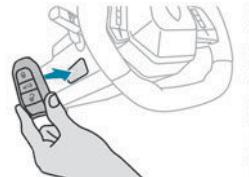


- Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Démarrage de secours



- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélectionner le mode P puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton START/STOP.

! Avertissement

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné P.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

i Note

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

! Avertissement

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Note

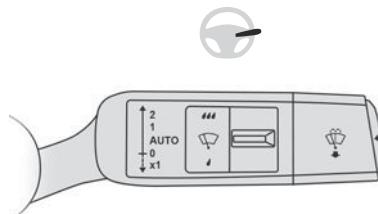
Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuie-glace. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

! Avertissement

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Avec balayage AUTO



Essuie-glace avant

- ▶ Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

AUTO

Essuage automatique

0

Arrêt

x1

Balayage simple

i Note

Après la coupure du contact et l'arrêt de l'essuie-glace (commande d'essuie-glace sur **0** ou pas de balayage automatique pendant plus de 30 secondes), les essuie-glaces peuvent légèrement bouger au pied du pare-brise.

i Note

En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **AUTO**, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
- En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-glace avant

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Note

Du liquide lave-glace est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cela améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-glace.

Note

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

Avertissement

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des

produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).



Marche arrière engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran tactile.

Position particulière des essuie-vitres avant

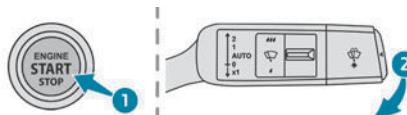
Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

Note

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai avant



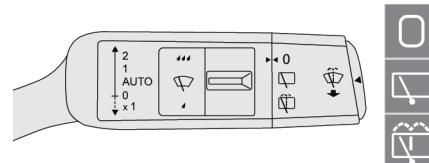
Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

DÉPOSE/REPOSE À L'ARRIÈRE



tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute). La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Reverse (marche arrière)

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait dans l'application **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- ▶ Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage. Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée. La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

Note

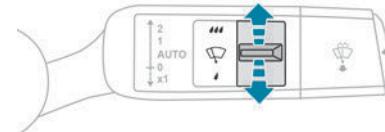
Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- ▶ Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
- ▶ Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.
Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.
- ▶ Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La position inférieure correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La position supérieure correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position inférieure vers une position supérieure déclenche un essuyage de confirmation.

Note

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Avertissement

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Dysfonctionnement

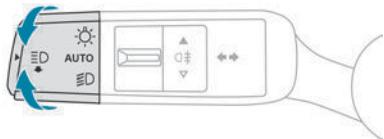
En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Éclairage extérieur

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

- ▶ Pour sélectionner le mode d'éclairage principal : tourner la bague vers le haut/bas jusqu'à la position souhaitée.



Feux de position seuls

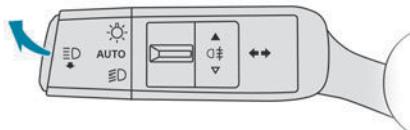


AUTO Allumage automatique des feux / feux diurnes



Feux de croisement ou de route

PHARES



- ▶ Tirer la commande d'éclairage pour permettre l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

FEUX DE CROISEMENT/FEUX DE ROUTE

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

3008



0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charges dans le coffre

3 Conducteur seul + charge dans le coffre

4 Non utilisé

5 Non utilisé

6 Non utilisé

5008

**0 (Réglage initial)**

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 Conducteur seul ou conducteur + passager avant + rang 3**2 7 personnes****3 7 personnes + charges dans le coffre****4 Conducteur seul + charge dans le coffre****5 Non utilisé****6 Non utilisé**

Réglage automatique des phares LED Peugeot Pixel

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (par ex. : la charge du véhicule).



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

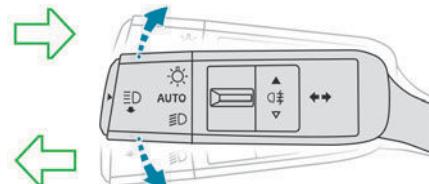
Le système met les projecteurs en position basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Ne pas toucher aux phares Peugeot Pixel LED - Risque d'électrocution !

CLIGNOTANTS



- ▶ Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Note

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- ▶ Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(selon version)

Balise latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- ▶ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par ex. lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et

l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- ▶ Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

Note

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple, chute de neige, forte pluie).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.
- Le système n'est pas en mesure de détecter :
- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Véhicules avec éclairage masqué (par exemple, circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinuieux, dans des carrefours en croix.

Avertissement

Entretien. Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Peugeot Pixel LED

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Lorsque la bague de commande d'éclairage est en position **AUTO** et que la fonction est activée sur l'écran tactile, le système commute automatiquement entre les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et adapte la répartition des feux de route à la situation du trafic à l'aide d'une caméra située en haut du pare-brise.

Les phares LED Peugeot Pixel sont constitués de trois modules LED.

Le module dédié à l'éclairage des feux de route se compose de pixels LED dont l'intensité est contrôlée indépendamment. Cette technologie permet de segmenter la distribution de la lumière en segments horizontaux et verticaux.

Les feux de route peuvent être complets lorsque les conditions de circulation le permettent, ou partiels si des véhicules sont détectés (devant ou en sens inverse).

Le système PEUGEOT Pixel LED permet ainsi d'éclairer la route de manière optimale sans éblouir les autres usagers.

Avertissement

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Note

Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Fonctionnement

Si les conditions de luminosité sont faibles et le permettent, les feux de route sont automatiquement allumés.

Les feux de route peuvent être complètement allumés, par exemple lorsqu'il n'y a pas de véhicule.

Ou partiellement, par exemple en présence d'un véhicule. Dans ce cas, les pixels LED s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de circulation, afin de maintenir un éclairage maximal pour le conducteur sans éblouir les autres usagers de la route.

Ces témoins d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Si les conditions de luminosité sont suffisantes et/ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les feux de route,



les feux de croisement restent allumés.

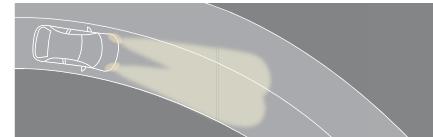


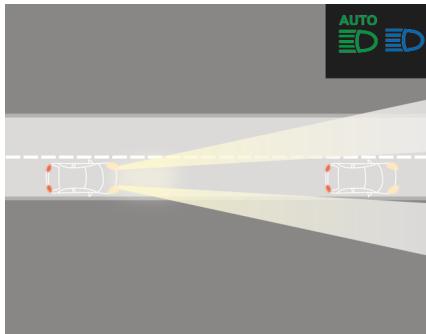
Ces témoins d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.



Si toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le témoin lumineux du combiné s'allume en gris. La fonction est activée, mais non disponible.

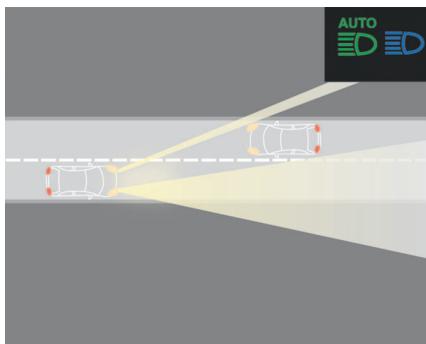
Véhicule suivi





À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

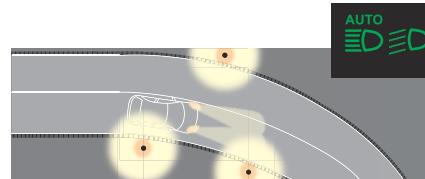
Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

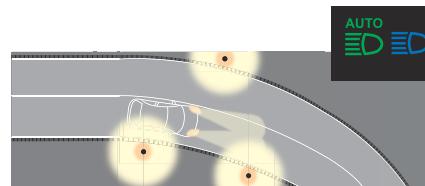
La forme et la position du tunnel évoluent en fonction des conditions de circulation.

Entrée dans une zone éclairée



Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments des phares s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en mode feux de croisement.

Sortie de zone éclairée



Les segments des phares s'allument progressivement pour passer en mode feux de route, avec ou sans "tunnel" selon les conditions de conduite.

CAS PARTICULIERS



Reste allumé au combiné.

Restriction d'autoroute

Le système ne peut pas détecter la présence de véhicules venant en sens inverse sur une chaussée séparée par un muret ou un rail de sécurité.

Le système réduit donc le faisceau lumineux du côté de la séparation centrale afin de ne pas éblouir le conducteur d'un véhicule venant en sens inverse.

Dans un virage, l'angle de restriction est ajusté en fonction du rayon de courbe.

Anti-éblouissement pour panneaux de signalisation

Certains panneaux de signalisation peuvent être plus éblouissants pour le conducteur en raison de la réflexion lumineuse des phares à LED. Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et ainsi réduire la réflexion lumineuse pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Mode Feux de route

L'amplification des feux de route fournit un éclairage supplémentaire au centre des feux de route pour améliorer la répartition de la lumière lors de la conduite à des vitesses plus élevées.

Pause

Pause Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.
- Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux". Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Dysfonctionnement



Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



Dans le deuxième cas, ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message en cas de dysfonctionnement de l'éclairage adaptatif des phares ou de la caméra.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ;

les fonctions associées ne seraient plus commandées.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE FRONTAL ADAPTATIF

Disponible uniquement sur les versions équipées de phares Peugeot Pixel LED. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.

L'intensité et la direction des projecteurs principaux et des modules varient de manière à augmenter ou réduire la portée de l'éclairage. Les modules s'inclinent de manière à élargir et orienter le faisceau lumineux pour augmenter ou diminuer l'éclairage des bords de la route. La fonction déplace le faisceau lumineux vers les côtés du phare pour assurer un meilleur éclairage dans les virages.

Avertissement

! Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

Activation / Désactivation

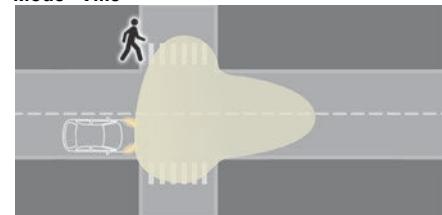
- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Fonctionnement

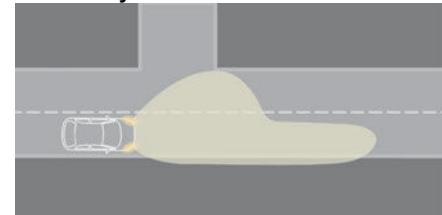
Mode "Ville"



La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections). Par défaut, le système démarre en mode "Pays". Après quelques secondes, le système bascule en mode "Ville" tant que la vitesse reste inférieure à 30 km/h.

Ce mode se désactive après quelques secondes dès que la vitesse dépasse 50 km/h.

Mode « Pays »



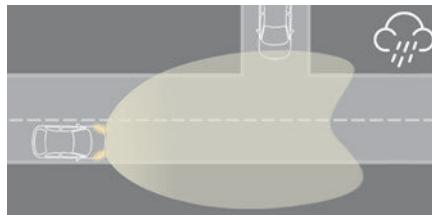
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

Ce mode s'active si les feux antibrouillard arrière sont éteints et/ou les essuie-glace avant sont activés pendant moins de 2 minutes.

Entre 30 km/h et 70 km/h (19 mph et

43 mph), avec les feux antibrouillard arrière éteints et si les essuie-vitre avant sont activés continuellement pendant plus de 2 minutes, le système bascule en mode "Mauvais temps".

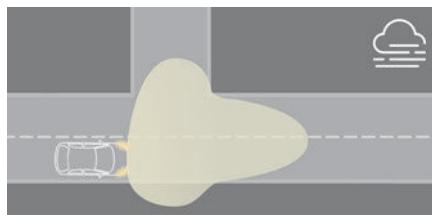
Mode « Mauvais temps »



Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).

Entre 30 km/h et 70 km/h, avec les projecteurs antibrouillard arrière éteints et les essuie-vitre avant activés continuellement pendant plusieurs minutes, le système bascule en mode « Pays ».

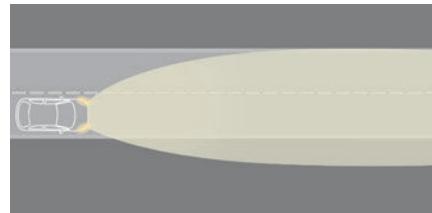
Mode « Brumeux »



Ce mode est activé si le véhicule roule à une vitesse comprise entre 0 et 70 km/h (0 et 43 mph) et que les feux arrière antibrouillard

sont allumés. Au-delà de 70 km/h (43 mph), la fonction passe en mode "Autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

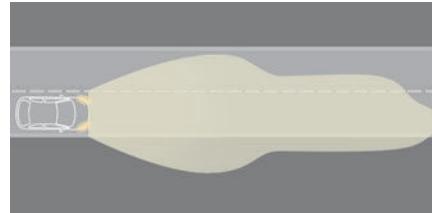
Mode "Autoroute"



À tout moment, ce mode d'éclairage peut être déclenché par la fonction Commutation automatique des phares indépendamment de la fonction Phares avant adaptatifs.

Ce mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et à l'angle du volant. Au-delà de 90 km/h (55 mph), la puissance et la portée de l'éclairage sont maximisées pour éclairer au mieux la chaussée en long et en large.

Mode « Boost autoroute »



À tout moment, ce mode d'éclairage peut être déclenché par la fonction Commutation automatique des phares indépendamment de la fonction Phares avant adaptatifs. Ce mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et à l'angle du volant.

Au-delà de 110 km/h, la puissance et la portée de l'éclairage sont maximisées pour éclairer au mieux la chaussée en long et en large.

Éclairage de flexion statique

Dans un virage, le faisceau lumineux fournit un éclairage supplémentaire de la route à droite ou à gauche lorsque la vitesse du véhicule est de 70 km/h ou moins.

Le système se déclenche par les seuils de rayon de courbe et la vitesse du véhicule.

Les phases d'augmentation et de diminution de l'intensité lumineuse s'effectuent progressivement.

Éclairage de virage numérique

Dans un virage, le faisceau lumineux se déplace autour de la courbe pour correspondre à la direction principale des yeux du conducteur, quels que soient la vitesse du véhicule et le rayon de virage.

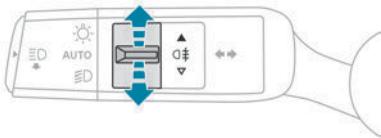
Les intensités latérales des feux de croisement sont décalées dans le sens approprié de la courbe.

Le système active les éléments de pixels remplis pour augmenter/étendre la zone du faisceau lumineux.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- ▶ Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

À l'activation des feux antibrouillard arrière, il est possible d'activer à l'avant le mode « brouillard » de la fonction Système de phare adaptatif. Pour plus d'informations sur le **Système de phare adaptatif**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Note

Extinction des feux à la coupure du contact. À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

Note

Allumage des feux après la coupure du contact.

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Note

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de phares Peugeot Pixel LED :

Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celui du pays de commercialisation de votre véhicule, la fonction Système de phare adaptatif doit être désactivée sur l'écran tactile afin de ne pas

éblouir les conducteurs venant des véhicules en face.

FEUX DE JOUR

Ces feux LED situés à l'avant et à l'arrière du véhicule s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position « AUTO » avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position « AUTO » avec faible luminosité ou « Feux de position seuls » ou « Feux de croisement / route »).

Note

En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES FEUX

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Note

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

Note

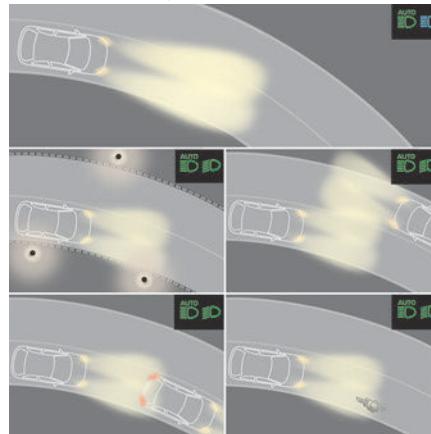
La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

COMMUTATION AUTOMATIQUE DES FEUX

Avertissement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Avertissement

! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Note

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h. En repassant en dessous de 35 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Note

! Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement sont maintenus. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés.
Dès que les feux antibrouillard sont éteints, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ÉCLAIRAGE SORTIE VÉHICULE (GUIDE-ME-HOME) ET LUMIÈRE D'ACCUEIL

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage

automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétropiseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétropiseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

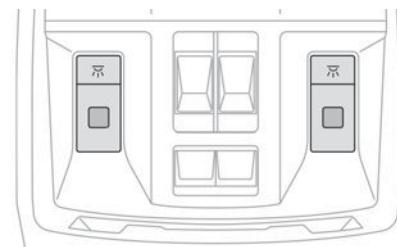
- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage intérieur

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Modèle non tactile



Lampes de lecture

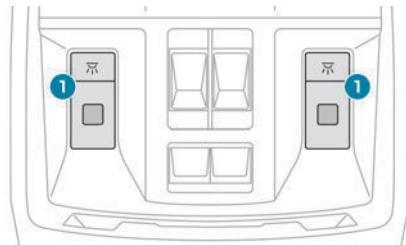


- Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.

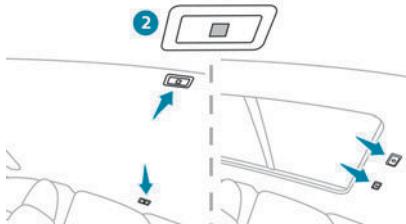
Avertissement

Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Modèle tactile à LED



1. Liseuses tactiles avant



2. Liseuses tactiles arrière

Liseuses tactiles

Elles s'allument :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

ÉCLAIRAGE DE COFFRE

Il s'allume automatiquement à l'ouverture du coffre et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

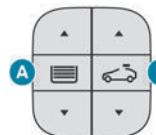
- La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



A. Commande du rideau d'occultation

B. Commande du toit ouvrant

Le toit ouvrant ou le rideau d'occultation peuvent être manœuvrés par ces boutons dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du mode Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Avertissement

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Avertissement

! Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

Avertissement

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

Avertissement

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Avertissement

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

FONCTIONNEMENT

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

Avertissement

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation. En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit ou le rideau rencontrent un obstacle pendant leur fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

RÉINITIALISATION

Il est nécessaire de procéder à une réinitialisation après rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou d'à-coups du toit ouvrant ou du rideau d'occultation.

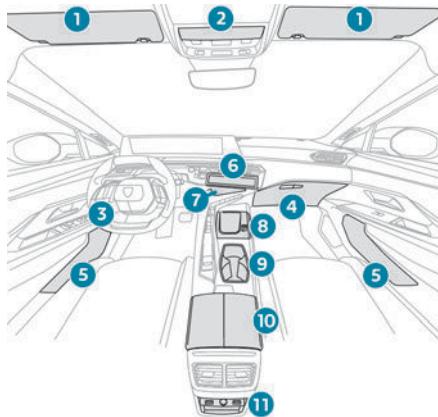
- Vérifier que rien ne gêne le toit ouvrant ou le rideau d'occultation et que les joints sont propres.

- Contact mis, fermer complètement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.
- Appuyer sans interruption sur la partie avant du bouton **B** jusqu'à ce que le toit ouvrant et rideau d'occultation se déplacent légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- Attendre 2 secondes, puis appuyer longuement sur la partie avant du bouton **B**. Le rideau d'occultation et le toit ouvrant s'ouvriront et se fermeront l'un après l'autre. Lorsque les deux sont à nouveau complètement fermés, maintenir pendant 2 secondes supplémentaires, puis relâcher.

Note

! En cas de dysfonctionnement, relancer toute la procédure.

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures



1. Pare-soleil
2. Range lunettes
3. Porte-pièces (selon version)
4. Boîte à gants éclairée
5. Vide-poches
6. Compartiment de rangement ou i-Toggles
7. Chargeur de smartphone sans fil (selon version)

8. Vide-poches
Prises USB avant / Prise de 12 V
9. Porte-gobelets
10. Accoudoir avant avec rangement
11. Prises USB arrière/ Prise de 12 V (selon version)
Vide-poches ou rangement pour smartphone

PARE-SOLEIL

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

BOÎTE À GANTS

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

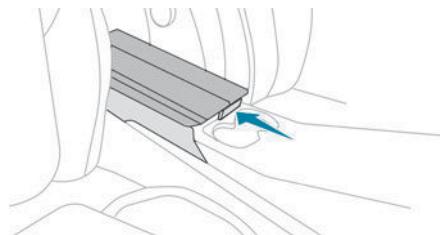
Avertissement

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

COMPARTIMENT DE L'ACCOUDOIR

Il comporte un espace de rangement et s'éclaire à l'ouverture du couvercle (selon version).

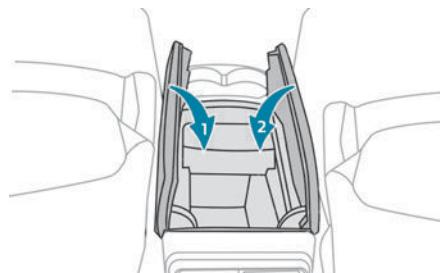
Ouverture



- Appuyer sur la palette située sous le couvercle.

Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



- Rabattre les deux parties du couvercle.

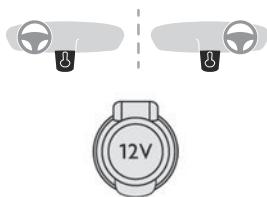
SYSTÈME FOCAL® HI-FI

Le véhicule est équipé d'un système audio haute-fidélité de la marque française FOCAL®. 10 haut-parleurs équipés de technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale à l'intérieur du véhicule : – Amplification full active 12 voies - 690 Watts technologie Classe D boostée : une puissance

audio importante disponible à tout instant malgré une faible consommation électrique.

- Voie centrale Polyglass : immersion et spatialisation du son.
 - Woofers / Mediums haute-fidélité Polyglass et suspension TMD : équilibre, dynamique et précision du son.
 - Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
 - Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power FlowerTM : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences.
- Deux modes d'écoute personnalisables sont disponibles :
- "Tous passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.
 - "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

PRISES 12 V



- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

Avertissement

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par PEUGEOT, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

PORTS USB

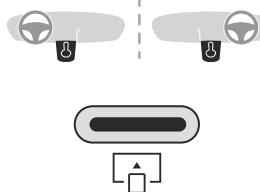
Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

Note

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL



Ce système recharge sans fil des appareils

mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

Note

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

Avertissement

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

Avertissement

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Avertissement

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint.

État du voyant de charge	Signification
	Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

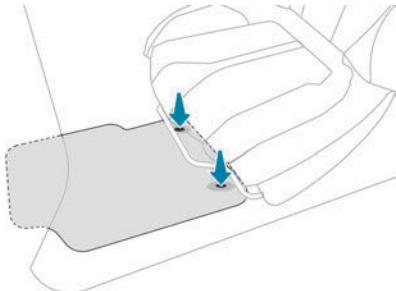
ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

TAPIS DE SOL

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.

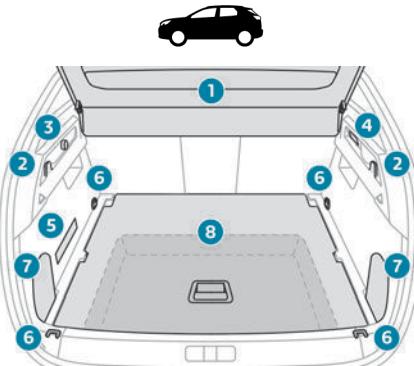
Avertissement

- Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
 - Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

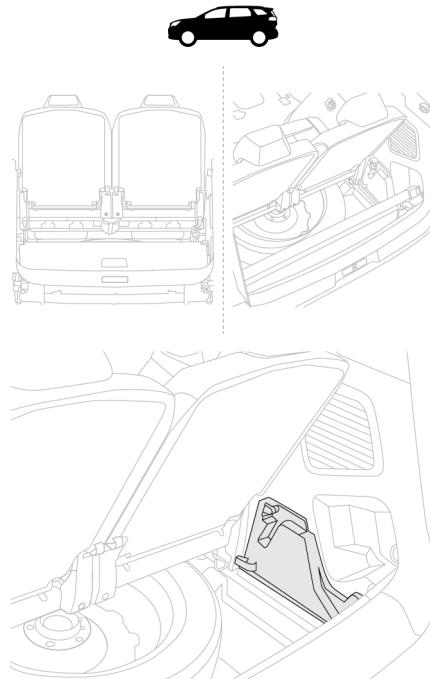
COFFRE

Aménagements du coffre



1. Tablette cache-bagages
2. Crochets porte-sac
3. Prise 12 V (120 W)
4. Éclaireur de coffre
5. Sangle de maintien
6. Anneaux d'arrimage
7. Vide-poches
8. Plancher de coffre 2 positions ou tapis de coffre rabattable (PHEV ou BEV)
Bac de rangement / Boîte à outils sous plancher

Amplificateur Hi-Fi (selon version)



Emplacements pour stockage 1 - positionnez le plancher de coffre.

Note

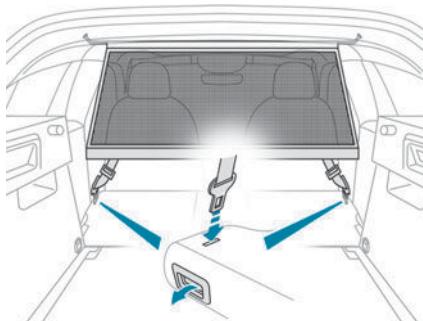
Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Cache bagages

Avertissement

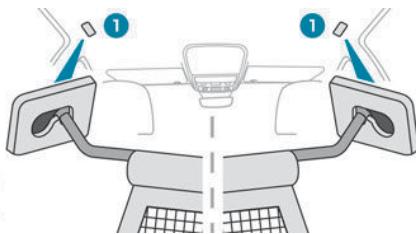
En cas de décélération brutale, les objets déposés sur le cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.



Filet de retenue de charge haute

Ce filet amovible permet d'utiliser tout le volume de chargement derrière les sièges avant jusqu'au toit lorsque les sièges arrière sont rabattus. Il offre une protection aux occupants en cas de freinage très brusque.

► Rabattez les sièges arrière.



► Insérez les extrémités de la barre, l'une après l'autre, dans les points de fixation 1 du pavillon.

- Accrochez les sangles du filet aux points d'ancrage inférieurs, situés à l'aplomb des fixations de l'assise de la banquette arrière.
- Tendez les sangles pour étirer le filet.

Prise accessoires de 12 V

- Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- Mettre le contact.

Avertissement

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par PEUGEOT, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Éclaireur de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Plancher de coffre 2 positions

(selon version)

Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

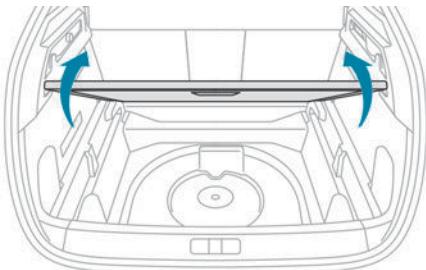
- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

Note

Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- ▶ Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- ▶ L'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le coincer dans cette position.

Bac de rangement

- ▶ Relever le plancher de coffre rigide au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (PHEV ou BEV).

AMÉNAGEMENTS ARRIÈRE

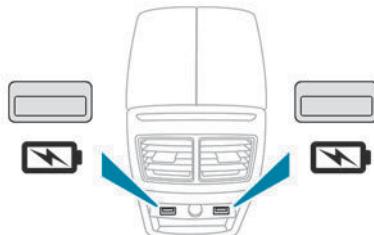
Prise accessoires de 12 V

- ▶ Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.

Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par PEUGEOT, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

Accoudoir arrière (selon version)



L'accoudoir comporte deux porte-canettes.

Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

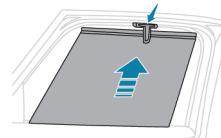
Lampes de lecture de troisième rangée



Des lampes de lecture sont également disponibles au-dessus des sièges de la troisième rangée.

Pour plus d'informations sur **les lampes de courtoisie**, se reporter à la rubrique correspondante.

Stores de deuxième rangée



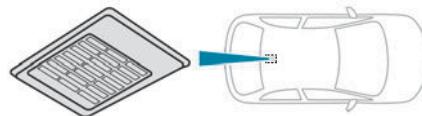
Montés sur les vitres de deuxième rangée, ils protègent l'habitacle des rayons solaires.

- ▶ Tirer la languette centrale pour dérouler le store.
- ▶ Positionner l'attache du store sur le crochet.

Note

Toujours accompagner le rideau lentement avec la languette, à la montée comme à la descente.

Antenne requin



Une grille d'aération est présente à l'arrière du pavillon pour le refroidissement de l'antenne requin.

Tout bruit de ventilation, contact mis ou moteur tournant, est tout à fait normal.

Hayon

OUVERTURE DU HAYON

- ▶ Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- ▶ Soulever le hayon.

i Note

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

! Avertissement

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

FERMETURE DU HAYON

- ▶ Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- ▶ Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

! Avertissement

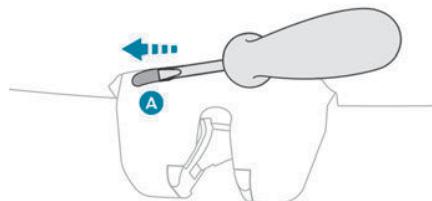
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

DÉVERROUILLAGE DE SECOURS

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- ▶ Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- ▶ Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- ▶ Déplacer le loquet vers la gauche.

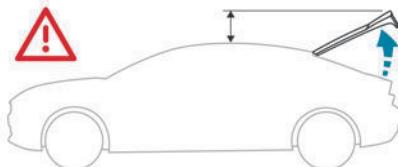
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

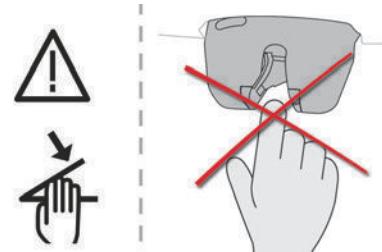
FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.

**! Avertissement**

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.

**! Avertissement**

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

! Avertissement

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, les contrôles à distance pour le fonctionnement motorisé du hayon seront automatiquement désactivés.

Il reste néanmoins possible d'utiliser les deux commandes situées sur le hayon motorisé.

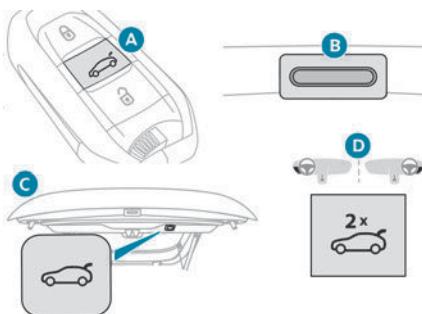
! Avertissement

En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A. Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B. Par la commande extérieure sur le hayon
- C. Par la commande intérieure sur le hayon
- D. Par la commande sur la planche de bord

i Note

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
ou
► Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).
- ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

i Note

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
ou
- Appui court sur la commande extérieure **B**.
ou
- Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.
ou
- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

i Note

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon. Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet d'ouvrir, de fermer ou d'arrêter le hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



La fonction "Ouverture du coffre mains libres" est configurée dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avertissement

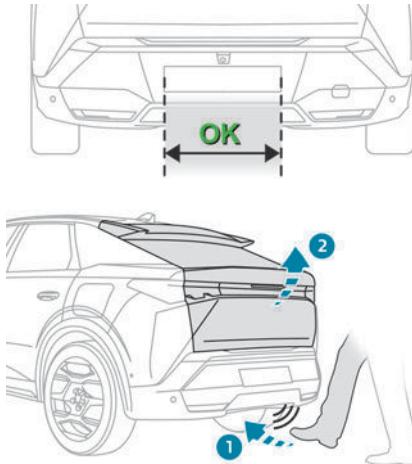
S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !

Note

Véhicules hybrides rechargeables ou électriques

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché (selon version).



► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

Avertissement

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été effectué dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

Note

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

La fermeture du hayon avec la fonction mains-libres permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Utilisation d'un dispositif d'attelage.
- Pose ou retrait d'un porte-vélo.
- Chargement ou déchargement de vélos sur un porte-vélo.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.

- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

! Avertissement

Dispositif d'attelage

Si le connecteur de remorque du dispositif d'attelage est branché, il ne doit pas être possible de l'ouvrir ou de le fermer en mode d'accès mains-libres (bras chargés).

- Dans ce cas, utiliser les fonctions **B** et **C** décrites ci-dessus

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

i Note

La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé. Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la motorisation

Il est possible d'engager la motorisation du hayon manuellement.

- Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour déclencher la fermeture motorisée.
- Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour déclencher l'ouverture motorisée.

Sans relance de la motorisation

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i Note

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.

S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermerture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon fermé.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Avertissement

! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

i Note

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i Note

En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Précautions d'usage



Note

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.



Note

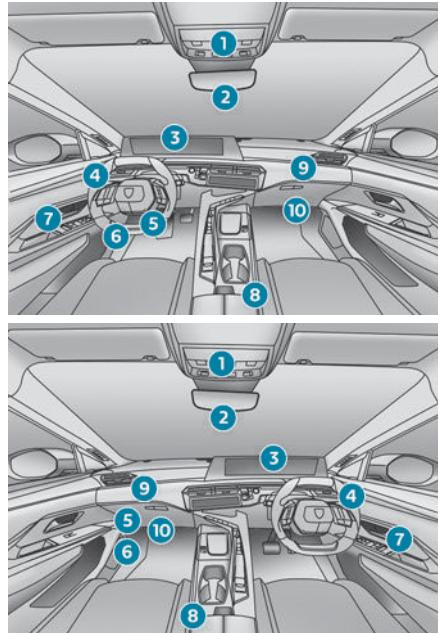
En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Présentation du tableau de bord

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

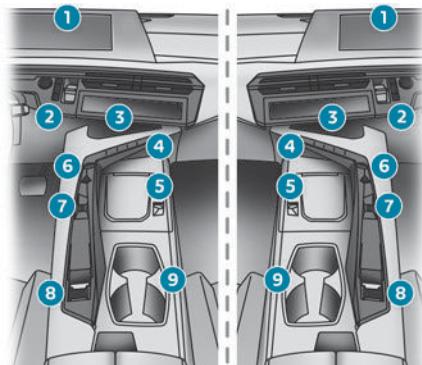


1. Range lunettes

Appel d'urgence (SOS)/Appel d'assistance sur le toit ouvrant
Plafonnier / Liseuses avant
Voyant d'avertissement pour airbag passager avant

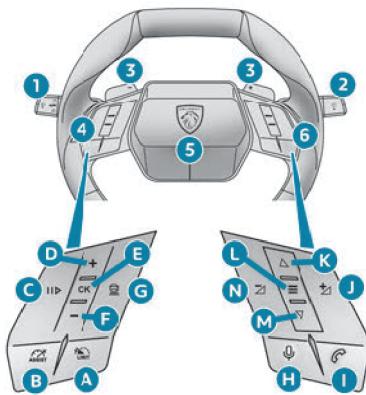
2. Rétroviseur intérieur
3. Combiné numérique/Écran tactile
4. Barrette de commandes latérale / Range-monnaie
5. Boîte à fusibles
6. Ouverture capot
7. Verrouillage centralisé
Rétroviseurs extérieurs
Lève-vitres électriques
8. Accoudoir avant
9. Airbag passager avant
10. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag passager

Console centrale



1. Écran tactile
Bouton HOME
Raccourcis des aides à la conduite
2. Mise en marche/à l'arrêt du moteur à l'aide du bouton START/STOP Boîte de vitesses automatique ou Sélecteur de mode de conduite
3. Compartiment de rangement ou i-Toggles Chargeur de smartphone sans fil
4. Barrettes de commandes centrales
5. Vide-poches
Prises USB / Prise 12 V
6. Sélecteur de modes de conduite
Feux de détresse
7. Marche/Arrêt et Réglage du volume sonore
8. Frein de stationnement électrique
9. Porte-gobelets

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné d'instruments / Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
Palettes de commande pour freinage régénératif (Électrique)
4. Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Commandes Drive Assist Plus ou Drive Assist Plus 2.0
- A. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

- B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection / Désélection du Régulateur de vitesse adaptatif / Drive Assist Plus
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go)
- D. Augmentation de la vitesse de consigne
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
- F. Diminution de la vitesse de consigne
- G. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (régulateur de vitesse adaptatif)
- H. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone
- I. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application **Phone**
- J. Augmentation du volume

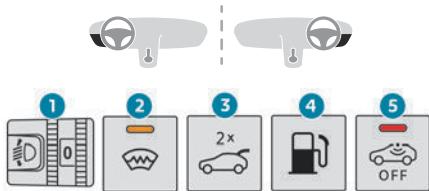
K. Haut : Sélection de radio / média / smartphone suivant

L. Appui : Validation d'une sélection

M. Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent

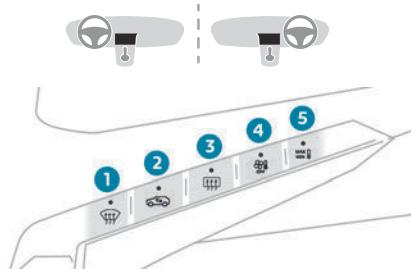
N. Diminution du volume

Barrette de commandes latérale



1. Réglage du site des projecteurs à technologie LED
2. Pare-brise chauffant
3. Coffre motorisé
4. Ouverture de la trappe à carburant (PHEV)
5. Alarme

Barrettes de commandes centrales



1. Désembuage du pare-brise et des vitres avant
2. Recyclage de l'air de l'habitacle
3. Dégivrage de la lunette arrière
4. Arrêt air conditionné automatique
5. Fonction Quick Launch

AFFICHAGE DES INFORMATIONS AU COMBINÉ D'INSTRUMENTS

Les informations affichées au combiné d'instruments (par ex. voyants, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée. Pour les fonctions disposant à la fois d'un voyant de marche et d'un voyant de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

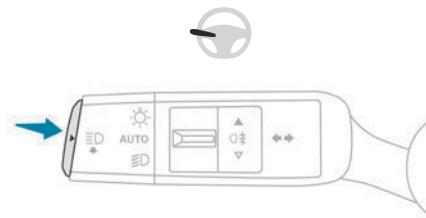
Note

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

Note

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur cette molette fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si 2 widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de personnaliser une seule page avec 2 widgets.

Le réglage est également assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Combiné d'instruments

Les combinés d'instruments numériques sont de type tête haute ou 3D tête haute.

Ils sont personnalisables par un système de pages et de widgets.

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

ICE



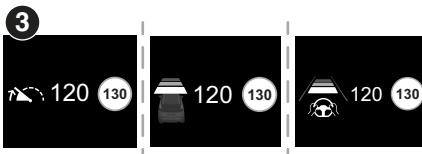
HYBRIDE 48 V



PHEV



BEV



- Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE ou PHEV)
- Totaliseur kilométrique (Hybride 48 V)
- Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (km ou miles) (PHEV ou ICE)

- Indicateur de vitesse (km/h)
- Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)

Indicateur de changement de vitesse (flèche et rapport recommandé) (ICE, Hybride ou 48 V PHEV) Position du sélecteur et rapport engagé sur boîte de vitesses automatique (ICE, Hybride ou 48 V PHEV)
Position du sélecteur de mode de conduite (BEV)

- Affichage des panneaux de limitation de vitesse Zone des aides à la conduite (si la fonction est activée)

- Compte-tours (tr/min) (ICE)
- Indicateur de puissance (ICE, Hybride 48 V ou PHEV)
- Témoin **READY** (ICE ou Hybride 48 V)
- Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (ICE, Hybride 48 V ou BEV) Indicateur de niveau de freinage régénératif (BEV)
- Totaliseur kilométrique (km ou miles) ((ICE, Hybride 48 V ou BEV) e-SAVE (km ou miles) (PHEV))

- Informations indiquées sur la page de personnalisation :
- Flux d'énergie (Hybride 48 V, PHEV ou BEV).
 - Média en cours.

- Aides à la conduite (par ex. Reconnaissance étendue des panneaux routiers).
- Navigation (selon équipement Poignées rétractables♦).
- Températures du moteur (ICE ou Hybride 48 V).
- Compte-tours (ICE).

Note

Hybride 48 V ou PHEV

La vitesse est affichée en bleu lorsque le BEV roule en tout électrique.

INDICATEUR DE RAPPORT

(selon le moteur)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Le système ne peut pas être désactivé.

Note

Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Note

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

INDICATEUR DU MODE D'ENTRAÎNEMENT

TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

L'enregistreur de distance totale mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i Note

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

i Note

Véhicules hybrides rechargeables

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



Pour les versions hybrides 48 V

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage

électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE Récupération d'énergie pour recharger la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

i Note

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « OFF ».

Pour les versions PHEV

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO

Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence.

Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Pour les versions BEV

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRAL

À la mise du contact, le BEV ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre ECO et CHARGE.

Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre ECO et CHARGE.

ORDINATEUR DE BORD

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue)

Geofencimm (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule surveille en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

Lorsqu'il entre dans l'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite BEV si le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

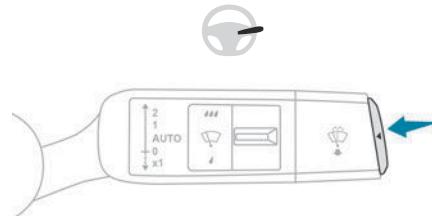
Planificateur d'itinéraire (BEV)

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.

En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

AFFICHAGE DES DONNÉES AU COMBINÉ D'INSTRUMENTS

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

– Informations instantanées :

- Consommation instantanée (Essence ou Hybride).
- Compteur de temps pour Stop & Start (Essence).
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride 48V ou PHEV).
- Totalisateur kilométrique (PHEV ou BEV).

– Trajets « 1 », puis « 2 » :

- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne.
- Distance parcourue.

Page de fin de trajet

(Selon version)

À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet.

La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride 48 V ou PHEV).
- Consommation moyenne.

REMISE À ZÉRO DU PARCOURS



Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets « 1 » et « 2 » sont indépendants et d'utilisation identique.

DÉFINITIONS

Autonomie

(miles ou km) (Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).



Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (BEV).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions ICE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km (19 miles), des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(mpg ou l/100 km ou km/l) (miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph).

Consommation moyenne

(mpg ou l/100 km ou km/l) (miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Témoin d'avertissement, indicateurs et messages

VUE D'ENSEMBLE

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'avertissement) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent

deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque voyant pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains voyants d'avertissement, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT PERSISTANT

L'allumage d'un voyant d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

1.	uniquement pour information
2.	information et avertissement

3.	demander l'assistance d'un atelier
4.	arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
5.	faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

LISTE DES TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre voyant d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée.
Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Hybride 48 V, PHEV ou BEV)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.
Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Hybride 48 V, PHEV ou BEV)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La batterie de traction est défaillante.
Effectuer (2).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire.
Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur (ICE, Hybride 48 V ou PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride 48 V, PHEV ou BEV)



Fixe.
Un défaut a été détecté dans le système (moteur électrique ou batterie de traction).

Effectuer (1), puis (2).

Câble branché (PHEV ou BEV)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple, bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.
Le répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode P.

Couper le contact et effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mph) pour une porte ou le coffre, à 6 km/h (4 mph) pour le capot.

Une porte, le coffre ou le capot est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Le voyant du siège correspondant s'allume également ou clignote dans le symbole du véhicule.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans voyant spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments. Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Corrigé, accompagné de l'affichage du message "Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire".

Le système d'avertissement sonore est en panne.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles

- Reconnaissance des panneaux.
- Frein de sécurité actif/Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerta Attention Conducteur par caméra.

Effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).

Freinage



Fixe, un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message « Défaut frein de stationnement ».

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes. À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à

15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du voyant au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode P, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Pied sur le frein



Fixe, oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique ou du sélecteur de conduite.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe, le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe, une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur (ICE, Hybride 48 V ou PHEV)



Clignotant, le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur. Effectuer **impérativement** (2).



Fixe, le système d'antipollution est défaillant.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe, le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au redémarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).

En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant, la régulation du système DSC/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe, le système DSC/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en côte



Fixe, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant. Effectuer (3).

Frein de sécurité post-collision



Fixe(s), associé au voyant de Service, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3) rapidement.

Sous-gonflage



Fixe, la pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Voyant de sous-gonflage clignotant puis fixe et voyant Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Capteurs de stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation.**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Airbags



Fixe, associé au voyant Service et accompagné de l'affichage d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe, l'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe, l'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (voyant d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (ICE, Hybride 48 V ou PHEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Faire le plein sans tarder pour éviter de tomber en panne sèche. **Ne jamais rouler à vide**, car cela pourrait endommager les systèmes de contrôle des émissions et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)



Fixe, le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le voyant ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piéton (Hybride 48 V, PHEV ou BEV)



Fixe, une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.
Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces voyants après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant, le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe, le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)

Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Stop & Start (Essence)

Fixe, accompagné d'un message.



Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Fixe, le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.



Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :
– en dessous de 0°C.
– au dessus de +35°C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.

Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.



Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Mode e-Auto (hybride)

Fixe, accompagné d'un message.



Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.

Réactiver le mode sur l'écran tactile.

Projecteurs antibrouillard arrière



Fixe, les feux sont allumés.

Peugeot Pixel LED



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares Peugeot Pixel LED ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Assistant feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur verte

Stop & Start (Essence)



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.

Véhicule prêt à rouler (PHEV ou BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Pour les véhicules électriques, les systèmes de confort thermique sont également disponibles.

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le voyant et quitter le véhicule.

Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée



Fixe.
(Véhicule en vert ; points en gris)

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Contrôle de descente en pente



Fixe.
(gris)

La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée.
Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.



Fixe.

La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant.
La fonction entre en régulation.

Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

AUTO HOLD (Régulateur de vitesse adaptatif)



Fixes, accompagnés d'un message à l'afficheur.

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé.

Avec une boîte de vitesses automatique (EAT6), le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Avec une boîte de vitesses automatique (e-DCS6/7) ou sélecteur de conduite :

- En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

- Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer pour repartir.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.

Indicateurs de direction



Clignotants avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux diurnes / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Peugeot Pixel LED



Fixe
La fonction est active.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



En fonction des conditions de circulation, le contrôleur commande l'allumage des feux de croisement.



L'allumage partiel ou total des feux de route.



Fixe

La fonction est activée, mais non disponible.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

Assistant feux de route



Fixe

La fonction est active.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



En fonction des conditions de circulation, le contrôleur commande l'allumage des feux de croisement.



L'allumage des feux de route.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur bleue

Feux de route



Fixe, les feux sont allumés.

Fonction e-SAVE (PHEV)



Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.
La fonction est activée.

INDICATEUR D'ENTRETIEN

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir, ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

Note

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.

L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

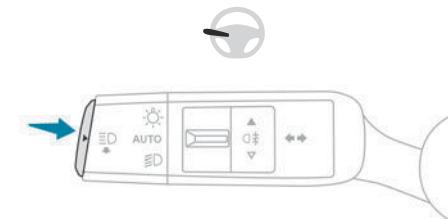
L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Mettre le contact sans démarrer le moteur ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique = 0, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

Note

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

INDICATEUR DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR

(selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné d'instruments, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Note

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné d'instruments.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à

l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



Moteur tournant :

- Dans la zone A, la température est correcte.
- Dans la zone B, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

Avertissement

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

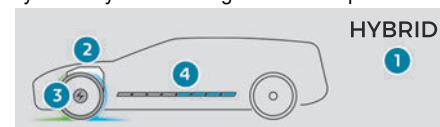
i Note

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

INDICATEUR DE PUISSANCE (HYBRIDE 48 V, PHEV OU BEV)

Pour les versions PHEV

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



1. Mode de conduite actif

2. Moteur Essence

3. Moteur électrique

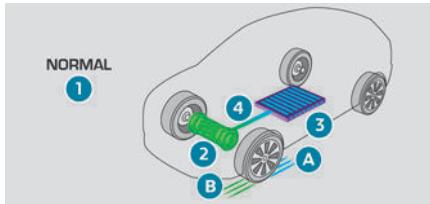
4. Niveau de charge estimé de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Blanc : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Pour les versions BEV

Cette page présente le fonctionnement de la transmission électrique en temps réel.



1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

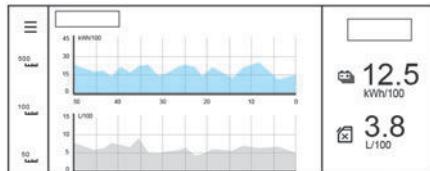
Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulement :

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

Historique

Pour les versions PHEV

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique et de carburant.



- Graphique supérieur (bleu) : consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques.
- Graphique inférieur (gris) : consommation moyenne de carburant pour le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques.

Pour les versions BEV

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.



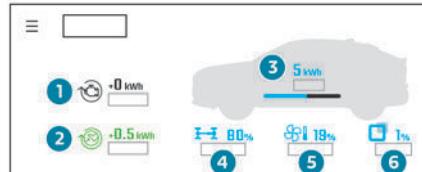
- Graphique supérieur : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule.



1. Énergie consommée (kWh) par le moteur essence (PHEV).

2. Énergie récupérée (kWh) lors des phases de décélération et de freinage.
3. Énergie consommée (kWh) par la batterie de traction.
4. Électricité consommée (%) par le moteur électrique.
5. Électricité consommée (%) par les équipements de confort thermique.
6. Électricité consommée (%) par les accessoires électriques.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

e-SAVE (PHEV)

La fonction e-SAVE permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**ATTENDRE, 20 km (12 miles)** ou toute l'autonomie **maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- ▶ Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **électrique** sur le sélecteur de mode.

Avertissement

Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

INDICATEUR DE NIVEAU DE CHARGE (PHEV ou BEV)

Pour les versions PHEV



Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Avertissement

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Pour les versions BEV



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Mettre impérativement le véhicule en charge.

Avertissement

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite. Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

INDICATEUR DE CONSOMMATION DU CONFORT THERMIQUE (BEV)

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.

L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation de confort thermique affiche "**0 w**" (watts).

Note

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner

temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, l'indicateur de consommation de confort thermique affiche « **15 000 w** » (watts). Une utilisation excessive des équipements de confort thermique peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule. Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

TEST MANUEL

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner Sécurité > Diagnostics.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

Note

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Note

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Note

Véhicules hybrides rechargeables

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "Cockpit", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) ACTIF

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



s'allument ou clignotent.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE

Permet de régler manuellement la luminosité des instruments et des commandes en fonction de la luminosité extérieure.



Les témoins dans le symbole indiquent le siège concerné.

1. Ceinture de sécurité avant gauche
2. Ceinture de sécurité avant droite
3. Ceinture de sécurité arrière gauche
4. Ceinture de sécurité centrale arrière
5. Ceinture de sécurité arrière droite

Selon l'état, les témoins peuvent avoir différentes couleurs : rouge : ceinture de sécurité non bouclée vert : ceinture de sécurité bouclée gris : siège inoccupé

- Lorsque le contact est mis et qu'une ceinture de sécurité est bouclée, le témoin correspondant s'allume en vert. Si l'un des sièges est détecté comme inoccupé, le témoin correspondant s'allume en gris.
- Lorsque le contact est mis et que l'une des ceintures de sécurité avant n'est pas

bouclée, et " s'allument avec le témoin correspondant en rouge (1 ou 2).

- Lorsque le contact est mis et que l'une des ceintures de sécurité arrière n'est pas bouclée, " s'allume avec le témoin correspondant en rouge (3, 4 ou 5).
- Après le départ, et le témoin correspondant clignotent en rouge dans le combiné pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore, si le siège concerné est occupé mais que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Après un certain temps de conduite, et " restent allumés en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée.
- Si un passager a débouclé sa ceinture de sécurité pendant la conduite, et " clignotent en rouge au combiné pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore. Après un certain temps de conduite, et " restent allumés en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée à nouveau.

Commandes de climatisation

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Entrée d'air

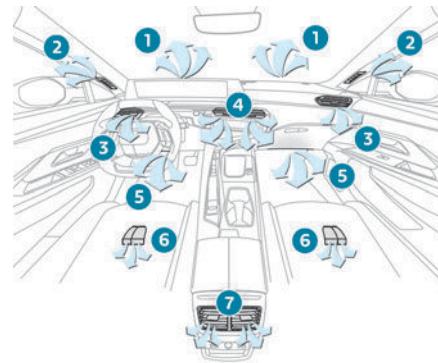
L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



Selon version, certaines commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et/ou par le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Bouches d'aération latérales obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

7. Bouches d'aération obturables et orientables

i Note

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Avertissement

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur.

Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !



Restriction

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



Note

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.



Note

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.
Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.
- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Note

Stop & Start / Mode e-Auto (selon version)

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.

i Note

Véhicules PHEV

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode BEV.

i Note

Véhicules BEV

La sélection du mode ECO optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

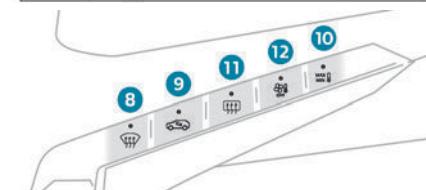
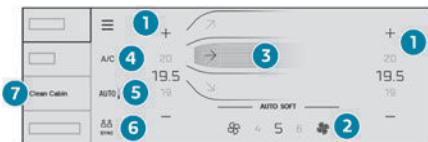
AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE BIZONE

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



- Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de la climatisation
5. Marche / Arrêt et réglage de l'air conditionné automatique (AUTO SOFT/AUTO NORMAL/AUTO FAST)
6. Clean Cabin
7. Bouton de désactivation de l'automaticité
8. Dégivrage arrière
9. Régulation de la température passager
10. Régulation de la température conducteur
11. Répartition d'air
12. Fonction Quick Launch

6. Synchronisation de température conducteur / passager avant
7. Fonction Habitacle propre
8. Désembuage / Dégivrage avant
9. Recyclage de l'air ambiant
10. Fonction Quick Launch
11. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
12. Arrêt du système

Sans i-Toggles

Avec i-Toggles

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur l'une des touches 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs mini et maxi en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- Appuyer sur la touche **6-SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne en automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- AUTO SOFT : priviliege une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

- AUTO NORMAL : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

- AUTO FAST : priviliege une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

Note

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide

ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "**AUTO**" s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches 2 (hélice) ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air.
Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.



Note

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les boutons 3 pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.
Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Fonction Quick Launch

À l'aide de la sonde de température intérieure, cette fonction active automatiquement :

- En cas de détection de températures froides (inférieures à 4 °C environ) :
 - Chauffage (**High**) / Sièges chauffants / Volant chauffant.
 - Répartition d'air vers les pieds et débit d'air maxi.
- En cas de détection de températures intermédiaires (comprises entre 4 °C et 35 °C environ) :
 - Climatisation (**AUTO FAST**).
 - Répartition d'air automatique et débit d'air maxi.
- Température de consigne de 21 °C.
- En cas de détection de températures chaudes (supérieures à 35 °C environ) :
 - Air conditionné (**Low**) / Sièges ventilés.
 - Répartition d'air vers les bouches d'aération latérales et centrales et débit d'air maxi.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **10-MINI/MAXI**.

Fonction Habitacle propre

Elle comprend les fonctions AQS (système d'air propre) et Air propre.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur la touche **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.

Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.
Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.
Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieur, cette fonction détecte les particules fines (par ex. fumée de cigarette, moisissures, bactéries).

La gestion de la recirculation de l'air intérieur permet de retrouver en quelques minutes seulement un habitacle purifié, grâce au passage de l'air à travers le filtre habitacle performant.

Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Marche / Arrêt de la climatisation

Marche / Arrêt air conditionné L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.
À la mise en marche de la fonction, "A/C" change de couleur.

Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et actif, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

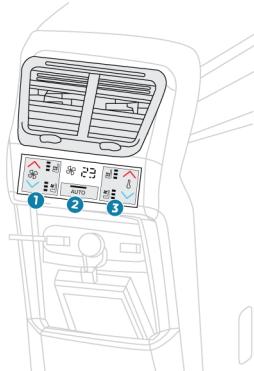
Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent. Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Air conditionné automatique trizone



Lorsque la fonction est activée, la soufflante des bouches d'aération arrière démarre. Dans ce cas, les passagers arrière peuvent régler le débit d'air de ces aérateurs indépendamment du réglage de débit d'air du système d'air conditionné pour les aérateurs avant. Lorsque la fonction est désactivée, le débit maximal d'air diffusé par les aérateurs arrière est

limité par le réglage du débit d'air du système d'air conditionné pour les aérateurs avant.

- Appuyer sur l'un des boutons « **grande hélice** » ou « **petite hélice** » pour respectivement augmenter ou diminuer le débit d'air.

Les voyants correspondants s'allument.

Si tous les voyants sont éteints, il subsiste un léger flux d'air lié au déplacement du véhicule.

RECYCLAGE DE L'AIR

AMBIANT

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Note

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE AVANT

Ce mode permet de désembuer ou de dégivrer le pare-brise et les vitres latérales le plus rapidement possible.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

Note

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Avertissement

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

DÉSEMBUAGE - DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Ce désembuage/dégivrage ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

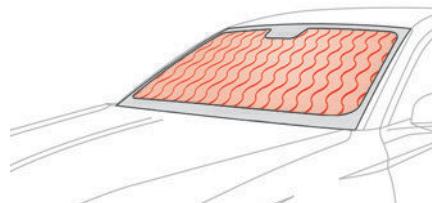
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure. La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure. Le désembuage/dégivrage s'arrête donc automatiquement pour éviter une consommation excessive de courant électrique.

PARE-BRISE CHAUFFANT



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par ex. rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



- ▶ Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PRÉCONDITIONNEMENT THERMIQUE (PHEV ou BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21 °C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



- ▶ Dans l'application Climatisation de l'écran tactile, sélectionner l'onglet Pré-conditionnement.

- ▶ Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- ▶ Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.

Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le pré-conditionnement thermique et le contact sont mis.

Note

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque le **contact est coupé** et le **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de

charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV) ou 30% (BEV).

- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par ex. du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

PRÉCONDITIONNEMENT THERMIQUE (ICE)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21 °C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Programmation

Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- ▶ Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation. La séquence de pré-conditionnement commence environ 20 minutes avant l'heure programmée.

Ce voyant est allumé fixe lorsqu'un pré-conditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Note

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Le préconditionnement ne peut commencer que si toutes les portes sont verrouillées, les vitres et le capot fermés.

Le préconditionnement démarre le moteur du véhicule essence.

Le préconditionnement est limité à un cycle de 20 min. Un deuxième cycle ne peut être effectué qu'après avoir commencé à rouler.

Écran tactile et Écran d'informations

ÉCRAN TACTILE 10"

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.

- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo par codes QR (p. ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

Avertissement

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

RECOMMANDATIONS

Ces recommandations sont valables pour l'écran tactile et pour le i-Toggles (selon équipement). L'écran tactile et l'écran du i-Toggles sont de type capacitif.

► Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.

► Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

► Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

COMMANDES PRINCIPALES



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct au menu Climatisation



Accès direct au menu Conduite

► Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple : Luminosité, Diagnostics).

► Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Réglage du volume sonore.

APPLICATIONS

Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications..

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc. Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique. Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

Pour les versions PHEV

Accès aux fonctionnalités du système PHEV (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

APPLICATION D'ÉNERGIE (PHEV ou BEV)

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

e-SAVE (PHEV)

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**ATTENDRE, 20 km (12 miles), 30 km (18 miles)** ou toute l'autonomie **maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km ou en miles.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **électrique** sur le sélecteur de mode.

! Avertissement

Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

e-SAVE (PHEV)

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules BEV).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-Save**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km, 20 km** ou toute l'autonomie **Maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km ou en miles.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **BEV** sur le sélecteur de mode.

! Avertissement

Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Présentation du système d'infodivertissement

NAVIGATION GPS - APPLICATIONS - AUTORADIO MULTIMÉDIA - TÉLÉPHONE BLUETOOTH®

Note

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Note

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le Mode économie d'énergie, se reporter à la rubrique "Apprendre à connaître votre véhicule".

Note

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV.

Note

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.peugeot.com/fr/oss-source-codes.html>

Avertissement

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

PREMIÈRE ÉTAPE DE L'INFO-DIVERTISSEMENT



À la mise du contact, le système se met en marche.
Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Réglage du volume sonore.

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes



- ▶ Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- ▶ Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran)

par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher/masquer le menu contextuel
Afficher/masquer le menu contextuel



Retour à la page précédente.

- ▶ Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrage des profils



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, vous pouvez personnaliser ses paramètres et rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil.



Note
Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de son choix ; activer au préalable la fonction de l'appareil nomade.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



▶ Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



► Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

Note

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par ex. coordonnées GPS).

Note

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

Note

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

Note

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

Note

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

Note

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

► Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



- ▶ Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- ▶ Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



- ▶ Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications. La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



- ▶ Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

- ▶ Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.
- ▶ Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire.

Cette authentication sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentication sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Mise à jour du système

Note

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas

affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Mises à jour".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via le réseau Wi-Fi extérieur.

Avertissement

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

! L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

MENU

PROFILS

PERSONNALISATION

WIDGETS



- ▶ Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

- ▶ Appuyer dans le champ "Affichage".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

- ▶ Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



- ▶ Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser l'écran tactile".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (ACCUEIL) apparaît.

Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



- ▶ Pour ajouter une page, appuyer "Page" à gauche de l'écran.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Personnalisation du combiné d'instruments



- ▶ Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser les informations sur le conducteur".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.



Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- ▶ Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



- ▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- ▶ Sélectionner le Widget souhaité.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- ▶ Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser i-Toggles

(selon équipement)

Afficher dans l'écran central la page dans laquelle la touche que l'on souhaite inclure est présente.



Note

Les raccourcis permettent d'accéder à une application (page de climatisation, page de radio, etc.) ou lancer une action (température à 21°, appeler une personne sélectionnée dans son répertoire, etc.).



- ▶ Faire un appui long sur le raccourci à remplacer.

Un panneau s'affiche sur l'écran central avec tous les raccourcis encadrés et éligibles. Une notification vous informe également de l'étape suivante à appliquer.

Sélectionner le nouveau raccourci souhaité. Il sera dupliqué dans le i-Toggles et remplacera

celui initialement sélectionné. Une notification en informe également l'utilisateur.



- ▶ Pour quitter cette fonction à tout moment, appuyer sur cette touche ou sur le bouton principal "Accueil".

Radio

CHOIX DES MÉDIAS



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®)).

LECTURE D'UNE PISTE DE LECTURE

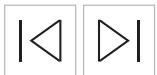


- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "Liste de lecture" ou "Bibliothèque".



- ▶ Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



- ▶ Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



- ▶ Lecture aléatoire des pistes.



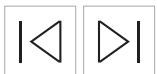
- ▶ Désactivation / Réactivation du son.

SÉLECTION D'UNE STATION RADIO



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- ▶ Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



- ▶ Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton.



- ▶ Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "Stations".



- ▶ Appuyer sur "Muet" pour désactiver / réactiver le son.

Avertissement

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la

propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

RECHERCHE AUTOMATIQUE DES STATIONS RADIO

Par l'application "Média".



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Stations".

La recherche se fait automatiquement.

MÉMORISATION D'UNE STATION RADIO

Sélectionner une station de radio.



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- ▶ Appuyer sur la touche "Favoris Radio".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

PARAMÈTRES AUDIO

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "Média"



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres".

Ou

Par l'application "Paramètres"



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Audio et Radio".

Il est possible de paramétrier :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

ACTIVATION DES ANNONCES TRAFIC

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception

correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- ▶ Activer "Annonce trafic (TA)".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

ACTIVATION DU SUIVI DE STATION RADIO

Par l'application "Média".



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Stations".

La recherche se fait automatiquement.

CHANGEMENT DE BANDE RADIO



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- ▶ Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

STREAMING AUDIO

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, via port USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Note

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

INFORMATIONS ET CONSEILS

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via

les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; û) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Système multimédia

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COMMANDES AU VOLANT



Commande vocale : Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté en Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.
Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablissement le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant(appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel(appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté par Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).



Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes des favoris.

APPLICATIONS



Note

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Regarder les tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.



Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétriser le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales (selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



► Appuyer sur l'application "Paramètres".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet « Assistant vocal ».



Activer/Désactiver :

- "**"Écouter (OK Peugeot)"**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**"OK Peugeot"**".

- "**"Utilisation des données"**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

Note

Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "OK Peugeot".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

Avertissement

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "OK Peugeot".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"
"Passer à la radio"
"Régler sur la fréquence 88,5"

Note

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"
"Conduis-moi chez Gabrielle"
"Rechercher un parking public à proximité"

Note

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

Note

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : "Aucun appareil n'est connecté", et la session vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Quel temps fait-il ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

CHATGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires. Pour activer le ChatGPT, utiliser la même commande vocale "OK Peugeot".

NAVIGATION

Écran d'accueil de la navigation
(selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



- ▶ Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



- ▶ Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



- ▶ Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



- ▶ Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



- ▶ Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



- ▶ Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



- ▶ Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Ajouter domicile".



- ▶ Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Mes lieux".



- ▶ Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



- ▶ Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



- ▶ Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



- ▶ Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.



- ▶ Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



- ▶ Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



- ▶ Sélectionner "**Service Tom-Tom**" pour accéder à l'état du réseau.



- ▶ Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



- ▶ Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



- Note**
La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour

automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV ROUTING

i Note

EV Routing peut fonctionner sans abonnement à Connect PLUS, mais il ne recevra pas de mises à jour sur l'état des stations de recharge.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombre. Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour

parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge. La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale. Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**. Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options > Planification et Trajet**) pour les préférences par défaut.

Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

- ▶ Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.
- ▶ Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

i Note

Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (Options > **Planification & Trajet**) :

- ▶ Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
- ▶ Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

CONNECTIVITÉ

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



Note

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de votre appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.



Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion d'un appareil mobile au système du véhicule via Bluetooth® permet d'accéder à son contenu et à son streaming "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.



Note

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



► À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Note

Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable le menu « **Mes appareils** » du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**". Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



► Sélectionner "Mes appareils".



► Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).
- ou
- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Note

Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu « Mes dispositifs » ouvert.

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



- ▶ Sélectionner "Wi-Fi".



- ▶ Activer/Désactiver "Wi-Fi".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

Note

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

Note

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible.

Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Suppression d'un appareil



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



- ▶ Sélectionner "Mes appareils" pour afficher la liste des appareils accouplés.



- ▶ Appuyer sur ce bouton.
- ▶ Appuyer sur "SUPPRIMER".
- ▶ Confirmer en appuyant sur "OUI".

Avertissement

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

DUPLICATION D'ÉCRAN

Note

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen en®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

Note

Commencer par activer la fonction Siri® sur le smartphone Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Apple®CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



► Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est 11 compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



► Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



► Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

Note

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



- ▶ Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connexivité**".



- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



- ▶ Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".



- ▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

MÉDIA

Changement de source



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".



- ▶ Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®)).

TÉLÉPHONE

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran. Accepter l'appel :



- ▶ Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



- ▶ faire un appui long...



- sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Clavier" puis saisir le numéro.



- ▶ Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Appels".

Ou

Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

Note

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Contacts".
- ▶ Sélectionner le contact dans la liste proposée.
- ▶ Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.



Organisation de la liste des contacts



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres" pour afficher les réglages liés au téléphone.
- ▶ Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.



Connexion de deux téléphones

Note

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.
- ou
- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

RÉGLAGES

Paramétrage de l'affichage de l'écran

Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

Il est possible de paramétrier :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système

- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphones Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système

- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Système".

Il est possible de paramétrier :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue

- ▶ Sélectionner "Langues" pour changer de langue.



- ▶ Appuyer sur la langue souhaitée.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

- ▶ Sélectionner "Date et Heure" pour changer de date et d'heure.



- ▶ Appuyer sur la langue souhaitée.



- "Date et Heure automatiques"** est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver **"Date et heure automatiques"**.

Appuyer sur le champ **"Sélectionner le fuseau horaire"**, puis définir un fuseau horaire.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne **"Régler l'heure"**, puis régler l'heure.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour valider.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour valider.



- ▶ Sélectionner le champ "Format de l'heure" (12 heures/24 heures).



- ▶ Sélectionner le champ Format de date (MM-JJ-AA / AAAA-MM-JJ / JJ/MM/AAAA).

**Note**

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

AIDE

- ▶ Appuyer sur l'application **"Aide"**.

Sélectionner l'onglet **"Tutoriels"** pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Manuel d'utilisation



- ▶ Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche. Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :

Localisation



- Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.

Témoins



- Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.

Système



- Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.

Sommaire



- Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Localisation



- ▶ Appuyer sur "Recherche visuelle".
- ▶ Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



- ▶ Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoins



- ▶ Appuyer sur **Témoin de fonctionnement**.

La mosaïque des témoins s'affiche.

Les voyants sont rangés par couleur.
Appuyer sur le voyant concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.

Système



- ▶ Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Sommaire



- ▶ Appuyer sur **Contenus**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

FONCTIONNALITÉS COMPLÉMENTAIRES ACTIONNABLES À DISTANCE (PHEV ou BEV)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MYPEUGEOT APP** accessible depuis un smartphone:

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Visualisation de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MYPEUGEOT APP** dans le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Données du moteur**, consulter la rubrique correspondante.

Note

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile. L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

CONNECT ONE

Note

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

CONNECT PLUS

Note

Ce service est inclus pendant 6 mois à compter de la date de début de la garantie. L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyPeugeot App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.

Après expiration de la période d'abonnement de 6 mois, accéder aux Services connectés Peugeot pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Procédure de démarrage

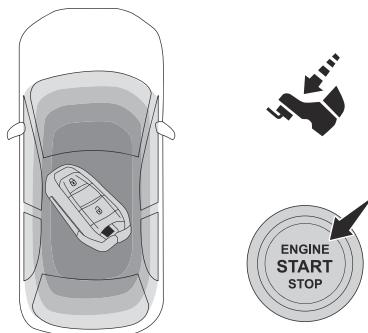
Note

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique « Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours ».

DÉMARRAGE / ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage



- Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.

- Appuyer sur le bouton "START/STOP" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Note

Moteurs essence / hybrides

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Note

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Démarrage des véhicules PHEV

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "START/STOP".
- Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce voyant "READY" qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).

Avertissement

! Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du voyant **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

Avertissement

! Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.
Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- Appuyer sur le bouton "START/STOP".

- ▶ Pour les véhicules **PHEV**, avant de quitter le véhicule, vérifier que le voyant **READY** est éteint.

La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P**.

Note

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

Avertissement

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Avertissement

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Démarrage/arrêt des véhicules BEV

Démarrage

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- ▶ Pied sur le frein, sélectionner le(s) mode(s) ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de

direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

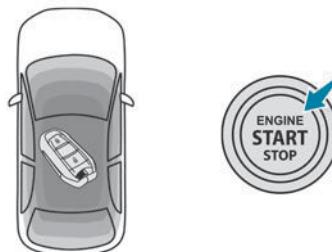
Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant **READY** est éteint.

Note

A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mise du contact sans démarrer le moteur



Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

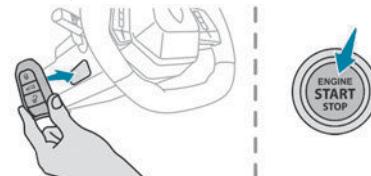
- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur

la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.

- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance,

un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton START/STOP.

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton START/STOP.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP & START

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex : feux rouges, embouteillages).

Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.

La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

Avertissement

Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Avertissement

Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : placer le levier de vitesses au point mort et relâcher la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode D ou M, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou quand le mode N est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Note

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

Note

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : pédale d'embrayage complètement enfonceée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode P, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.

Avertissement

Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

MODE E-AUTO (HYBRIDE 48 V)

Le moteur essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple sont nécessaires et dans des conditions stabilisées.

Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
 - Le véhicule roule à moins de 145 km/h (90 mph).
 - Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
 - Pendant les phases d'arrêt.
- Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- État de charge inférieur à 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- Besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Mode Sport sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

Note

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT

En mode automatique, ce système permet le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Avertissement

Le conducteur doit appliquer le frein de stationnement électrique uniquement avec le véhicule à l'arrêt.

Voyant de fonctionnement

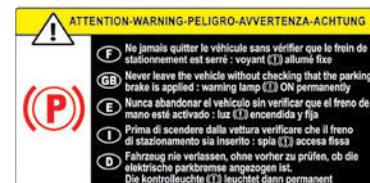
Ce voyant s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

Le voyant clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

Avertissement

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Faire appel au Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.

**Avertissement**

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

Avertissement

! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Avertissement

! En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

Note

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du voyant de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

Avertissement

! À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur.

Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

Avertissement

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

Note

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

Avertissement

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est

automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode N engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du voyant au combiné d'instruments).

Freinage de secours

Avertissement

Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (ex. : défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

Dans ce contexte, le véhicule peut être freiné en tirant sur la commande du frein de stationnement électrique sans la relâcher. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée. Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux voyants au combiné d'instruments, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, la force de freinage maximale sera automatiquement appliquée.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire.

La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

Avertissement

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B. L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Avertissement

Dans certaines situations (batterie avec un niveau de charge élevé, températures extrêmes, utilisation prolongée du freinage régénératif, par exemple en cas de descente prolongée), l'intensité du freinage régénératif peut être temporairement limitée, ce qui entraîne une décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

Avertissement**Attention**

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :

- + Réduit l'effet du freinage régénératif.
- Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

Note

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

Avertissement**Attention**

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

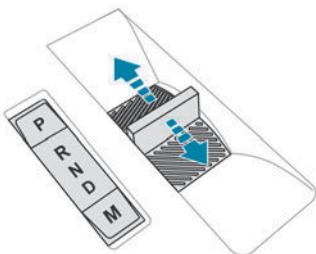
Transmission

Boîte AUTOMATIQUE (EAT6)

Boîte de vitesses automatique à 6 rapports avec sélecteur impulsif pour les véhicules à essence.

Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Sélecteur impulsif



P. Parking (stationnement)

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

M. Conduite en mode manuel

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

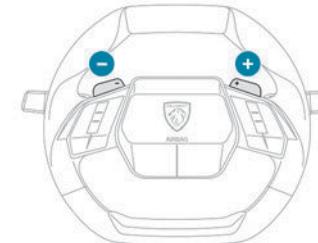
- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

P Parking (stationnement)

R Reverse (marche arrière)

N Neutral (neutre)

D1...6 Drive (marche avant automatique)

M1...6 Marche avant manuelle

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.
Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

Note

! Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Avertissement

! À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

Avertissement

! En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

Avertissement

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

Avertissement

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

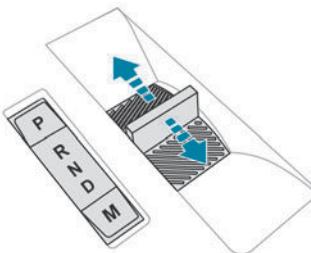
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE ÉLECTRIQUE

À DOUBLE EMBRAYAGE (E-DCS6/7)

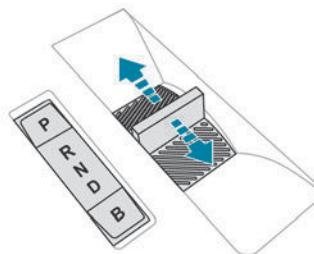
Boîte de vitesses automatique à double embrayage électrifiée à 6 ou 7 rapports avec sélecteur impulsif pour les véhicules hybrides 48 V ou les véhicules PHEV. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant. Le moteur électrique améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et roule en tout électrique.

Sélecteur impulsif

Pour les véhicules hybrides 48 V



Pour les véhicules PHEV



P. Mode Parc

R. Mode Marche arrière

N. Mode Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Mode Automatique

B. Mode automatique avec freinage régénératif renforcé

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Mode de stationnement P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncez la pédale de frein et sélectionnez le mode désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h
- N a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Attention

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode automatique B

Ce mode renforce le freinage régénératif en relâchant la pédale d'accélérateur, sans devoir appuyer sur la pédale de frein.

La pédale de frein n'est utilisée que pour les situations d'urgence.

En mode **D**, appuyer sur **B** pour activer ou désactiver le mode. **B** s'affiche au combiné. Le mode **B** est déactivé par défaut à la mise du contact.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

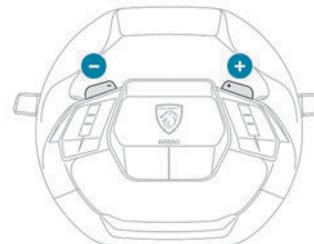
- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



► Tirer la palette "+" ou "-" vers soi en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Reverse (marche arrière)
- N.** Neutral (neutre)
- D.** Drive (marche avant automatique)
- M1...6** Marche avant manuelle (Hybride 48 V)
- B** Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (PHEV)

Le rapport engagé est également affiché en modes Manuel et Sport.

Toutefois, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Moteur électrique Cas particulier (hybride)

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et assure l'assistance électrique du moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

Note

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte. Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

Note

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Avertissement

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

Avertissement

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Pour les versions hybrides

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

Note

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite

à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

Note

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Pour les versions PHEV

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur à essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Pour véhicules hybrides, le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** ou **Eco**) est également conservé.

Note

Pour les véhicules hybrides, l'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence. Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur à essence en appuyant sur la pédale de frein jusqu'à ce que le moteur tourne à un régime moteur stabilisé.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur à essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par exemple état de charge de la batterie de traction, température

extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle).

Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Selon le dysfonctionnement, la boîte de vitesses ne passe que les rapports impairs ou pairs, se bloque sur un rapport ou perd certains rapports. Pour les véhicules hybrides, les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

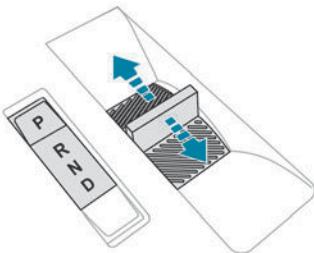
Avertissement

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (BEV)



Sélecteur impulsional avec fonction de freinage régénératif pour véhicules électriques.

Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- P.** Parking (stationnement)
Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).
- R.** Reverse (marche arrière)
Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.
- N.** Neutral (neutre)
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.
Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

- D.** Drive (marche avant automatique) avec fonction de freinage régénératif intégrée

Ne jamais appuyer en même temps sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein. Lorsque D ou R est engagé, le véhicule commence lentement à avancer quand le frein est desserré.

Mode de stationnement P

Pour quitter la position **P**, enfoncez la pédale de frein et sélectionnez le mode désiré.

P s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Attention

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

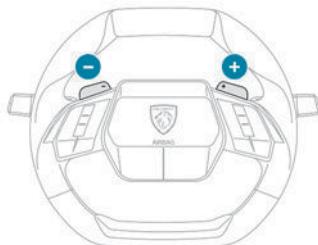
Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale. Dans ce mode, les palettes contrôlent le niveau de freinage régénératif. Trois niveaux de freinage sont disponibles et peuvent être sélectionnés à l'aide des palettes au volant.



Le niveau de freinage est indiqué par un à trois segments en triangle au combiné.



Appuyer sur la palette gauche - pour diminuer la force de freinage et sur la palette droite + pour l'augmenter.

Utiliser la force de freinage maximale dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

Le niveau de freinage est mémorisé à la coupure du contact.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement)

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique)

Fonctionnement

- ▶ En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - ▶ Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - ▶ Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

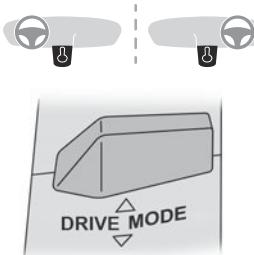
- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Modes de conduite

MODES DE CONDUITE

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes sur l'écran tactile.
- ▶ Sélectionnez le mode de conduite souhaité sur le côté gauche de la fenêtre.
- ▶ Fermez la fenêtre en cliquant sur la croix.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** (PRÊT) ne s'affiche pas.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué sur le tableau de bord (hors mode **NORMAL**).

Le mode sélectionné est immédiatement activé. Avec le système Advanced Grip Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur **Advanced Grip Control**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

POUR LES VERSIONS ICE ou HYBRIDES 48 V

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Éco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Sport

Avec une boîte de vitesses automatique : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses, l'affichage des paramètres dynamiques du véhicule sur le combiné (selon version) et l'activation / la désactivation de la couleur d'affichage (selon version).

La sélection du mode **Sport** désactive les fonctions Stop-Start et e-Auto.

Note

Mode roue libre (Essence)

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.

Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

POUR LES VERSIONS PHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Électrique** est sélectionné par défaut.

BEV

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique.

La vitesse maximale est d'environ 135 km/h. Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Électrique**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode.

Note

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

Avertissement

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant

dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors sur le tableau de bord.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule.

L'énergie électrique vient en appui du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

POUR LES VERSIONS BEV

Chaque fois que le contact est mis, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Éco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Note

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

4WD (4 roues motrices)

En plus des modes de conduite **Normal**, **Eco** et **Sport**, certains véhicules électriques disposent de ce mode spécial.

Pour améliorer la motricité du véhicule à basse et moyenne vitesse en entraînant en continu les 4 roues.

Le mode **4WD** (4 roues motrices) est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et terrains difficiles (ex., boue, sable), ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.

Si le système ne détecte pas de situation de patinage ou de mauvaise adhérence après 300 mètres de conduite, il passe en mode **Normal**.

Note

Ce mode est d'autant plus efficace que le véhicule est équipé de pneumatiques adaptés, tels que des pneumatiques hiver.

L'adhérence peut être améliorée jusqu'à 84 mph (135 km/h) ; au-delà de cette vitesse, le véhicule n'est entraîné que par les roues avant.

Carburant

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.

Note

Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

RAVITAILLEMENT

ICE ou hybride 48 V environ 55L et PHEV environ 60L

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Note

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

Avertissement

Stop & Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

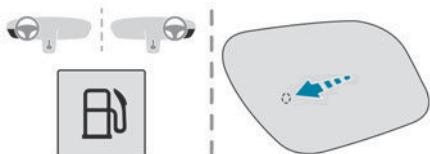
Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

- Arrêter impérativement le moteur.



- Pour les véhicules PHEV uniquement, pour déverrouiller la trappe de remplissage, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la trappe présent sur la planche de bord.
- Puis pour ouvrir, appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.
- Pour les autres types de véhicules, pour ouvrir la trappe de remplissage, véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.

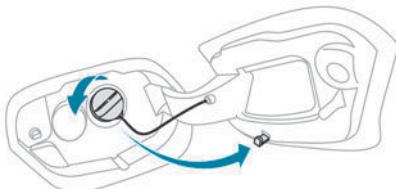
Note

Véhicules PHEV

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe.

En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton du tableau de bord.

- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- Faire le plein.

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

Avertissement

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Charge

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- Hybride 48 V
- PHEV
- BEV

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



Avertissement

! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles de couleur violette et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risque de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Système haute tension

! Danger

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et

approuvés pour effectuer ce type de travail.

- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

! Danger

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhale les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

! Danger

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

! Avertissement

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

! Avertissement

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter

le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

Avertissement

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules hybrides 48 V

Circuit électrique

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le circuit électrique du système hybride 48 V est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Batterie de traction

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

Note

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

Avertissement

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, Stellantis recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

Avertissement

Véhicule immobilisé plus de 1 mois.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

Véhicules PHEV, BEV - Recommandations spécifiques

Ces recommandations et informations spécifiques s'appliquent uniquement aux véhicules PHEV ou BEV.

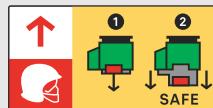
Elles présentent le boîtier de contrôle (mode 2) nécessaire pour effectuer la recharge standard à domicile.

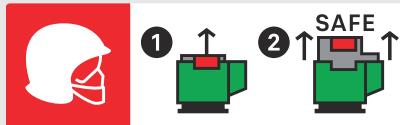
Avertissement

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :**Avertissement**

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Attention

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si

le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.

- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Attention**En cas de lavage**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction**Surchauffe**

Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Danger

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Avertissement**En cas d'endommagement de la batterie de traction**

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions

Les véhicules PHEV ou BEV ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Les personnes porteuses d'un pacemaker ou d'un appareil similaire doivent consulter un médecin pour connaître les précautions ou instructions éventuelles à prendre pour garantir le fonctionnement de l'appareil dans un environnement conforme aux recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

Avertissement

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée (mode 2 ou 3) : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide (Mode 4 ; Électrique) : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public.

Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Circuit de charge

Avertissement

Pour plus d'informations, consulter les **Recommandations générales sur les véhicules électrifiés** et les

Recommandations spécifiques sur les véhicules PHEV ou BEV.

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



Avertissement

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

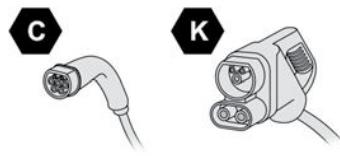
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type Green'Up 	Charge limitée à 16 A maximum
Câble de charge Mode 3  Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
	Boîtier de charge accélérée. 	

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge Mode 4 	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Attention

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.

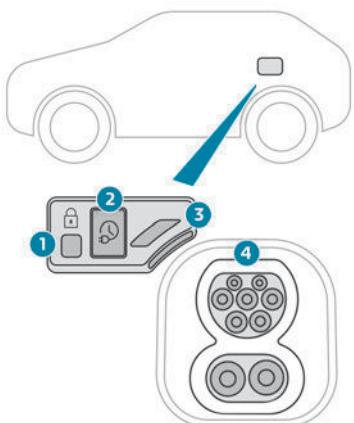
Note

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

Attention

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un



1. Voyant de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
2. Bouton d'activation de la charge différée
3. Voyant de charge
4. Connecteurs de charge



État du voyant de verrouillage	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

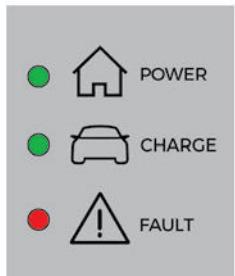
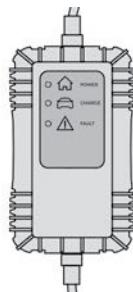
Danger

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER



Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE



Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement.
Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur a déclenché, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la faire réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Voir le Manuel d'utilisation avant de l'utiliser.



POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
○	○	○		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.

1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles :
Ne pas exposer à des vapeurs.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque PEUGEOT.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Messages et alertes associées

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au véhicule électrique (VE) mais pas de charge en cours.
				Branché à l'alimentation et au véhicule électrique (VE). Le VE est en charge ou en pré-conditionnement thermique.
				Branché à l'alimentation et au véhicule électrique (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
				Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge.
				Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

Procédure de charge



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

Note

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **APPLICATION MYPEUGEOT**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule.

Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Avertissement

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Attention

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

Attention

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement

à des températures ambiantes négatives.

TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines. Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

► Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.

► Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Attention

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour la charge super rapide

Danger

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne larrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Note

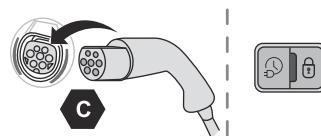
Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Avertissement

Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Charge accélérée, mode 3



- Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4

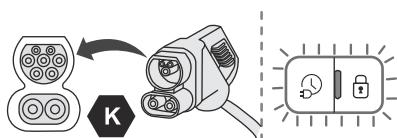
Note

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).
- Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Note

Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Débranchement

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.
- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Note

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

Note

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

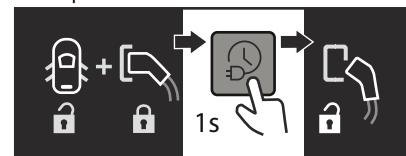
Danger

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



CHARGE DIFFÉRÉE

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. L'heure peut être modifiée.

- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- Verrouiller le véhicule.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe de charge pour activer le système (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Réglages



- Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

LIMITEUR DE CHARGE DE LA BATTERIE

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule. Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

Note

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.



- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Activer la **Limite de charge**.

Note

La limite de charge de 80 %, lorsqu'elle est activée, s'applique uniquement aux modes 2 et 3.

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- Verrouiller le véhicule.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe de charge pour activer le système (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Désactivation



- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Désactiver la **Limite de charge**.

Attention

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Battery Care Mode

Le Battery Care Mode automatise la gestion du limiteur de charge.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge.



Pour charger au-delà de la limite par défaut de 80 %. La fonction Battery Care Mode permet de charger temporairement jusqu'à 100 %. Après avoir atteint 100 %, le système rétablit automatiquement la limite de charge à 80 % pour optimiser la durée de vie de la batterie.

Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC.

- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

Désactivation du Battery Care Mode

Pour désactiver définitivement le Battery Care Mode :



- Ouvrir l'application Énergie
- Ouvrir l'onglet Charge
- Taper sur la roue dentée à côté du limiteur de charge
- Toucher pour désactiver le Battery Care Mode

Note

Après 1500 km avec le Battery Care Mode désactivé, une fenêtre contextuelle s'affiche à chaque démarrage du véhicule pour conseiller au conducteur de réactiver le Battery Care Mode.

Préservation de la capacité de la batterie

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger complètement.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter la charge rapide, car une utilisation fréquente peut accélérer l'usure de la batterie.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Dans la mesure du possible, éviter de charger le véhicule lorsque la température ambiante est extrêmement basse ou élevée (par exemple, en dessous de -10 °C ou au-dessus de +30 °C), en particulier lors d'une charge rapide.
Lorsque les températures sont basses, il est préférable de commencer la charge après un trajet de 20 minutes pour réchauffer la batterie.
En cas de températures élevées, préférer la recharge à l'ombre ou pendant les heures les plus fraîches.
- Si ce n'est pas absolument indispensable, ne pas utiliser la batterie haute tension comme source d'énergie (par exemple, pour des appareils externes)

- Éviter de recharger la batterie haute tension à l'aide d'un générateur externe.

Préconditionnement de la batterie

La fonction de préconditionnement de la batterie réchauffe la batterie haute tension à sa température de fonctionnement optimale, particulièrement utile par temps froid (par exemple en hiver). Pour de meilleurs résultats, activer le préconditionnement 30 à 45 minutes avant de commencer une session de charge de la batterie ou un long trajet.

Fuite de la batterie

Les dommages causés à la batterie haute tension peuvent entraîner des fuites de fluides ou de gaz toxiques, immédiatement ou à long terme. Pour garantir la sécurité, observer les précautions suivantes :

En cas d'accident ou d'incendie, toujours informer les pompiers et les services d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

Si le niveau du liquide de refroidissement est trop bas, faire l'appoint et faire inspecter le véhicule par un atelier afin d'identifier et de résoudre la cause de la perte de liquide de refroidissement.

Avertissement

Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de

charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.

Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

Note

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

Note

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



- ▶ Ouvrir l'application Énergie
- ▶ Aller à l'onglet Charge
- ▶ Activer le Préconditionnement de la batterie.

Note

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)

Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché (mode 2 ou mode 3) et que la charge limite de 80 % de la batterie est désactivée, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédefinies avant de prendre le départ.

Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

Avertissement

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut entraîner un risque d'électrocution ou d'incendie.

Avertissement

L'appareil est résistant à l'eau, mais son utilisation par temps humide risque d'endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L n'est pas protégé contre l'immersion.

Note

Le fait de charger des appareils externes via le port de charge du véhicule abaissera le niveau de charge de la batterie haute tension.

Note

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

- ▶ Appuyer sur la trappe du port de charge pour l'ouvrir.



- Connecter l'adaptateur V2L au port de charge.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque le voyant de l'adaptateur est allumé en vert fixe, connecter l'adaptateur et le périphérique externe.



clignote en vert lorsque l'appareil externe est en cours de chargement. Une page dédiée s'affiche sur l'écran tactile.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter le chargement de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe.
- ▶ Débrancher l'adaptateur.
- ▶ Fermer le volet du port de charge en appuyant fermement pour le verrouiller correctement.

PLUG & CHARGE

Plug&Charge est spécifique aux modèles BEV. Cette fonction permet l'authentification et le paiement automatiques lorsque le véhicule est connecté à une borne de recharge compatible. Fonctionnalités (basées sur le modèle du véhicule) :

- Méthode de paiement automatique pour les événements de recharge,** le véhicule autorise et traite les paiements sans intervention de l'utilisateur.
- Possibilité pour l'utilisateur d'activer et de désactiver la fonction,** le client a un contrôle total sur les paramètres de Plug&Charge.

- Examen de toutes les transactions de recharge,** possibilité d'accéder à l'historique détaillé de la session de recharge.
- L'expérience client à bord et en dehors du véhicule,** un système entièrement intégré à travers les affichages à bord des véhicules et les plates-formes numériques externes, garantit un parcours de recharge sans faille.

Chargement du véhicule

BARRES DE TOIT

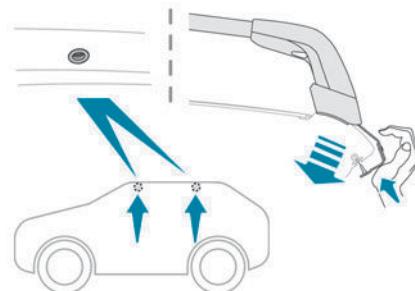
Avertissement

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Avertissement

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.
Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose directe sur pavillon

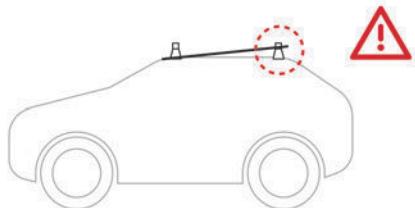


Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées. Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Avertissement

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



! Avertissement Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

Note

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Avertissement Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

! Avertissement

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avertissement

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode N et N affichés sur le tableau de bord).

! Avertissement Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode N, puis éteindre le système hybride (voyant READY éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

i Note

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

CONSTRAINTES DE REMORQUAGE

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
ICE/Automatique				
Hybride 48 V/Automatique				
PHEV 2WD				
BEV 2WD				
BEV 4WD				

2WD : 2 roues motrices.

4WD : 4 roues motrices.

ACCÈS À L'OUTILLAGE

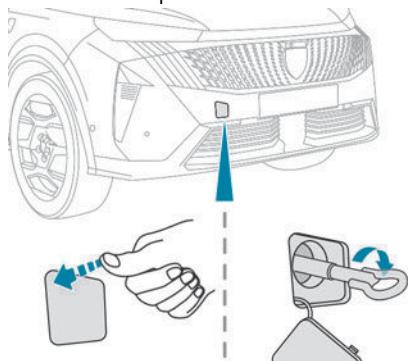
Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Pour accéder au pas de vis avant :



- Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- Dégager le cache vers le bas.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.

- Mettre la boîte de vitesses au neutre.

Avertissement

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par ex. freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

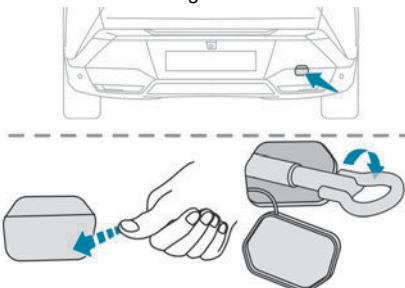
Avertissement

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

Pour accéder au filetage de la vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.

- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Avertissement

Pour les véhicules hybrides (48 V) utilisées en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

DISPOSITIF D'ATTELAGE

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

Note

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par PEUGEOT. Il est recommandé d'en confier

le montage au réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau PEUGEOT, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Avertissement

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (p. ex., porte-vélos, coffre de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Avertissement

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Avertissement

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Note

Véhicules BEV

Un véhicule BEV peut être équipé d'un dispositif d'attelage.

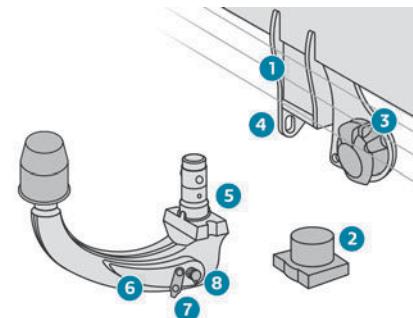
Il est toutefois impossible de tracter une remorque ou une caravane.

N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

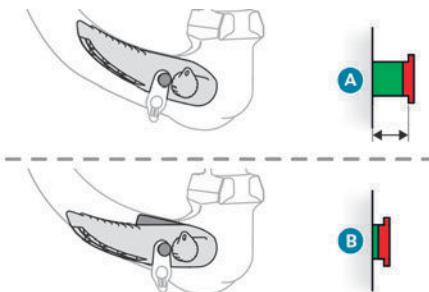
RECOMMANDATION DE REMORQUAGE

Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Poignée de verrouillage / déverrouillage
7. Goupille de verrouillage/déverrouillage avec capuchon
8. Serrure à clé



- A.** Position verrouillée (le repère vert est entièrement visible) ; la poignée est en position inclinée.
- B.** Position déverrouillée (le repère vert n'est pas visible) ; la poignée est en position horizontale.

Note

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position A).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.

– La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.
Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

Avertissement

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

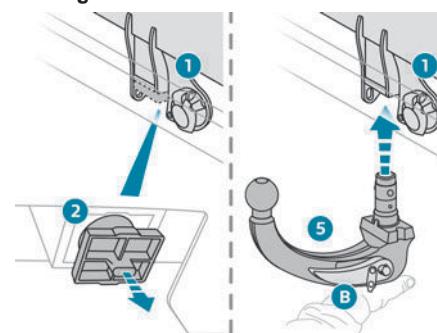
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident ! Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque. Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

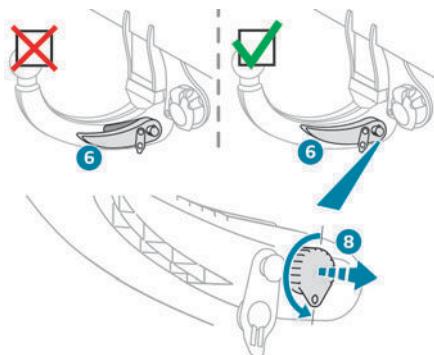
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

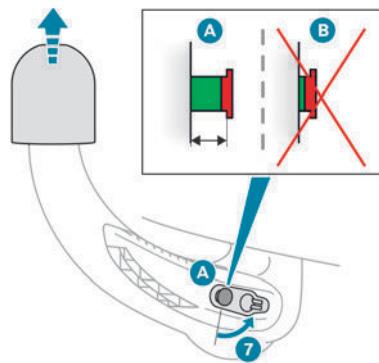
Montage de la rotule



- Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection 2 du support de fixation 1.
- Vérifier que le mécanisme est déverrouillé (position B).
- Insérer l'extrémité de la rotule 5 dans le support 1 et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.

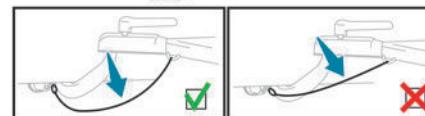
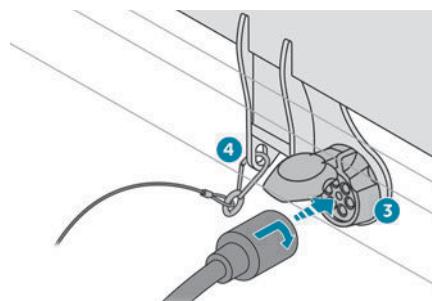


- La poignée 6 s'incline vers le haut ; veiller à garder vos mains dégagées !



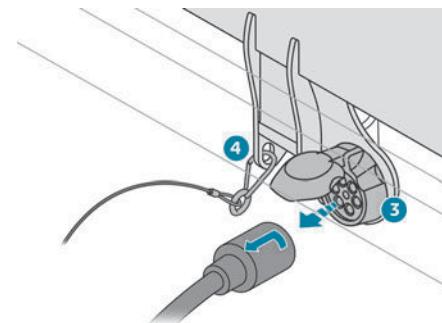
- Vérifier que le mécanisme est bien correctement verrouillé (position A).
- Fermer la serrure 8 à l'aide de la clé.
- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.

- Clipper le capuchon 7 sur la serrure.
- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

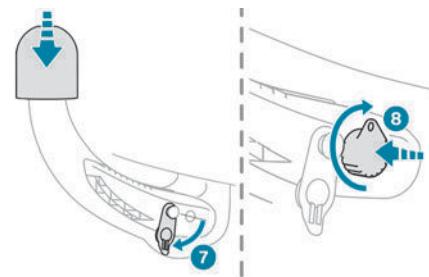


- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité 4 du support.
- Descendre la prise de raccordement 3 pour la mettre en position.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement 3 du support.

Démontage de la rotule

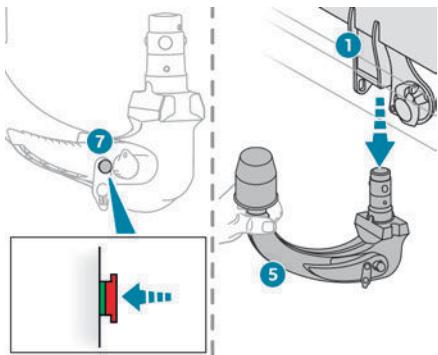


- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement 3 du support.
- Basculer la prise de raccordement 3 dans la position la plus haute pour la ranger.
- Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité 4 du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.



- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.

- Retirer le capuchon 7 de la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure 8.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.



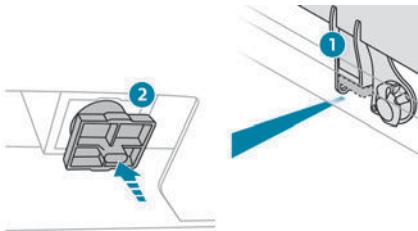
- Tenir fermement la rotule 5 d'une main ; de l'autre main, appuyer et maintenir la broche 7 ; ne pas relâcher la broche.

La poignée 6 s'incline vers le bas ; veillez à garder vos mains dégagées !

Avertissement

! Ne jamais utiliser le pied pour forcer la poignée de déverrouillage/verrouillage - risque de casse !

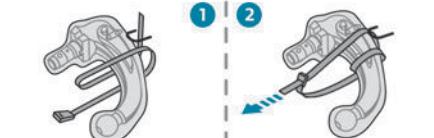
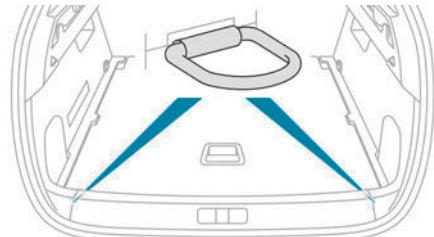
- Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- Relâcher la broche ; elle se verrouille automatiquement en position déverrouillée (position B).



- Remettre en place l'obturateur de protection 2 dans le support de fixation 1.
- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.



Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle.

Faire 2 boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

Note

Intervention sur le dispositif d'attelage

Faire appel au Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.

Conseils de conduite

CONSEILS DE CONDUITE

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !**Avertissement**

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

Avertissement

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

Avertissement

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Avertissement

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par ex. herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

Avertissement

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (par ex. herbes hautes, accumulation de feuilles mortes,

moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

Avertissement

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Avertissement

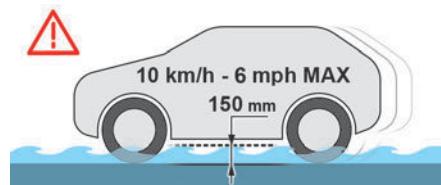
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position N ou P (selon équipement).

Avertissement

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.

En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)**À l'extérieur**

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Note

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en

marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Remorquage

Avertissement

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

Note

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

Avertissement

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

Note

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

► Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

Note

Si un dispositif d'attelage PEUGEOT d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température

extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'avertissement et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Écrans grand froid

(Selon pays de commercialisation)
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Note

En cas de difficulté pour le montage / démontage

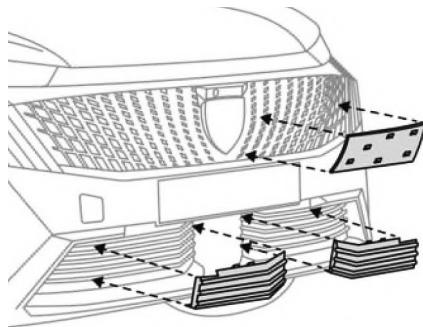
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Avertissement

- Il est impératif de les retirer en cas de :
 - Température extérieure supérieure à 10 °C.
 - Remorquage.
 - Vitesse supérieure à 120 km/h.

Montage**Pour l'écran inférieur**

- Positionner le bas de l'écran inférieur à partir de la troisième ouverture inférieure de la grille.
- Sans appuyer sur les clips inférieurs, tourner l'écran inférieur pour positionner les 4 petits clips supérieurs sous les barres horizontales.
- Appuyer sur le côté de l'écran inférieur jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre.
- Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

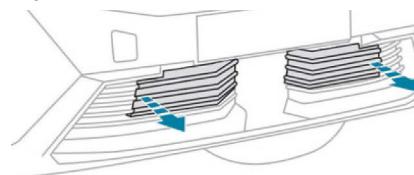
Répéter les mêmes opérations pour l'autre protection inférieure.

Note**Pour les versions électriques**

N'utiliser que deux écrans inférieurs.

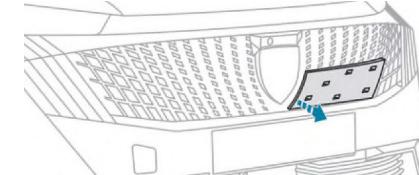
Pour l'écran supérieur

- Positionner le premier clip inférieur sur la deuxième ouverture de la grille à droite du logotype de la marque. → Engager les 3 clips inférieurs en commençant par celui de gauche.
- Sans appuyer sur les clips inférieurs, tourner l'écran supérieur de manière à ce que les 3 clips supérieurs s'insèrent dans les ouvertures droites situées sous les barres horizontales.
- Lorsque les 6 clips sont correctement positionnés, appuyer sur l'écran supérieur pour le fixer dans la grille.
- Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Dépose**Pour l'écran inférieur**

- Insérer un doigt dans l'angle inférieur côté extérieur de l'écran inférieur.
- Tirer vers soi pour guider le déclipsage de l'assemblage de l'extérieur vers l'intérieur.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre protection inférieure.

**Pour l'écran supérieur****(à l'exception des versions électriques)**

- Insérer un doigt dans l'angle inférieur interne de l'écran inférieur.
- Tirer vers soi pour guider le déclipsage de l'assemblage de l'intérieur vers l'extérieur.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Avertissement

- ! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

Note

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
225/60 R18	9 mm
225/55 R19	9 mm
235/55 R19	9 mm
235/50 R20	Polaire PSGB 140

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

Note

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

Avertissement

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Présentation des systèmes d'aide

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Note

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Note

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Informations affichées Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerta attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars. Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



Avertissement

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Avertissement

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le

Note

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste. Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Avertissement

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Note

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Avertissement

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par PEUGEOT peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Note

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.

Capteurs de détection

Radar

Le véhicule est équipé de radars à chaque coin, installés dans les pare-chocs. Ils communiquent au système la distance et la vitesse de rapprochement et permettent de détecter les objets qui arrivent à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Avertissement

Radar

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (fortes précipitations ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives

ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

CAPTEURS À ULTRASONS

Les pare-chocs sont équipés de capteurs à ultrasons qui détectent les obstacles à courte distance lors des manœuvres de stationnement.

Avertissement

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

VOLANT AVEC DÉTECTION DE PRÉSENCE DES MAINS

(Avec Drive Assist Plus 2.0)

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

Avertissement

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.

Toute utilisation d'un système intégré à Drive Assist Plus 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.

Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système Aide au maintien de la position dans la voie avec Drive Assist Plus.

Note

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.

– Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, Drive Assist Plus 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

Avertissement

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

RACCOURCIS DES AIDES À LA CONDUITE

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par ex. Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



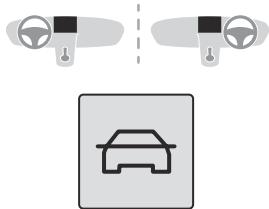
Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée à l'onglet **Raccourcis**.

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée à l'onglet **Raccourcis**.
- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

Désactivation multiple

Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur est prêt.

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément. Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.
- Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.
- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Stop&Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake)).



- Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



- Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Système d'aide à la régulation de vitesse

RÉGULATEUR DE VITESSE - RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Avertissement

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite. Dans l'intérêt de la sécurité publique, n'utiliser le régulateur de vitesse que si les conditions de circulation le permettent pour conduire à une vitesse constante et maintenir une distance de sécurité adéquate. **Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé.** En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Note

Dépassement de la vitesse de consigne

Vous pouvez dépasser **temporairement** la vitesse en appuyant sur la pédale

d'accélération (le signal de pause apparaît). Pour revenir au réglage de la vitesse, appuyer sur SET+/SET-, la vitesse réglée sera égale à la vitesse actuelle du véhicule (lorsque la vitesse réglée est à nouveau atteinte, le signal de pause disparaît).

Avertissement

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommendations générales des aides à la conduite et à la manœuvre et**

aux Recommandations particulières de la régulation de vitesse.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

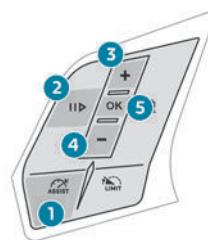
Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

Note

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
4. Diminution de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
5. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Indication de sélection du mode régulateur
7. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1-ASSIST** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur **3, 4** ou sur **5-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II>, 3, 4 ou 5-OK** permet de relancer le régulateur (vert).

Note

Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.

Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur **3** ou **4** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Avertissement

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne

à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Éteint

- ▶ Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DRIVE ASSIST PLUS

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **régulateur de vitesse adaptatif** et l'**assistance au maintien de voie**, reportez-vous aux rubriques correspondantes.

Avertissement

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

Avertissement

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Drive Assist Plus au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

► Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

DRIVE ASSIST PLUS 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- Drive Assist Plus avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.

- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

La disponibilité du système dépend du pays de circulation.

Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Selection / Désélection du système



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

► Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Assistant de conduite urbaine**.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible).

préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop** (avec boîte de vitesses automatique EAT6), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go** (avec la boîte de vitesses automatique e-DCS6/7 ou sélecteur de conduite), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

Avertissement

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

Avertissement

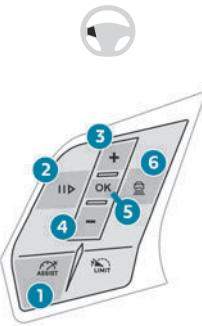
Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Note

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le

dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection/Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système Drive Assist Plus (selon version)

2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)

3. Augmentation de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)

4. Diminution de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)

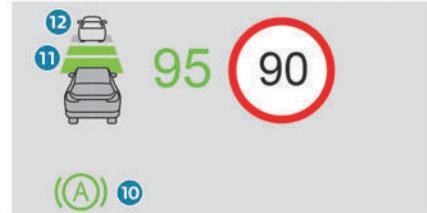
5. Activation de la régulation à la vitesse en cours

Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

6. Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



7. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)

8. Valeur de la vitesse de consigne

9. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

10. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
11. Consigne de distance inter-véhicules
12. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- ▶ Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode Régulateur de vitesse au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfonceée. Un message "OK ?" apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.
- ▶ Appuyer sur **3, 4 ou 5-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.

Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur **3** ou **4** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

– Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

– Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur **2-II >** ou sur la pédale de frein.

Le symbole "**II>**" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

- ▶ Appuyer sur **2-II >** ou **5-OK** pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-II >** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Note

La régulation reste active après un changement de rapport.

Avertissement

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur **5-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction sur le tableau de bord, puis réappuyer pour valider.

Avertissement

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Distant**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- ▶ Appuyer successivement sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

Note

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



(gris) / (gris)



(vert)/(vert)



Régulateur actif, véhicule détecté.



(orange)



"Prenez le contrôle"

(rouge)

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.
- ▶ Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation impossible, conditions non remplies"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop



"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

(gris) // (vert)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause.

Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert)/(vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement. Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II >** pour repartir.

Note

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

Avertissement

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

Avertissement

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

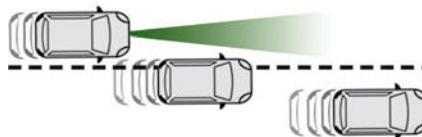
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

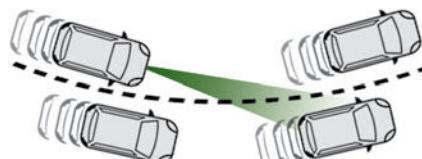
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par ex. embouteillage, panne).



- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



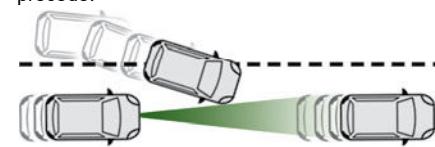
- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.
- Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Avertissement

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par ex. un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Avertissement

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.

- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Avertissement

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Un feu de stop ne fonctionne pas.

Avertissement

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système anti-collision

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

PRÉVENTION DE L'UTILISATION DE LA MAUVAISE PÉDALE (WPP)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Cette fonction empêche ou réduit les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence. Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement

Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.

ou

- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.

Fonctionnement



La fonction est signalée par les feux de stop, accompagné de l'affichage d'un message sur l'écran et d'un signal sonore.

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée. Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "Frein de stationnement serré" s'affiche.



La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée de nouveau après un cycle de mise à l'arrêt/en marche).



La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route
- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués
- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

AVERTISSEMENT :

Prudence

Ce système ne se désactive pas lorsque la remorque est attelée, mais ne réagit pas aux obstacles derrière la remorque. Selon la remorque, cette dernière pourrait être détectée comme un objet proche. Il n'est pas possible d'accélérer à vitesse maximale en marche arrière.

AVERTISSEMENT :

Prudence

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.



Danger

Attention

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.

Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport. Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.



Danger

Attention

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le programme du contrôle électronique de stabilité comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Avertissement**Après un choc**

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Frein de sécurité post-collision (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche automatiquement un freinage de sécurité post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas. Le système agit sur les collisions frontales, latérales et arrière.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage de sécurité post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale d'accélérateur.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, l'un de ces témoins s'allument fixement sur le tableau de bord, accompagnés du témoin Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourréé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes

DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h (31 mph). La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h (31 mph).

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Avertissement

ASR/DSC. Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau PEUGEOT.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau PEUGEOT.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 et 160 km/h (37 et 99 mph).



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple, charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Système d'aide à la performance de freinage

ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Répartiteur de freinage électronique (EBFD) gère la pression de freinage globale sur chaque roue.

- En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un

signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Avertissement

Après un choc

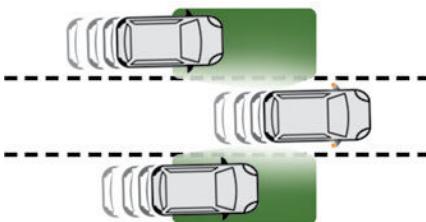
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

SURVEILLANCE D'ANGLE MORT (VSM)

Avertissement

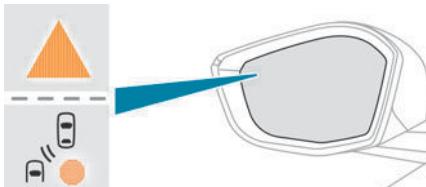
Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

i Note

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un témoin lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le témoin lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

i Note

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par PEUGEOT.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).

- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

! Avertissement

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de réparation ou retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, contacter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

DYSFONCTIONNEMENT



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Note

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

CAMÉRA CÔTÉ PASSAGER AUTOMOTIVE NIGHT VISION

Système d'aide au maintien dans la voie

ALERTE DE FRANCHISSEMENT INVOLONTAIRE DE LIGNE (LDW)

Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule qu'au prochain démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, ce voyant de contrôle clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- Les clignotants ne sont pas activés
- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile. ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin sur le tableau de bord.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra recouverte par la neige, la glace, la neige fondante, la boue, la saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- Soleil brillant directement dans l'objectif de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné dans certains cas du message suivant : « **Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire** » si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant « **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation** » si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Note

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule qu'au prochain démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

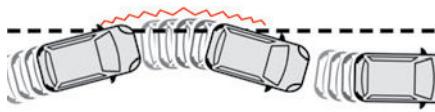
Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph).
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage. Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'un des marquages

au sol détectés au sol ou d'une limite de voie (par ex. accotement en herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire pour ramener le véhicule dans sa voie d'origine. Le conducteur s'aperçoit d'un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction.

i Note

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

! Avertissement

Le système informera le conducteur avec un message et une sonnerie si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

! Avertissement

Selon la version, seul le système d'avertissement de sortie de voie est actif, lorsqu'un défaut du système est présent qu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas

activé ou, par exemple, qu'une remorque est attelée.

Détection de conduite sans les mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> – Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). – Pas de reconnaissance de ligne. – ESC en cours de régulation. – Style de conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple, détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	 "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

Avertissement

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (par exemple, ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (par exemple, zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinuueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.



Avertissement

! Le système doit être désactivé lorsque le véhicule est remorqué.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné dans certains cas du message suivant : « **Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire** » si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant « **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation** » si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

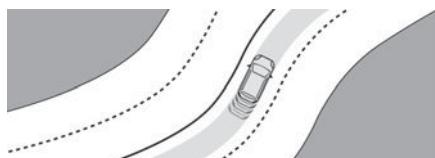
i Note

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

AIDE AU MAINTIEN DE LA POSITION DANS LA VOIE (LPA)

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien de la position dans la voie est activé automatiquement, après la sélection du mode **Drive Assist Plus**.

Pour plus d'informations sur le système Drive Assist Plus, reportez-vous à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.

La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant à nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de l'aperçu des Aides à la conduite sur le tableau de bord).

i Note

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".

- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage automatique peut intervenir. Le système règle sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

! Avertissement

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

! **Avertissement**

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Note

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

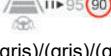
- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou I I>	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. Drive Assist Plus désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert)/(vert)	Régulateur actif. Drive Assist Plus désactivé.
ASSIST	 (vert)/(vert)/(vert)	Drive Assist Plus activé. Maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant).
I I>	 (gris)/(gris)/(gris)	Drive Assist Plus mis en pause par le conducteur.
ASSIST ou OK	 (gris)/(vert)/(vert)	Drive Assist Plus en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
ASSIST ou I I>	 (gris)/(gris)/(gris)	Drive Assist Plus suspendu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
« Tenez le volant » (encadré d'orange)	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.

Messages	Situations de conduite
« Tenez le volant » (encadré de rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

Note

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Porter des gants épais (avec Drive Assist Plus 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuées.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

Avertissement

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- En roulant avec une roue de secours de type « galette ».

- En remorquage ou avec un porte-vélo attaché à un dispositif de remorquage, notamment lorsqu'une remorque n'est pas attelée ou la remorque n'est pas d'un type homologué.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans les zones de travaux et de péages.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CHANGEMENT DE VOIE SEMI-AUTOMATIQUE (SALC)

(selon version)

(Avec Drive Assist Plus 2.0)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie. Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar

situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

Avertissement

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant.

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.

Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

En fonction du contexte, le système est sélectionné manuellement :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système en activant le système Drive Assist Plus 2.0.
- Soit, quand le conducteur utilise déjà Drive Assist Plus, le véhicule lui propose de

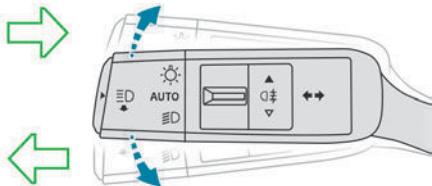
sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible en appuyant sur le bouton **OK**.

Ou, selon version :

- Le système est automatiquement sélectionné lorsque le véhicule a confirmé qu'il circule sur une route éligible.

Pour désélectionner complètement le système de **Changement de voie semi-automatique**, voir la section **Drive Assist Plus 2.0**.

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur la pédale de frein.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h (44 et 112 mph).

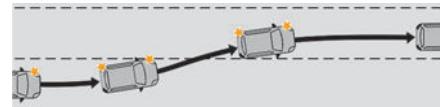
Demande de changement de voie autorisée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies, le message "OK?" s'affiche sur le tableau de bord.



- Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur **2-OK** pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.

Le message "**Rester attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

i Note

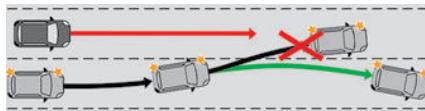
Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

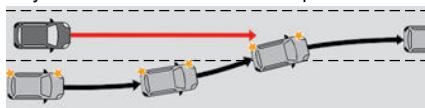
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



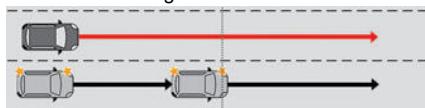
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur **2-OK**, (selon version) si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange sur le tableau de bord.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris)/(gris)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris clignotant)/(vert)/(vert)/(vert) (bleu)	Demande de sélection du système.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Système sélectionné.
 "Restez attentif" (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (gris)/(orange)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur (2) OK.

Alertes de changement de voie



(orange)

"Changement de voie interrompu : Restez dans la voie"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"Changement de voie annulé"

Poursuite du fonctionnement des systèmes :
Aide au maintien au centre de la voie et
Régulateur de vitesse adaptatif.
ou
Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Limites de fonctionnement Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation.
Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :
– Port de gants épais.
– Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
– Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée

mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuées.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

! Avertissement

Le système ne doit pas être activé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans des configurations inhabituelles comme les zones de travaux et de péages et les bandes d'arrêt d'urgence.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

! Avertissement

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

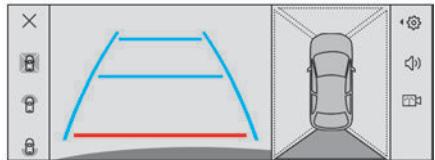
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

VISION PANORAMIQUE

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule. En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son

environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Note

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h (10 mph), la vision avant s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Manuel



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle à une distance proche lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée/désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

- Sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**, puis son menu de réglage.

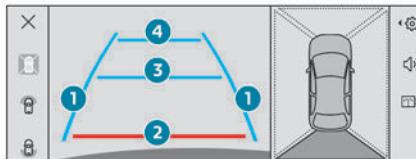
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) 1 représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du

véhicule (par ex. trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).



- Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

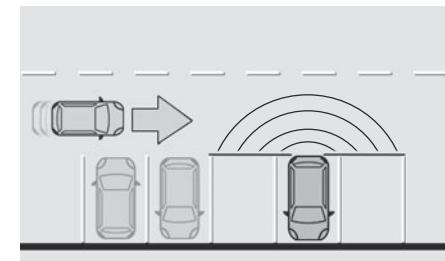
Le contour de la zone sélectionnée est affiché en lignes pleines et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

ALERTE DE TRAFIC ARRIÈRE

Avertissement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h (6 mph), ce système avertit de

l'approche d'obstacles (par ex. piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts arrière du véhicule, grâce aux radars installés dans le pare-chocs.

Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.

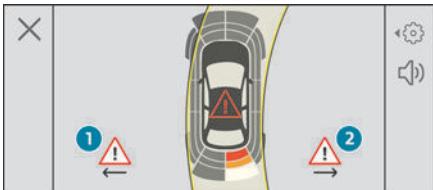
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Visiopark 1 ou Visiopark 3 (selon version).

Pour plus d'informations sur les **capteurs de stationnement, Visiopark 1 ou Visiopark 3**, reportez-vous aux rubriques correspondantes.

Avertissement

Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole 1 ou 2 clignote à l'écran tactile,

dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Visiopark 1 ou Visiopark 3 (selon version). Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (par ex. boue, givre, neige), pose d'autocollants.

Avertissement

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Avertissement

En cas de réparation ou retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Dysfonctionnement



Lorsque le système n'est pas disponible (désactivation manuelle, indisponibilité temporaire, capteurs bloqués, panne), ces symboles sont affichés en permanence en même temps à gauche et à droite, tant que les conditions sont toujours remplies.

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce message apparaît au combiné d'instruments **"Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément. Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.
- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.
- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par ex. Stop&Start, Aide au maintien au centre de la voie, Alerte attention conducteur par caméra).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



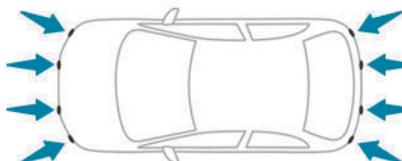
- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple, en descente, au point mort).

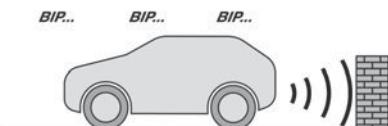
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

Note

Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

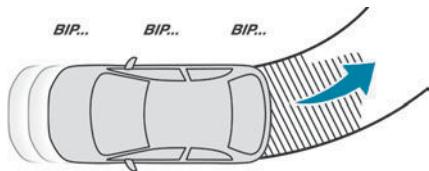
Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Aide sonore



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle. Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Note

Réglage du signal sonore de détection



L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablissement le signal sonore.

Un message s'affiche pour indiquer que le signal sonore est temporairement coupé.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Note

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



Appuyer sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant clignote lors de la détection d'un obstacle au combiné d'instruments.

Note

Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la

détection d'obstacle, seul le témoin continue de clignoter sur le tableau de bord.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mph).

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Note

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore s'active automatiquement à chaque fois que le véhicule recule.

Note

Ce système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement dans l'application ADAS de l'écran tactile.

**Note**

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Note

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Dysfonctionnement**Note**

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs (ex : image figée, écran noir), le système peut être perturbé ou indisponible.

Avertissement

Le système peut être désactivé si le véhicule présente un dysfonctionnement exigeant larrêt du véhicule.



En cas de dysfonctionnement momentané (par exemple, déclenchement intempestif dû à des bruits extérieurs ou autres interférences), ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court). En cas de dysfonctionnement permanent, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message (bip long).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



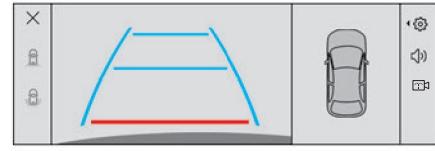
Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message suivant : « **Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation** » si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection

CAMÉRA ARRIÈRE (RVC)**Avertissement**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule. Différentes vues contextuelles sont disponibles :

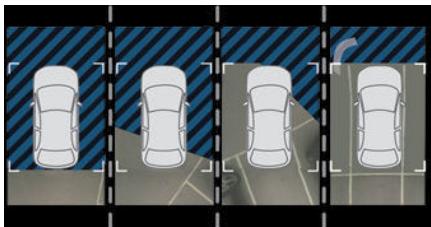
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.

Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Note

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

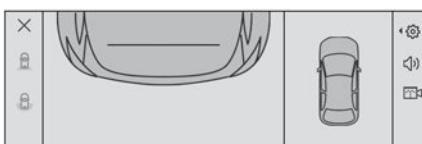
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- lors du changement de marche arrière et à une vitesse supérieure à 10 km/h en marche avant.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle à une distance proche lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

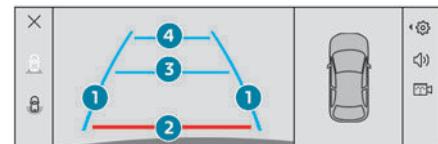
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



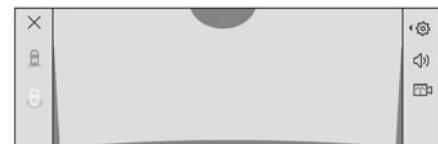
La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu 1 représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Avertissement

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation ou désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule.



Peut s'allumer sur le combiné lorsque le système est désactivé.

Pour éviter toute opération indésirable, le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lorsque la roue de secours de type "galette" est montée.
- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Conduite hors route.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR PAR MINUTERIE

Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph). L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

Note

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD)

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur

Avertissement

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

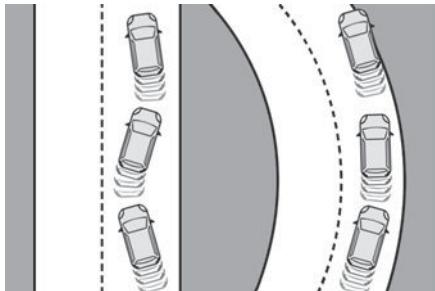
Détection de somnolence avec caméra vue avant

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie. Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le

début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.



Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus, s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de et d'un signal sonore plus prononcé.

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus, s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Activation/Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Les paramètres sont modifiés par l'application ADAS de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Défaut



S'allume sur le combiné lorsqu'un défaut est détecté, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



S'allume sur le combiné lorsque le système d'avertissement sonore renvoie une anomalie.
Consulter un atelier.

En fonction du message, vérifier que :

- Les objectifs de la caméra sont propres.
- La caméra de surveillance du visage n'est pas perturbée par le port de lunettes de soleil par le conducteur.

Si le défaut ne peut être éliminé, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinuuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou

des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Aide à l'arrêt d'urgence actif



Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



Ce système :

- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

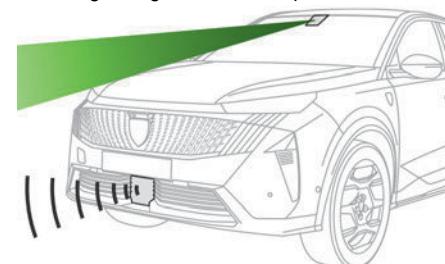
Note

Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence automatique.



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

Avertissement

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

Note

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

CONDITIONS / LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinuées.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.

– Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

Note

Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une remorque est détectée par le dispositif d'attelage du véhicule (avec une fiche de branchement électrique).
- Une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag) est détectée.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de glace, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou taché, avec une vue floue ou recouvert d'objets étrangers (par exemple, des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple, des autocollants).
- Caméra frontale mal positionnée ou cache manquant.
- Le processus de refroidissement des disques de frein est en cours.
- Dans les courbes.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières brillant dans l'objectif de la caméra avant.

– Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).

– Véhicule devant créant des éclaboussures sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- un système de stabilité du véhicule en cours.
- une tension de la batterie du véhicule hors plage.
- des feux réfléchissants sur route mouillée.
- un rapprochement des véhicules qui précédent.
- des tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- des routes inclinées.
- des routes sinuées ou vallonnées.
- des mauvaises conditions d'éclairage.
- des changements soudains d'éclairage.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

Note

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

Avertissement

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et

MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

ALERTE RISQUE COLLISION

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

MODIFICATION DU SEUIL DE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



- ▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

- ▶ Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

FONCTIONNEMENT

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur

les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signifiant que le véhicule qui vous précède est très proche.
Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.
Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).



Note

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

Avertissement

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée.
Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT (IEBA)

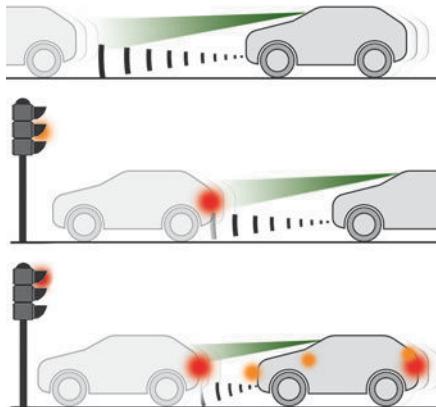
Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.



Avertissement

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

FREIN DE SÉCURITÉ ACTIF



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

Note

À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h.

FONCTIONNEMENT

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 80 km/h lorsqu'un piéton, un cycliste ou un véhicule en mouvement est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou une moto est détecté(e).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Note

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

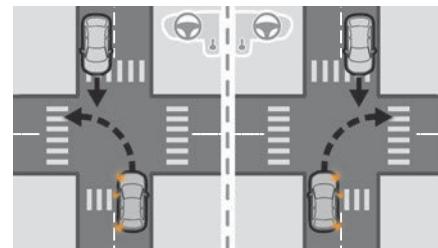
Note

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

SCÉNARIOS D'INTERSECTIONS

INTERSECTION AVEC UN AUTRE VÉHICULE

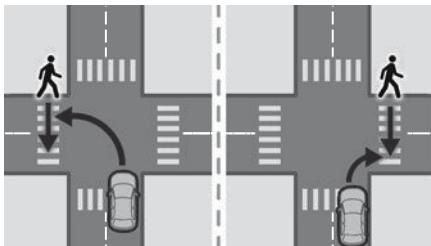


Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un autre véhicule arrivant en face pendant qu'il tourne si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un autre véhicule.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h (5 mph et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule est probable.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

TRAVERSÉE D'UNE ROUTE EN DÉTECTANT UN PIÉTON

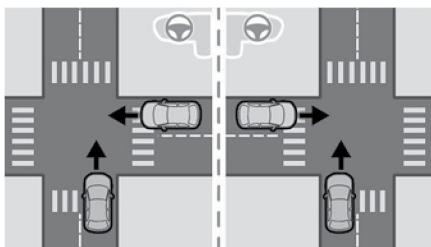


Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- Le paysage est détectable par les capteurs (par exemple luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h.

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Véhicule croisé



Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise la route du conducteur et si :

- Le véhicule visible croise la route du conducteur et peut être clairement détecté par les capteurs.
- La vitesse du véhicule visible est en dessous de 65 km/h (40 mph).
- La vitesse du véhicule est en dessous de 65 km/h (40 mph).

DÉSACTIVATION / ACTIVATION

Par défaut, à chaque cycle de démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message au combiné d'instruments.



Note

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

DYSFONCTIONNEMENT



Ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné dans certains cas du message suivant : « **Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire** » si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant : **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage

automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

Avertissement

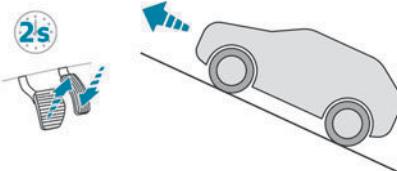
! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

Avertissement

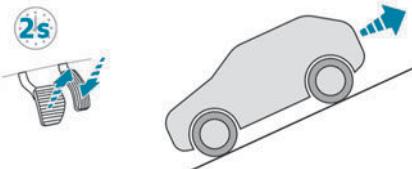
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D**, **M** ou **B** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument sur le tableau de bord, accompagnés de l'affichage d'un message.

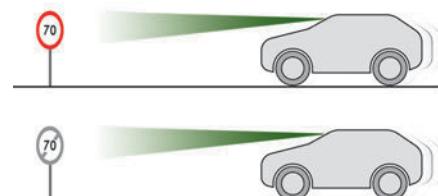
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX ROUTIERS (TSR)

Avertissement

! Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	Sans PEUGEOT i-Connect Advanced 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) Avec PEUGEOT i-Connect Advanced Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

– Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (68 mph) (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant	70 km/h (par exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
une certaine distance Exemple : 	

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (19 mph) (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (19 mph) (par ex.) avec un symbole "horloge"

Note

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

Avertissement

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

Avertissement

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

Avertissement

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

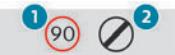
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Note

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1. Indication de la limitation de vitesse détectée
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

Note

Ce signal sonore est émis si le son de changement de limite de vitesse est activé au préalable dans la fonction **Panneaux routiers** de l'application de l'écran tactile ADAS.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche et clignote pendant plusieurs secondes.



Si le véhicule continue de la dépasser, la vitesse s'affiche et clignote encore quelques secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Note

Le système ne peut pas être désactivé. L'état du changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné dans certains cas du message suivant : « **Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire** » si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation anticipée de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance automatique des panneaux** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par ex. sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

Note

Pour plus d'informations sur le **régulateur de vitesse**, le **Cruise control** ou le **régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec Drive Assist Plus 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne. Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant



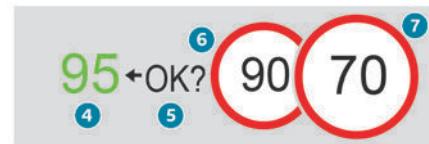
1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur

3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse

6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse 1-**LIMIT** ou le régulateur de vitesse 2.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

Lorsqu'un nouveau réglage de vitesse est détecté, le système affiche la valeur et "OK ?" pour suggérer de l'enregistrer comme nouveau réglage de vitesse.

Note

En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « OK ? » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur 3-OK pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.
Reconnaissance étendue des panneaux routiers

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

LIMITEUR DE VITESSE

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

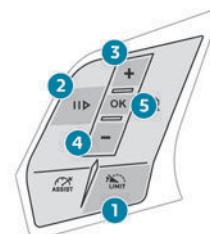


Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Diminution de la vitesse de consigne
5. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
7. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-II** ou **5-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

Note

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

Avertissement

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Éteint

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus subissent une baisse de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à **des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

Avertissement

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris

celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler avec des pneus sous-gonflés, notamment en conditions défavorables (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- nuit à la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure prématuée des pneumatiques
- augmente la consommation d'énergie

Note

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Note

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

Avertissement

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

Avertissement

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale. L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

Note

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Le système doit être réinitialisé après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

Avertissement

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument sur le tableau de bord. Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Note

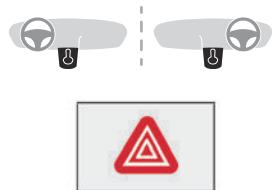
Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse

ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE



- Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

PASSER UN APPEL D'URGENCE



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

FONCTION D'APPEL SOS

eCall (SOS) Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel a été passé aux services d'urgence*².

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**³.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

Avertissement

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

Note

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.

² Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

³ Suivant la couverture géographique des systèmes "eCALL (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

Note

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Note

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

Note

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital

des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Note

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Note

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal^{*4}).

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Note

Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et PEUGEOT.
Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

Note

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau PEUGEOT, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Note

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Avertissement

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Note

Si vous bénéficiez de l'offre Peugeot Connect Packs avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

KIT DE TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

Avertissement

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement

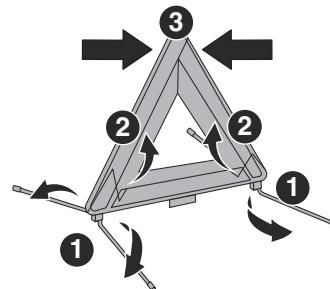
Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation.

- Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Hatchback

Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

⁴ Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

Jeu d'outils fourni avec le véhicule.
Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

Avertissement

Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



L'outil de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour y accéder : Versions avec plancher de coffre 2 positions :

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Soulever le plancher de coffre au-delà des deux butées rétractables.
- ▶ Reposer le plancher de coffre sur ces deux butées pour le maintenir relevé.

Versions avec surtapis de coffre articulé (PHEV OU BEV)

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Déplier le surtapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

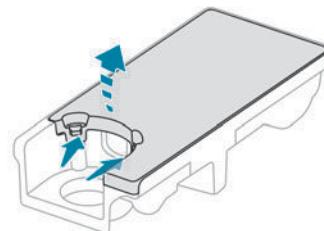
Avec kit de dépannage provisoire de pneu

Modèle avec sac de rangement



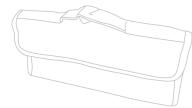
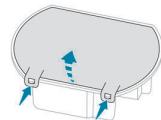
- ▶ Sortir le sac de rangement du coffre, puis ouvrir le zip.

Modèle avec coffre de rangement



- ▶ Déclipper les 2 attaches pour ouvrir son couvercle.

Avec roue de secours



- ▶ Déclipper la boîte de rangement en tirant vers le haut.
- ▶ Déclipper les 2 attaches pour ouvrir son couvercle.
- ▶ Sortir le sac de rangement du coffre, puis l'ouvrir en tirant sur les attaches Velcro.

Avertissement

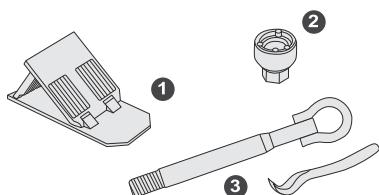
Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

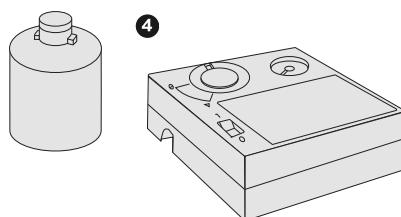
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail de l'outillage

1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement) Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

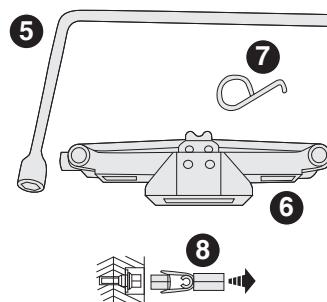
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec kit de dépannage provisoire de pneu**4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse**

Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours**5. Clé démonte-roue**

Pour déposer les vis de fixation de la roue.

6. Cric avec manivelle intégrée

Pour soulever le véhicule.

7. Pour retirer le cache-boulons central des jantes en alliage.**8. Démonte cache-boulons de roue (selon équipement)**

Pour déposer les enjoliveurs de tête de boulons sur les jantes aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

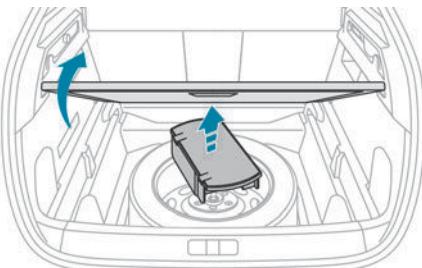
Roue de secours**Note**

Flasher le QR Code en page 1 pour visualiser des vidéos explicatives.

Note

Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

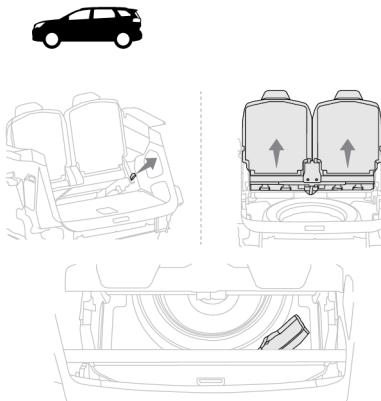


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outilage de bord**.

Note

Selon version, la roue de secours est homogène en tôle, non homogène ou de type « galette ».



Avertissement

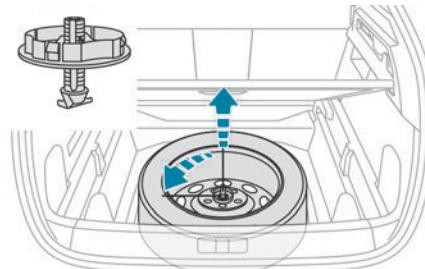
Pour accéder à la roue de secours, il est impératif d'incliner les dossier des sièges de la 3^e rangée avant de soulever la rangée.

Depuis le coffre, tirez les sangles latérales pour déverrouiller la banquette et soulevez les sièges pour accéder à la roue de secours.

Avertissement

La position des sièges de la 3^e rangée lors de l'accès aux outils est temporaire. Assurez-vous de repositionner les sièges avant de conduire.

Retrait de la roue de secours

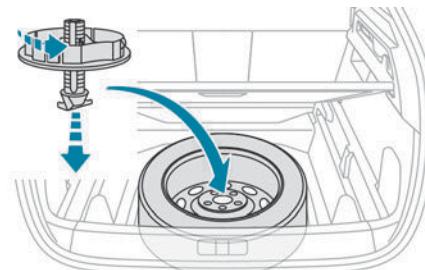


- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

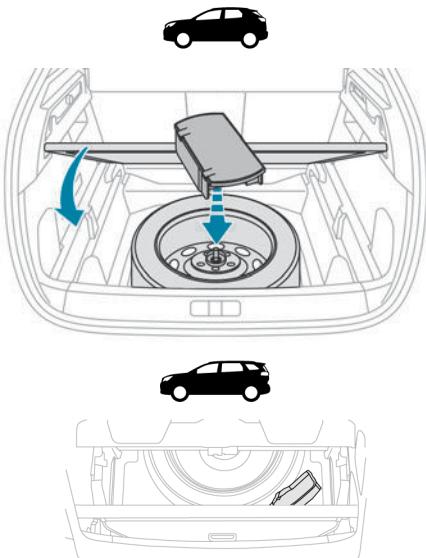
Avertissement

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.

- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.



- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

DÉMONTAGE D'UNE ROUE

Avertissement

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement sur le tableau de bord. Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer, en particulier les véhicules électriques.

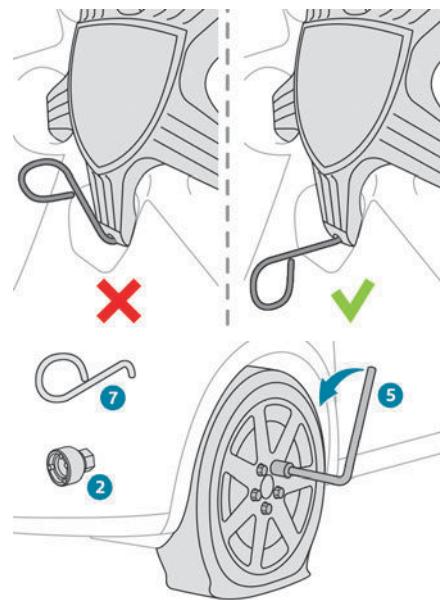
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

Note

Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

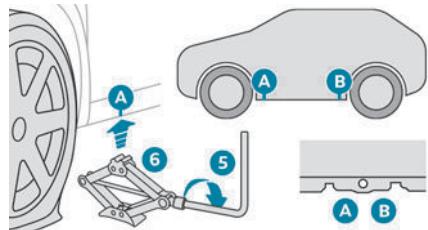


- Si le véhicule est équipé d'une roue tôle, retirez l'enjoliveur.
- Si le véhicule est équipé d'une roue aluminium, retirez le cache-vis central à l'aide de l'outil 7.
- Si le véhicule en est équipé, montez la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- Débloquez les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

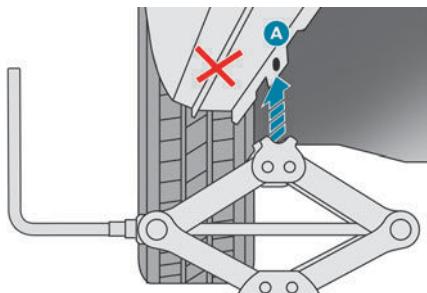
Avertissement

! Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.

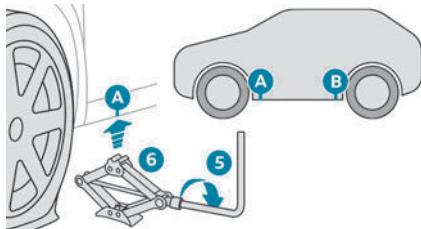
Pour les versions ICE, Hybrides 48 V et PHEV



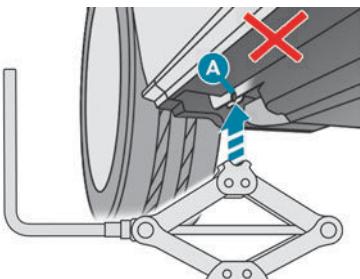
- Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



Pour les versions électriques



- Pour changer la roue avant, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.

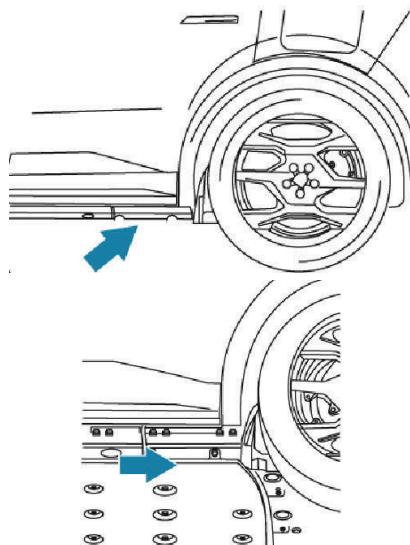
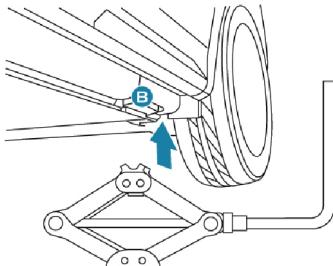


Note

Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

- Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de

levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.

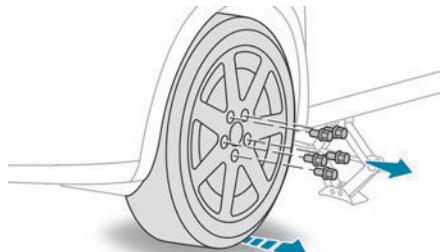


Donc pour toutes les versions

- Déployez le cric **6** à l'aide de la clé démonte-roue **5**, jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

Avertissement

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure ! Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.

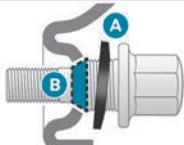
- Dégager la roue.

MONTAGE DES ROUES

Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"

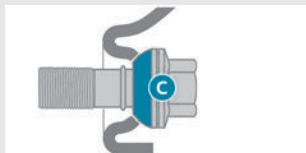
Note

Pour versions essence et hybride

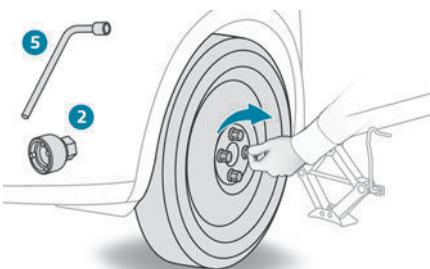


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type « galette ». Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

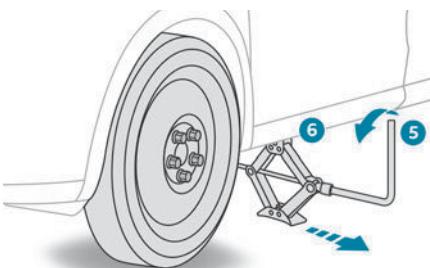
Pour versions hybrides et électriques rechargeables



Si le véhicule est équipé de jantes alliage, la roue est maintenue en place par la surface d'appui sphérique **C** de chaque boulon.



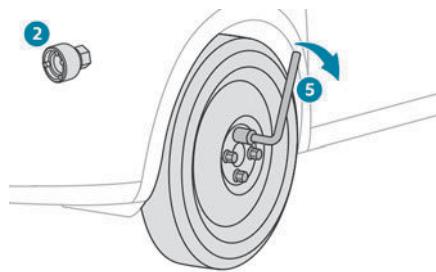
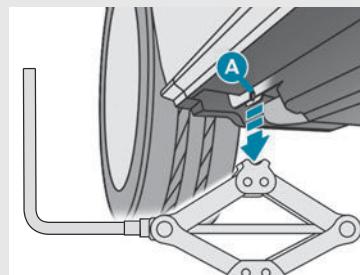
- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.

i Note

Pour les versions électriques haut de gamme, vérifier que le capot souple est remis en place lorsque le cric est rabattu vers le point de levage avant A ; sinon, le remplacer manuellement.



- Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.
- Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- Ranger l'outilage.

APRÈS CHANGEMENT D'UNE ROUE

La roue abîmée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours.

**Avertissement**

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

**Avertissement**

Se rendre dans le Réseau PEUGEOT ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

i Note

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

i Note

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

Avertissement

Seule la prise de 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

Note

Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

**Avertissement**

! En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

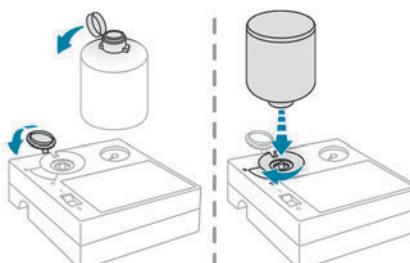
PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

Avertissement

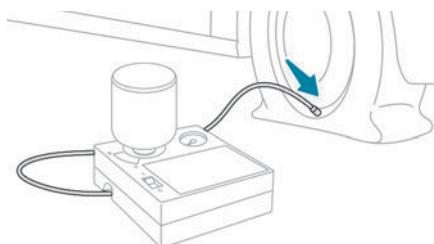
! Ne pas retirer les corps étrangers (par ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

- Couper le contact.



- Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
- Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
- Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.

- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.

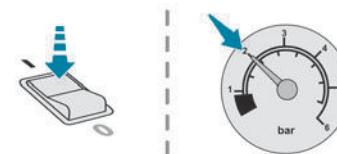


- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

Avertissement

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bars. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

Avertissement

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

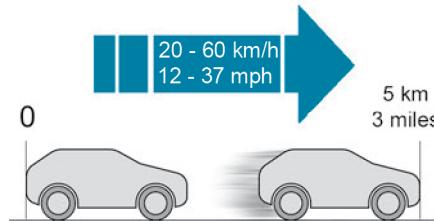
Avertissement

Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau PEUGEOT ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau PEUGEOT ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la **pression** à l'aide du kit :

- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le réseau pour faire changer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h (12 et 37 mph)) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

Avertissement

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Le compresseur peut être utilisé, **sans injection de produit d'étanchéité**, pour vérifier et, le cas échéant, ajuster la pression des pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Avertissement

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.

- Remplacer le bouchon sur la valve.

Dépannage

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrez le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

BATTERIE PLOMB-ACIDE 12 V



Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.

Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Avertissement

! Si la batterie tombe en panne (après expiration de la garantie), la remplacer par une batterie de mêmes spécifications que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>

Avertissement

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de

flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Attention

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Avertissement

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Véhicules électriques

Note

En cas de batterie 12 V déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

Avertissement

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

RACCORDEMENT D'UNE ALIMENTATION EXTERNE DE 12 V

Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Avertissement

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glace, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

Avertissement

Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V à 40-50A (environ 600 W)
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

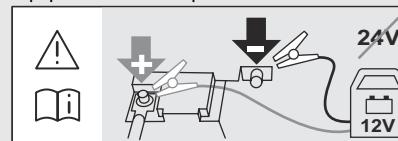
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Avertissement

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

Avertissement

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Note

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Avertissement

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou des projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

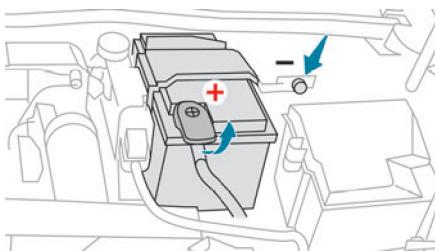
Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Note

Si la batterie de 12 V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.
Se reporter à la rubrique **Compartiment moteur - Ouverture du capot**.



Pour accéder à la borne (+) :

- (+) Borne positive
- (-) Borne négative

Connexion de la source d'alimentation externe

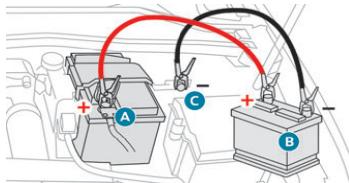
► Couper le contact.

► Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).

Avertissement

Selon la source d'alimentation :

- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Mettre en marche le générateur ou démarrer le véhicule dépanneur.

Déconnexion de la source d'alimentation externe

Procéder dans l'ordre inverse pour déconnecter la source d'alimentation externe.

VERSIONS ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

► Connecter la source d'alimentation externe.

► Après quelques minutes, démarrer le véhicule.

► Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.

► Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :

► Clé électronique.

► Toit ouvrant.

► Lève-vitres électriques.

► Date et heure.

► Stations radio mémorisées.

► Lorsque le véhicule est suffisamment rechargé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Note

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.

Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

VERSIONS HYBRIDES 48 V

Sur les versions hybrides 48 V, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

► Connecter la source d'alimentation externe.

► Après quelques minutes, démarrer le véhicule.

► Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.

► Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :

► Clé électronique.

► Toit ouvrant.

► Lève-vitres électriques.

► Date et heure.

► Stations radio mémorisées.

► Lorsque le véhicule est suffisamment rechargé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Note

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Avertissement

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

Avertissement

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Avertissement

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

VÉHICULES PHEV, BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.

Pour les PHEV, le moteur thermique ne peut pas être démarré par la batterie 12 V.

Pour réactiver la charge du véhicule :

- Connecter la source d'alimentation externe.

- Mettre le contact et attendre 1 minute pour que le système électronique se réinitialise.
- Si nécessaire, charger la batterie de traction à l'aide du chargeur embarqué.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :

- Clé électronique.
 - Toit ouvrant.
 - Lève-vitres électriques.
 - Date et heure.
 - Stations radio mémorisées.
- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

RECHARGE D'UN AUTRE VÉHICULE

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

Avertissement

S'assurer que le véhicule à plat peut être démarré d'urgence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV)

Avertissement

Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

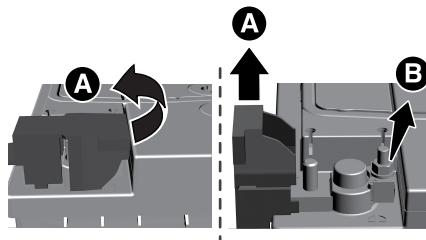
Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

COSSE DE BATTERIE

Pour éviter de décharger la batterie en cas de remisage à long terme, il peut être nécessaire de déconnecter la batterie 12 V.

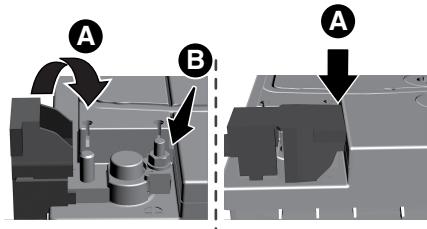
Débranchement de la borne (+)



- Soulever le cache en plastique **A** de la borne (+).
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.

- Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Reposer le cache en plastique **A** de la borne (+).
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'érou B.
- Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

Avertissement

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible.
Recommencer la procédure.

Note

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une

immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

APRÈS RECHARGE - REDÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électrique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.

Note

Après le rebranchement de la batterie, le message "Défaut système de détection du risque de collision" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR). Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (par ex. airbag de sécurité)
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées)
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur
- La vitesse du véhicule
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

COUVERCLES GRAND FROID

(Selon pays de commercialisation)

Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Note

En cas de difficulté pour le montage / démontage

Faire appel au réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.

Avertissement

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Avertissement

Il est impératif de les retirer en cas de :
 – Température extérieure supérieure à 10 °C.
 – Remorquage.
 – Vitesse supérieure à 120 km/h.

Entretien programmé

UTILISATION INTENSIVE DU VÉHICULE

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Utiliser uniquement des produits recommandés par PEUGEOT ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, PEUGEOT sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous les niveaux suivants conformément au plan d'entretien du fabricant. Remplissez-les si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Avertissement

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

Avertissement

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Restriction

 Ne pas jeter l'huile ni les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement moteur

Pour les versions ICE, Hybrides 48 V ou PHEV



Un appont de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appont doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Avertissement Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de consulter le Réseau.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

HUILE MOTEUR



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des apponts d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

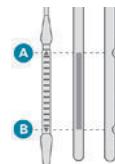
Avertissement

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (max) et B (min).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère A : contacter le Réseau ou un atelier qualifié.
- au-dessous du repère B : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

Avertissement

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau PEUGEOT ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

Avertissement

! Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, reviser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

Avertissement

! La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Note

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Faire l'appoint jusqu'au niveau requis si nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Avertissement

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

LIQUIDES DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Avertissement

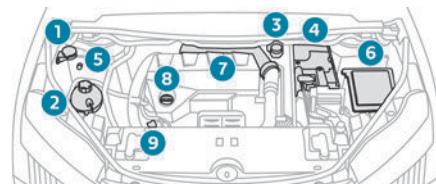
! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour remplir. Utiliser uniquement du liquide de frein DOT4 provenant d'un récipient scellé.

ANTIGEL/LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**Compartiment moteur****ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR**

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

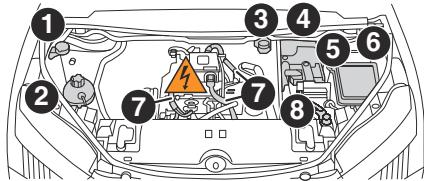
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur Essence

1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air

8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, consulter la rubrique correspondante.

Entretien du véhicule

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

Avertissement

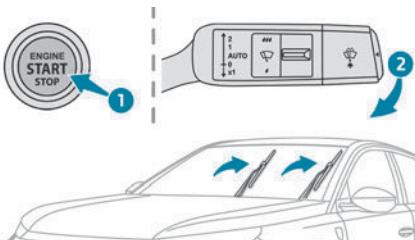
Ne jamais essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Note

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant de retirer un pare-brise



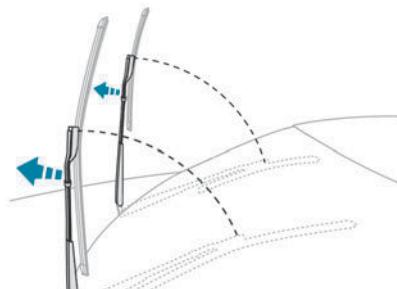
Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après le montage d'un pare-brise

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.

- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

Avertissement

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !

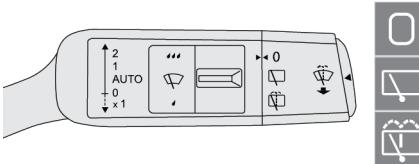
- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

Note

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- Débrancher le connecteur rapide hydraulique du bras de la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace usé.
- Faire pivoter le balai d'essuie-glace usé jusqu'en butée par rapport à l'axe du bras.
- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai d'essuie-glace et le fixer au bras ; un clic indique un assemblage correct.
- Brancher le connecteur rapide hydraulique du bras sur la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace neuf ; un clic indique un assemblage correct.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Dépose/repose à l'arrière



Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute). La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Reverse (marche arrière)

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait dans l'application **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

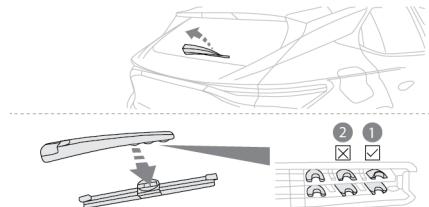
En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage. Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

Dépose/repose à l'arrière



- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- Repérer la position du bras sur laquelle est fixé le balai.
- Déclipper le balai usé en le tirant vers la lunette et le retirer.
- Installer le nouveau balai sur la même position du bras et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Avertissement

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

BATTERIE DE 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Note

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de

12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.

Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau PEUGEOT ou dans un atelier qualifié.

FILTRE À AIR D'HABITACLE



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Note

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FILTRE À HUILE MOTEUR



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

FILTRE À AIR MOTEUR



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

BOÎTE AUTOMATIQUE



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

PLAQUETTES DE FREIN



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Note

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

ÉTAT D'USURE DES DISQUES DE FREIN



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Note

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

AMORTISSEURS



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

KITS DE DISTRIBUTION ET D'ACCESSOIRES



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre

hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Fusibles

Avertissement

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau PEUGEOT ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

Note

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.

Avertissement

PEUGEOT décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par PEUGEOT et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des

appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des feux

Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Avertissement

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

PROJECTEURS ET FEUX À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.

- Phare LED Peugeot Pixel.
- Feux diurnes / de position / Indicateurs de direction déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux arrière 3D.
- Feux arrière à technologie LED.
- Feux de stop.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Avertissement

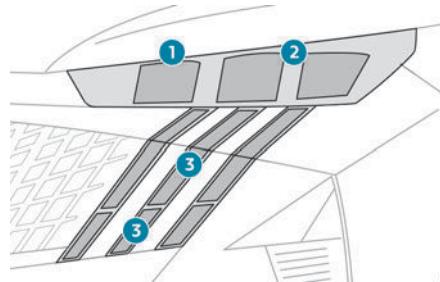
Remplacement de ce type de lampes

Faire appel au Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.

Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

FEUX AVANT

Modèle avec projecteurs à technologie LED

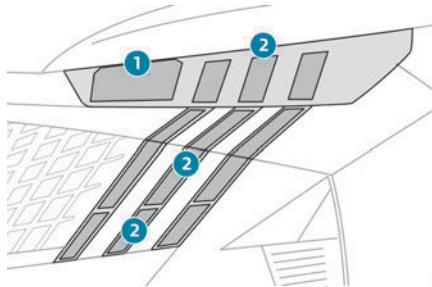


1. Feux de route

2. Feux de croisement

3. Indicateurs de direction / Feux diurnes / Feux de position

Modèle avec projecteurs LED Peugeot Pixel

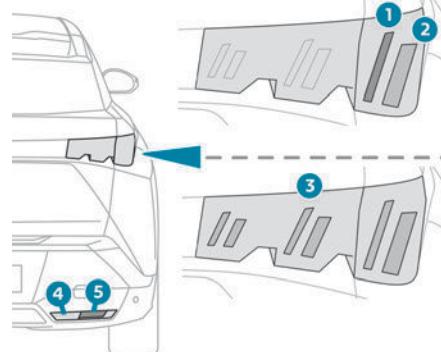


1. Feux de croisement / de route avec module Pixel

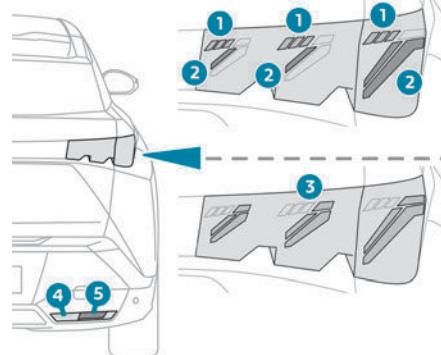
2. Indicateurs de direction / Feux diurnes / Feux de position

FEUX ARRIÈRE

Modèle avec feux à LED



Modèle avec feux Full LED 3D

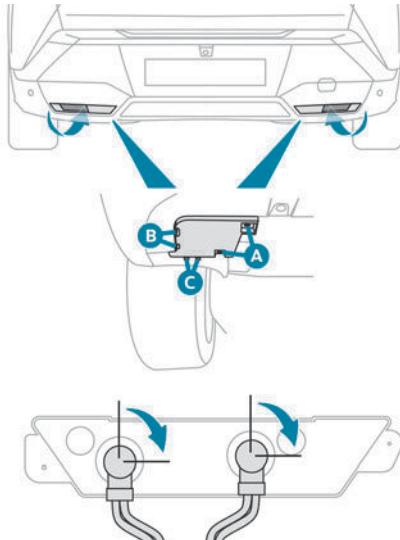


1. Indicateurs de direction (LED)

2. Feux de stop (LED)

3. Feux de position (LED)
4. Projecteurs antibrouillard (P21W)
5. Feux de recul (P21W)

FEUX DE RECOL / PROJECTEURS ANTIBROUILLARD



Ces lampes se changent depuis l'intérieur du pare-chocs arrière.

- À l'aide d'un tournevis Torx, retirer les 2 vis de fixation **A** de la trappe d'accès située sous le pare-chocs.

- Enfoncer les 2 crochets latéraux **B** à l'aide d'un tournevis à lame plate pour déclipper la trappe d'accès.
- Faire basculer la trappe d'accès en retirant les 2 pattes de fixation **C** et la goupille de centrage latérale du pare-chocs.
- Tourner d'un quart de tour le porte-lampe et le retirer.
- Tourner d'un quart de tour la lampe et la remplacer.

i Note

Pour faciliter l'accès au support du feu antibrouillard, commencer par déposer le support du feu de recul.

Pour reposer la trappe d'accès, insérer les 2 pattes de fixation **C** et la goupille de centrage latérale dans le pare-chocs, puis clipper les 2 crochets latéraux **B**.

! Avertissement

Pour changer la lampe dans les minutes qui suivent la coupure du contact, faire attention de ne pas toucher le pot d'échappement - Risque de brûlures !

l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieur à 1,6 mm ; Remplacer les pneus dès que possible.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Pneus et roues

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS



La pression de gonflage de tous les pneus, y compris la roue de secours, doit être vérifiée sur des pneus "froids". Les pressions indiquées sur



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

PRESSION DES PNEUS

Collée au niveau de la porte côté conducteur. Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permutez régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de montage de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

Avertissement

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec jantes en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Roue de secours temporaire : Ne pas utiliser les enjoliveurs.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Avertissement

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

Note

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine
225/60 R18

Taille de maillon maximum
9 mm

225/55 R19 9 mm

235/55 R19 9 mm

235/50 R20 Polaire PSGB 140

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

Note

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

Avertissement

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Entreposage du véhicule

REMISAGE DE LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE HYBRIDE-ELECTRIQUE

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques.
- Contrôler la pression des pneus
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

Avertissement

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

Note

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies

(zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau PEUGEOT ou par un atelier qualifié.

Intérieur

Avertissement

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

PEINTURE BRILLANTE

Avertissement

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lubrifiant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

Note

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lubrifiant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

(Selon version)

Avertissement

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Note

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

PIÈCES EN TISSU

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

Avertissement

! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

Note

Épousseter régulièrement les pièces en Alcantara® à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, l'Alcantara® avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".

Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Avertissement

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas

endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

Note

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré. Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien**Avertissement**

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches**Avertissement**

! Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

Note

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Note

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

– Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.

– Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.

– Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.

– Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.

– Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.

– Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.

– Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

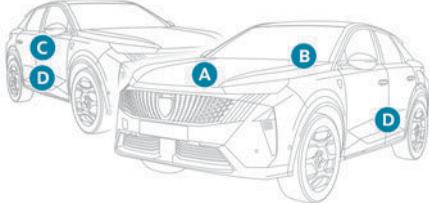
Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

Plusieurs marques visibles pour l'identification et la recherche de véhicules.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (VIN).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Pneus/étiquette de code de peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.
- Indique également la référence de la couleur de la peinture.

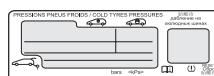
Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

ÉTIQUETTE D'INFORMATION SUR LES PNEUS



L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée sur l'encadrement de la porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence

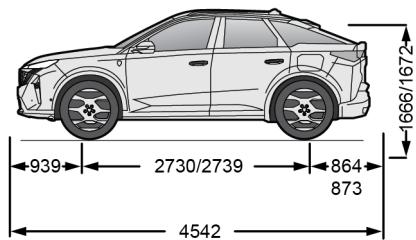
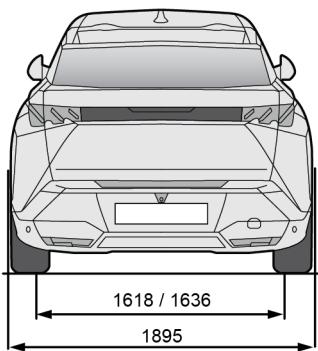
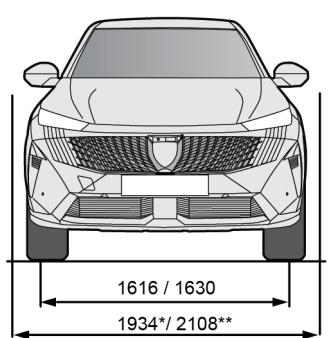
Données du véhicule

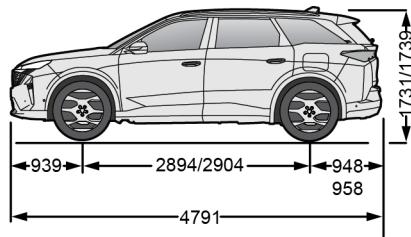
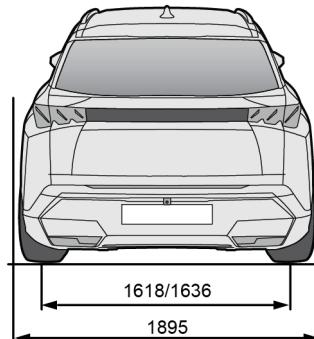
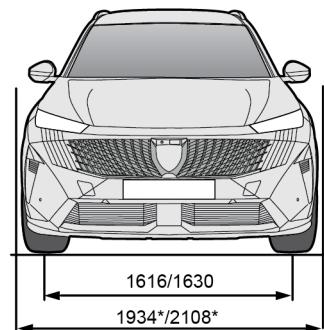
DIMENSION

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

	3008	5008		
		ICE/Hybride 48 V	PHEV	BEV
Largeur de piste avant au sol	1616/1630	1616	1630	1630
Largeur	1934* / 2108**	1934* / 2108*	1934* / 2108*	1934* / 2108**
Largeur de piste arrière au sol	1618/1636	1618	1636	1636
Largeur maximale de la piste arrière (flanc extérieur pneumatique)	1895	1895	1895	1895
Porte-à-faux avant	939	939	939	939
Empattement	2730/2739	2894	2904	2901
Porte-à-faux arrière	864/873	958	948	951
Longueur du véhicule	4542	4791	4791	4791
Hauteur maximale du véhicule (avec plaque de base d'antenne)	1666/1672	1731	1739	1735

* Avec rétroviseurs rabattus. ** Avec rétroviseurs déployés.





DONNÉES DU MOTEUR

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour les valeurs manquantes, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Note

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

Avertissement

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Avertissement

Pour les véhicules hybrides (48 V), utilisées en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Moteurs et charges remorquables - ICE

	3008	3008	5008	5008
Moteurs	Essence 180 EAT6	Essence 180 S&S EAT6	Essence 180 EAT6	Essence 180 S&S EAT6
Boîtes de vitesses	EAT6 (Auto. 6 rapports)	EAT6 (Auto. 6 rapports)	EAT6 (Auto. 6 rapports)	EAT6 (Auto. 6 rapports)
Codes	EP6LTCM AT6III 180 hp	EP6LTCM AT6III STT 180 hp	EP6LTCM AT6III 180 hp	EP6LTCM AT6III 180 hp
Types variantes versions :	KBDGH8/9	KBDGH7	KBDGH8/9	KBDGH7
Cylindrée (cm ³)	1 598	1 598	1 598	1 598
Puissance max. : EC standard (kW)	132	132	132	132
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	600	600	600	600
Remorque non freinée (kg)	600	600	600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	80	80	80

Motorisations et charges remorquables - Hybride 48 V

	3008	5008	3008	5008		
	HYBRIDE 145 ch Automatique		HYBRIDE 145 ch Automatique			
Codes	EB2LTDH2 EDCT6 Euro 6.4		EB2LTDH2 EDCT6			
Types variantes versions	KAHPY1		KAHPY			
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1000 - 1200	750 ⁽⁵⁾ -1000 ⁽⁶⁾	600			
Remorque non freinée (kg)	750	750	600*			
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	80	80			
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports					
Cylindrée (cm ³)	1 199					
Puissance max. : EC standard (kW)	100					
Carburant	Sans Plomb					
Moteur électrique						
Technologie	Synchrone à aimants permanents					
Puissance max. : EC standard (kW)	15,6					
Batterie de traction						
Technologie	Lithium-Ion					
Tension (Volt CC)	48					
Capacité installée (kWh)	0,9					
Puissance combinée (kW CE/chCE)	107/145					
Attelage monté en accessoires. ⁽⁵⁾						
Attelage monté en usine. ⁽⁶⁾						
Selon la destination. *						

Attelage monté en accessoires. ⁽⁵⁾Attelage monté en usine. ⁽⁶⁾

Selon la destination. *

Moteurs et charges remorquables - PHEV

		
	3008	5008
Hybride rechargeable 195 ch Automatique		
Codes	EP6LTCHPD EDCT7 FWD Euro 6.4	EP6LTCHPD EDCT7 FWD Euro 6.4
Types variantes versions :		
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1550	1300
Remorque non freinée (kg)	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	80
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports	
Cylindrée (cm ³)	1598	
Puissance max. : EC standard (kW)	110	
Carburant	Sans Plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. : EC standard (kW)	92	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (Vac)	240-400	
Capacité installée (kWh)	21,5	
Puissance combinée (kW)	143	

Moteurs et charges remorquables - BEV

	3008	5008	3008	5008	3008	5008				
	Électrique 210 Autonomie en cycle standard			Électrique 325 Autonomie en cycle standard double moteur						
Codes	ELEC ZLC RGML 210 hp FWD			ELEC ZLX RGML_eRAD 325 hp AWD						
Types variantes versions : KC...	ZKZ			ZKZ						
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	600*	1250	600*	1050*	600	1350	600*	1000	1200	1000
Remorque non freinée (kg)	600*	750	600*	750	600*	750	600*	750	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Moteur électrique										
Technologie	Synchrone à aimants permanents			Synchrone à aimants permanents			Synchrone à aimants permanents			

	3008	5008	3008	5008	3008	5008
	Électrique 210 Autonomie en cycle standard			Électrique 325 Autonomie en cycle standard double moteur		Grande autonomie 230 électrique Grande autonomie 210 électrique
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	157/213			239/325		170/231
Batterie de traction						
Technologie	Lithium-Ion			Lithium-Ion		Lithium-Ion
Capacité utile (kWh)	73 Batterie M	73 Batterie M	73 ou 82,2 Batterie M	73 ou 82,2 Batterie M	74,8 Batterie M	74,8 Batterie M (Batterie XL)
Câble de charge domestique	Mode 2					
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) / 8 ou 16					
Charge accélérée	Mode 3					
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) / 16 ou 32					
Charge super rapide	Mode 4					

	3008	5008	3008	5008	3008	5008
	Électrique 210 Autonomie en cycle standard		Électrique 325 Autonomie en cycle standard double moteur			Grande autonomie 230 électrique Grande autonomie 210 électrique
Tension continue (DC)				400		
Selon la destination.*						

BATTERIE HAUTE TENSION

DONNÉES DE REMORQUAGE

DONNÉES DE PERFORMANCE

Roues et pneus

Le véhicule peut être équipé de roues et de pneus de différentes tailles.

Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS

Par exemple, **215/60 R17 96H**

21 largeur des pneus, mm
5

60 Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R Type de carcasse : Radiale

RF Type : RunFlat

15 diamètre des jantes, en pouces

91 indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 615 kg

T indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q Jusqu'à 160 km/h

S Jusqu'à 180 km/h

T Jusqu'à 190 km/h

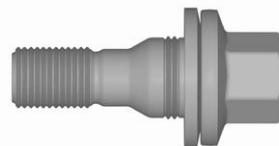
H Jusqu'à 210 km/h

V Jusqu'à 240 km/h

O Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.

COUPLES DE SERRAGE

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



Selon version, il existe deux tailles de boulons :

Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut

également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile
- Identifier le pneu correspondant

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu.

Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.
Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>

Radar

Fabricant :

Robert Bosch GmbH
Robert-Bosch-Platz 1
70839 Gerlingen-Schillerhöhe
Allemagne

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
76,0 - 77,0 GHz	20,9 dBm 21,4 dBm

Radio et système d'infodivertissement

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A
Viale A. Borletti 61/63, Corbetta
Italie

BT :

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
2402 MHz à 2480 MHz	2,34 dBm

Wi-Fi :

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
5725 MHz à 5875 MHz	20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 dBm
	40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 dBm
	80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84 dBm

Boîtier télématique

BSRF

Fabricant :

Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12
93055 Regensburg
Allemagne

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
FM : 87,5 - 108 MHZ	GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)
AM : 148,5 - 283,5 KHZ, 526,5 - 1606,5 KHz	
DAB : 174 - 240 MHz	
Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz	
LTE(1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)	
GNSS : 1559-1610 MHz	

RTBM

Fabricant :

FIH Co. Ltd No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City

Taiwan

Wi-Fi	802,11b/g/n (2,4 GHz)
Fréquences	Puissance max.

2412 – 2472 MHz	18,83 dBm
-----------------	-----------

Wi-Fi :

Wi-Fi	802,11a/n/ac (5 GHz)
Fréquences	Puissance max.
5180 – 5240 MHz	15,99 dBm

SRD :

Fréquences	Puissance max.
5745 – 5825 MHz	13,93 dBm

GSM 900 :

Fréquences	Puissance max.
880-915 MHz (transmission)	33 dBm (valeur nominale)
925-960 MHz (réception)	

GSM 1800 :

Fréquences	Puissance max.
1710-1785 MHz (transmission)	30 dBm (valeur nominale)
1805-1880 MHz (réception)	

WCDMA Bande I :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

1920-1980 MHz (transmission)	24 dBm (valeur nominale)
------------------------------	--------------------------

2110-2170 MHz (réception)	
---------------------------	--

WCDMA Bande VIII :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

880-915 MHz (transmission)	24 dBm
----------------------------	--------

925-960 MHz (réception)	
-------------------------	--

2500-2570 MHz (transmission)	23 dBm
------------------------------	--------

2620-2690 MHz (réception)	
---------------------------	--

LTE FDD Bande 8 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

880-915 MHz (transmission)	23 dBm
----------------------------	--------

925-960 MHz (réception)	
-------------------------	--

LTE FDD Bande 1 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

1920-1980 MHz (transmission)	23 dBm
------------------------------	--------

2110–2170 MHz (réception)	
---------------------------	--

LTE FDD Bande 20 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

832-862 MHz (transmission)	23 dBm
----------------------------	--------

791-821 MHz (réception)	
-------------------------	--

LTE FDD Bande 3 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

1710-1785 MHz (transmission)	23 dBm
------------------------------	--------

1805-1880 MHz (réception)	
---------------------------	--

LTE FDD Bande 28 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

703-748 MHz (transmission)	23 dBm
----------------------------	--------

758-803 MHz (réception)	
-------------------------	--

LTE FDD Bande 7 :

Fréquences	Puissance max.
------------	----------------

Télécommande et télémétrie

Fabricant :

Valeo Comfort and Driving Assistance
76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX
France

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
433,05...434,79MHz 125kHz 2402... 2480MHz76- 108 MHz	10 dBm /-6,85 dBm 125kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

Fabricant :

ASK Industrie SpA
C.P. 110 c/o U.P. RE2
42121 Reggio Emilia

Italie

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
76 - 108 MHz	n/a

Chargeur sans fil

Fabricant :

FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD

No.1, North Shangxia Road,
Dongjiang Hi-tech Industry Park 516005

HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R.

Chine

Fréquences de fonctionnement	Puissance max.
127,7 kHz	15 W

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

INTRODUCTION

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans

votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).

- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VÉHICULE

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. : phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. : déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.

- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).
- Pour les véhicules électriques et PHEV, le niveau de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

SYSTÈME ADAS DATA RECORDER (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement du système avancé d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement

des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur PEUGEOT, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

ENREGISTREUR DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas

d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par l'intermédiaire de l'OBD. Dans des cas exceptionnels, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement. Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

FONCTIONS DE CONFORT ET D'INFODIVERTISSEMENT

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

INTÉGRATION DE SMARTPHONE (PAR EXEMPLE ANDROID AUTO® OU APPLE®CARPLAY®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique.

Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ "OVER-THE-AIR"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont

décrivées par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question.

Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales qu'il a acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, le véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, de redémarrages intempestifs ou de toutes configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du fabricant par connectivité "Over-The-Air".

Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malicieuses avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules. Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur le véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET DES EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique

est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de

recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'énergie du réseau dans la batterie, selon les cas).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse"

(ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des

limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

UTILISATION DES DONNÉES – AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Vous reconnaissiez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EUROPÉENNE DES VÉHICULES CONNECTÉS DE STELLANTIS

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que

Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Index

Caractères spéciaux

, Journal, alertes	94
.Airbags latéraux	33

A

ABS	182, 185
Accès et Démarrage Mains Libres	126
Accès mains libres	72
Accessoires, intérieur	63
Accoudoir, arrière	69
Accoudoir, avant	64
ADML	12
ADML Proximity	12
Aides à la conduite (recommandations) ...	170
Aides à la manœuvre (recommandations) 170	
Airbags	32
Airbags, frontaux	33
Airbags, latéraux	33
Airbags, rideaux	33
Alarme	15
Alerte Attention Conducteur par minuterie	208
Alerte de trafic arrière	202
Alerte risque de collision	210
Allumage	126
Amplificateur, audio	64
Angle du siège	22, 23
Anneaux d'arrimage	67
Antibloquage des roues (ABS)	182
Antipatinage des roues (ASR)	183
Antivol / Antidémarrage	17
Appel d'urgence	223

Appel d'assistance	223
Appel d'urgence	274

Applications	102
Applications mobiles	101

Appuie-tête, arrière	21, 28
Appuie-tête, avant	21

Arrêt d'urgence	125, 127
Arrêt du moteur	125

Arrêt du véhicule	125, 134, 138
-------------------------	---------------

Assistance au freinage d'urgence (EBA)	131, 181, 183
--	---------------

Assistance, freinage d'urgence	181, 183
--------------------------------------	----------

Autonomie	3
-----------------	---

Avertisseur sonore	49
--------------------------	----

Avertisseur sonore de véhicule silencieux (électrique)	166
--	-----

Avertisseur sonore piéton (électrique)	166
--	-----

Boîte de rangement	69
--------------------------	----

Boîte de vitesse, automatique	246
-------------------------------------	-----

boîte de vitesses, automatique	139
--------------------------------------	-----

Boîte de vitesses, automatique	133, 135
--------------------------------------	----------

Boîte de vitesses, automatique à double embrayage	135
---	-----

Boîtier de charge accélérée	153
-----------------------------------	-----

Boîtier de contrôle	153
---------------------------	-----

Borne publique de charge rapide	153
---------------------------------------	-----

Bouches d'aération	95
--------------------------	----

C

Câble de charge	148, 149
-----------------------	----------

cache-bagages	68
---------------------	----

Caméra d'aide à la conduite (avertissements)	170
--	-----

Caméra de recul	206
-----------------------	-----

Caméra infrarouge	170
-------------------------	-----

Capacité, réservoir de carburant	142
--	-----

Capteur d'ensoleillement	96
--------------------------------	----

Capteurs (avertissements)	171
---------------------------------	-----

Capteurs de stationnement, arrière	204
--	-----

Capteurs de stationnement, avant	205
--	-----

Capteurs de stationnement, sonore et visuel	200
---	-----

Capteurs de stationnement, sonores et visuels	204
---	-----

Caractéristiques techniques	260–263
-----------------------------------	---------

Carburant	142, 143
-----------------	----------

Carburant (réservoir)	142
-----------------------------	-----

Ceintures de places, arrière	29
------------------------------------	----

Ceintures de sécurité	28
-----------------------------	----

Ceintures de sécurité, trois points	31
---	----

Chaînes à neige	168, 250
-----------------------	----------

B

Bacs de rangement	69
-------------------------	----

Balai d'essuie-glace (changement)	244
---	-----

Barre d'attelage	161, 162, 184
------------------------	---------------

Barre d'attelage avec rotule amovible rapidement	162
--	-----

Barres de toit	158
----------------------	-----

Batterie de traction	146
----------------------------	-----

Batterie de traction (BEV)	80
----------------------------------	----

Batterie de traction (électrique)	5, 263
---	--------

Batterie, 12 V	246
----------------------	-----

BEV	5
-----------	---

Bluetooth (mains-libres)	117
--------------------------------	-----

Bluetooth (téléphone)	117
-----------------------------	-----

Boîte à gants	64
---------------------	----

Boîte à outils	69, 226
----------------------	---------

Changement de roue	226, 228	Connexion, Bluetooth	117	Détection de fatigue	208
Charge	158	Conseils sur la conduite	165, 167	Détection de la somnolence du conducteur (DDD)	208
Charge accélérée	6	Consommation d'huile	242	Détection de sous-gonflage des pneus	221
Wallbox (électrique)	6	Consommation de carburant		Déverrouillage	8, 13
Charge de la batterie de traction	152	Histogramme, consommation de carburant		Déverrouillage des portes	10
Charge différée (électrique)	149	Histogramme, consommation de carburant	5	Déverrouillage du coffre	9, 13
Charge domestique	147, 152	Contact mis	126	Déverrouillage du hayon	9, 13
Charge super rapide (électrique)	153	CONTRÔLE	94	Diagnostic, véhicule	94
Charge super-rapide (électrique)	263	Contrôle de stabilité (ESC)	182	Diodes électroluminescentes - LED	
Chargement	68, 158	Contrôle de stabilité de la remorque (TSA)	184	54, 59, 248	
Charges remorquables	260–263	Contrôle dynamique de stabilité (DSC)	183	Disques de frein	246
Chargeur, induction	65	Contrôle, sièges chauffants	27	Drive Assist Plus	175
Chargeur, sans fil	65	Contrôles	241		
ChatGPT	114	CONTRÔLES	241		
Chauffage	95	Contrôles des lèvres-vitres	17	EBFD	182
Chauffage, programmable	100	Contrôles, routine	241	Éclairage adaptatif des phares	57
Cle	8, 11, 12	Crevasion	232	Éclairage d'accueil	61
clé avec télécommande	17	Cric	227, 229	Éclairage, accueil	61
clé avec télécommande	8, 125	Cuir (entretien)	253	Éclairage, ambiance	62
Clé non reconnue	126			Éclairage, coffre	62, 68
Clé, électronique	12			Éclairage, sortie véhicule (Guide-Me-Home)	61
Clignotants	54			Économie d'énergie (mode)	
Climatisation	96	Date (réglage)	122	Mode Économie d'énergie	6
Climatisation, automatique	97	Dégivrage	99, 100	Écran d'affichage, Combiné d'instruments ..	77
Climatisation, automatique bizona	96	Dégivrage, avant	99	Écran de protection (pare-neige)	167, 241
Code couleur de la peinture	255	Dégivrage, lunette arrière	100	Écran neige	167, 241
Combiné d'instruments	80	Démarrage du moteur	125	Écran tactile	101
Commande, déverrouillage de secours du coffre	70	Démarrage du véhicule	125	Écrans, conditions extrêmement froides	167, 241
Commande, sièges chauffants	24	Démontage d'une roue	229	Enfants	35
Commandes au volant	136	Dépannage	239	Enjoliveurs	250
Compartiment moteur	243	Désactivation de l'airbag passager	47	Enregistrement des positions de conduite ..	20
Compte-tours	78	Désencombrement	99, 100	Enregistreur de distance totale	79
Conduite	165, 172	Détection d'obstacles	204		
Conduite, électrique	147, 263				
Configuration, véhicule	101				
Connecteur de charge (Électrique)	149				

Enregistreur de données d'événements (EDR)	1, 239
Enregistreur, distance de trajet	79
Entrée d'air	95
Entrée d'air	98, 99
Entretien	90, 241
Entretien, courant	171
Entretien, routine	241
Équipement de confort thermique	93
ESC (Contrôle électronique de stabilité)	182
Essuie-glaces, avant	50
Essuie-glaces, sensibilité automatique à la pluie	52
État de charge, batterie	91
Étiquettes, identification	255
EV Routing	116

F

Favoris fonctions de conduite	172
Fermeture des portes	13, 16, 70
Fermeture du coffre	16, 70
Feux de détresse	223, 225
Feux de jour	59
Feux de position	54, 248
Feux, stationnement	54
Filet, retenue de charge haute	68
Filet, retenue des bagages	68
Filtre, air	246
Filtre, habitacle	246
Filtre, huile	246
Fixations ISOFIX	36, 39, 42, 45
Fixations, ISOFIX	36, 39, 42
Flux d'énergie	91
Flux de puissance	91
Fonction de massage	25
Fonction e-SAVE (réserve d'énergie)	92, 103

Fonctions actionnables à distance (BEV)	124
Fonctions actionnables à distance (PHEV)	103
Frein de sécurité actif	210
Frein de sécurité post-collision	183
Frein de stationnement, électrique	129, 247
Freinage	132
État de charge, batterie	4
Freinage d'urgence automatique	210
Freinage régénératif (décélération par le frein moteur)	132
Freins	246
Fréquence (radio)	110
Fusibles	247

G

Gonflage des pneus	249, 255
Gonflage des pneus et accessoires (utilisation du kit)	233
Gonflage des pneus et des accessoires (à l'aide du kit)	234

H

Haute tension	147
Recharge de la batterie de traction (BEV)	147
Hauts-parleurs	64
Hayon	70
Hayon mains libres	72
Heure (réglage)	122
Huile, moteur	242

I

Immobiliser, électronique	17
Indicateur de changement de rapport	78
Indicateur de consommation du confort thermique (électrique)	93
Indicateur de puissance (PHEV)	79
Indicateur de température du liquide de refroidissement	91
Indicateur de vitesse Indicateur de vitesse	171
Indicateur du niveau de charge (PHEV)	93
Indicateur, entretien	90
Indicateur, niveau d'huile moteur	90
Indicateurs de direction (clignotants)	54
Indicateurs, direction	54, 197

J

Jauge	90
Jauge, carburant	142

K

Kit, dépannage	226
Kit, dépannage provisoire de pneu	226, 227
Kit, mains-libres	117

L

L'EBFD	185
Lampes avec technologie Full LED	54
Lavage	171
Lavage du pare-brise	51
Lavage du pare-brise, avant	51

LED - Diodes électroluminescentes	248
54,	59,
Levier de vitesses	78
Limiteur de vitesse	219
Liquide, frein	243
Liquide, refroidissement moteur	241
Liseuses, tactiles	62
Localisation du véhicule	10
Lombaire	24
Lunette arrière (désembuage)	100

M

Marquage, identification	255
Massage, multipoints	25
Miroir, courtoisie	64
Mise à jour de l'heure	122
Mode Délestage	159
Mode e-Auto (Hybride)	128
Mode ECO	141, 142
Mode Normal	141
Mode Sport	141, 142
Modes de conduite	140
Modes de conduite (électrique)	141
Modes de conduite (Électrique)	141
Montage de la roue	231
Montage des barres de toit	158
Moteur	247
Moteur, 48 V hybride	128
Moteur, électrique	141, 244, 262, 263
Moteur, essence	243
Moteur, Essence	140
Moteurs	259
Motorisation PHEV	262
Motorisation, essence	260
Motorisation, hybride 48 V	261
Motorisations	260–263

N

Niveau de carburant, bas	142
Niveau mini batterie de traction (Électrique)	93
Niveau, huile moteur	90, 246
Niveau, liquide de frein	243
Niveau, liquide de lave-glace	243
Niveau, liquide de refroidissement moteur	91, 241
Niveau, liquide lave-glace	51
Niveaux et contrôles	241
Numéro de série, véhicule	255

O

Ordinateur de bord	80
Outils	226
Outils embarqués	226
Ouverture des portes	9, 13, 70
Ouverture du coffre	9

P

Pare-brise, chauffant	100
Pare-soleil	64
Peinture	255
Personnalisation	77
Phares, feux de croisement automatiques ..	60
Phares, fonctionnement automatique ..	59
Pile, télécommande	11
Plancher, coffre, réglable	68
planificateur d'itinéraire	80
Plaques, identification	255
Plaquettes, frein	246
Plateau (remorquage)	159

Plug&Charge	158
Pneus	249, 255
Port, USB	65
Porte-gobelet	63
Préconditionnement de la température de l'habitacle (PHEV)	100, 101
Préconditionnement thermique	100, 101
Pressions, pneus	249, 255
Prise de courant, 12 V	63
Prise murale (réseau domestique)	147
Prise, accessoire 12 V	63
Prise, accessoire 12 V	69
Prise, USB	69
Profils	105, 108
Profondeur de sculptures	250
Projecteurs antibrouillard, arrière	58
Projecteurs, feux de route	60
Protection des enfants	33, 35
Protection, neige	167, 241
Puissance	79

R

Rabattement des sièges arrière	26, 28
Banquette arrière	26
Raccords, avant	63
Raccords, coffre	67
Raccourcis d'aide à la conduite	172
Radar (avertissements)	170
Radio	109–111
Rangement	64
Rappel, éclairage activé	59
Recharge de la batterie de traction ..	145, 149
Reconnaissance de limite de vitesse	274
Reconnaissance des limitations de vitesse	215

Reconnaissance des panneaux de signalisation	215
Reconnaissance étendue des panneaux routiers	219
Récupération d'énergie	79, 132
Recyclage, air	99
Réduction de charge électrique (mode) ...	159
Réglage de l'angle du siège	23
Réglage de l'heure	122
Réglage de la hauteur du faisceau des projecteurs	53
Réglage de la hauteur et de la portée du volant	48
Réglage de la répartition d'air	96, 98
Réglage de la température	97
Réglage des appuie-tête	21
Réglage des phares	53
Réglage des projecteurs	53
Réglage du débit d'air	96, 98
Réglage du siège	23
Réglage du support lombaire	24
Réglages, équipement	101
Régulateur de vitesse	174
Régulateur de vitesse par reconnaissance des limitations de vitesse	176
Régulateur de vitesse, adaptatif	175, 176, 218
Réinitialisation de la télécommande	12
Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage	222
Remise à zéro du parcours	81
Remorquage	159
Remorquage d'un autre véhicule	161
Remorquage du véhicule	159
Remorque	161, 162, 184
Remplacement d'un balai d'essuie-glace	245
Remplacement d'un fusible	247
Remplacement des fusibles	247
Remplacement du filtre à air	246
Remplacement du filtre à huile Huile, moteur	246
Remplacement du filtre de l'habitacle	246
Remplissage du réservoir de carburant	142
répartiteur de freinage électronique (EBFD)	185
répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD)	182
Réservoir, carburant	142
Retrait du surtapis	67
Rétroviseurs, porte	19
Rhéostat d'éclairage	94
Rideau d'occultation	62
Rotule, amovible rapidement	162
S	
Sécurité, enfants	33, 35, 47
selecteur de mode de conduite (électrique)	139
Sélecteur, vitesse	78, 133, 135, 139
Semi-hybride, 48 V	128, 261
Siège enfant	35
Sièges avant manuels	23
Sièges chauffants et ventilés	24
Sièges de troisième rangée	27
Sièges enfants i-Size	37
Sièges enfants, conventionnel	37
Sièges enfants, ISOFIX	36
Sièges, avant	23, 24
Sièges, chauffants	24
Smartphone	65, 111, 119
Application mobile	124
Sous-gonflage (détection)	221
Spots de lecture, tactile	62
Spots de rétroviseurs, latéraux	61
Station, radio	110
Stationnement (capteurs)	204
Stop & Start	96
super-verrouillage	9
Super-verrouillage	14
Surchauffe	146
Surtapis	67, 171
Suspension	247
Synchronisation de la télécommande	12
Système d'assistance au démarrage en côte	215
Système d'assistance au freinage	181, 183
Système de charge (électrique)	147
Système de freinage antibloquage (ABS)	185
Système Hi-Fi	64
Système hybride 48 V	4
Système PHEV	5
T	
Tableaux des motorisations	260–263
Technologie LED Peugeot Pixel	55
Télécommande	8, 9
Téléphone	117, 120
Témoin, ceinture de sécurité conducteur non bouclée	29
Témoin, ceintures de sécurité	29
Température, liquide de refroidissement	91
Toit ouvrant, panoramique	62
Top Tether (fixation)	36, 39, 42
Totaliseur kilométrique	94
Totaliseur, distance de trajet	94
Trappe de charge (Électrique)	149
Trappe, charge	155
Trappe, ravitaillement en carburant	143

Triangle, présignalisation 225

U

Unité de contrôle 149

V

Vehicle to Load (V2L) 157

Ventilation 95

Vérification de la pression des pneus (à l'aide du kit) 234

Vérification des niveaux 241

Vérification du niveau d'huile moteur 90

Verrouillage 9

Verrouillage centralisé

 Déverrouillage de l'intérieur 10

 Verrouillage de l'intérieur 10

 Verrouillage des portes 11

 Vidange d'huile 242

 Vide-poches 64

 Visibilité 99, 100

 Visioparc 200

 Visiopark 206

 Visiopark 1 206

 Volant (réglage) 48

 Volant chauffant 48

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Automobiles PEUGEOT atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et du règlement n° 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE

<https://www.peugeot.com> Limited company or capital of 172,711,700 € - R.C.S. VERSAILLES: 552 144 503

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation d'Automobiles PEUGEOT.

www.peugeot.com

Imprimé en

UE

11-25





PEUGEOT RECOMMENDS TotalEnergies

PEUGEOT & TotalEnergies, un partenariat au service de la performance !

Depuis plus de 25 ans, le partenariat TotalEnergies et PEUGEOT repousse les limites de la performance lors de compétitions sportives, avec des victoires historiques en courses d'endurance et rallyes. Aujourd'hui, les deux marques poursuivent leur aventure commune dans les sports mécaniques en cherchant à conquérir les 24 h du Mans et le Championnat du monde d'endurance FIA dans la catégorie des hypercars. PEUGEOT recommande exclusivement les lubrifiants de haute technologie Quartz, qui protègent le moteur pendant toute sa durée de vie. TotalEnergies équipe donc les véhicules PEUGEOT de lubrifiants Quartz, du premier remplissage en usine jusqu'aux réseaux d'entretien agréés pour leur garantir un fonctionnement optimal au quotidien. PEUGEOT et TotalEnergies : partenaires officiels au service de la performance !

Freinez le vieillissement de votre moteur !

TOTAL QUARTZ INEO XTRA FIRST 0W-20 est un lubrifiant très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D PEUGEOT et TotalEnergies. Sa technologie innovante prolonge la durée de vie du moteur et permet de réduire significativement la consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO₂*. Ce produit est désormais disponible dans un nouvel emballage** fabriqué à partir de 50 % de matières recyclées et 100 % recyclable.

* Cette information sur l'huile est fournie uniquement à titre de référence. Veuillez consulter votre plan de maintenance pour vérifier les exigences spécifiques liées à l'huile destinée à votre véhicule. ** 1L et 5L produits en Europe.



PARTENAIRES OFFICIELS

P E U G O E T



P3508CO2511fr-1

